

Les Boissons Douces

LES PLUS POPULAIRES

et vendues par la plupart des marchands de Montréal et de la Province, sont celles de la Marque

J. Christin & Cie, Limitée

FONDEE EN 1855

Elles se vendent facilement, parce que les connaisseurs savent que ce sont les meilleures.

Etagères Gratis

Avec une commande d'au moins 25 caisses, un nouveau client reçoit gratuitement l'étagère illustrée ci-contre.

Adressez-vous à

J. Christin & Cie, Limitée
 21 Rue Ste-Julie, MONTREAL



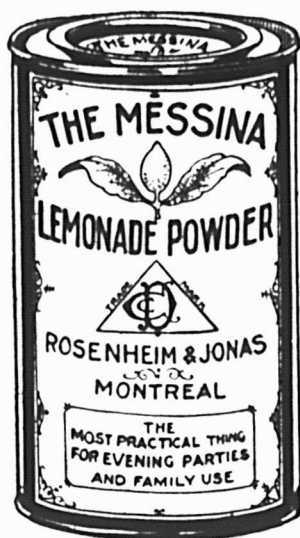
CEUX DE NOS CLIENTS QUI N'ONT PAS ENCORE CETTE ETAGERE N'ONT QU'A LA DEMANDER AVEC LEUR PROCHAINE COMMANDE.

Approvisionnez-vous maintenant

des articles de Jonas qui seront en grande demande pendant toute la belle saison et dont la vente vous donnera de beaux bénéfices. Parmi ces articles il faut mentionner les suivants:

LA SAUCE WORCESTERSHIRE PERFECTION DE JONAS

sans égale pour aiguiser l'appétit en relevant le goût des soupes, viandes, poissons, salades, etc.



LA POUDRE MESSINA

la meilleure qui existe pour faire la Limonade et dont la marque de fabrique depuis longtemps célèbre a été obtenue en 1874 par Rosenheim et Jonas. Le contenu d'une boîte peut faire un demi-gallon de bonne limonade. Faire dissoudre une à deux cuillères à thé de cette poudre dans un verre d'eau. Pas besoin de sucre.

Les Essences Culinaires de Jonas

dont il existe une très nombreuse variété et qui jouissent d'une grande faveur auprès de toutes les ménagères, en toute saison.

Le Vernis Militaire de Jonas

Ce vernis a fait ses preuves depuis longtemps et jouit d'une excellente réputation bien méritée. Il donne un brillant solide à la chaussure sans l'endommager.



HENRI JONAS & CIE

MAISON FONDÉE EN 1870

173-177 RUE ST-PAUL OUEST, MONTREAL

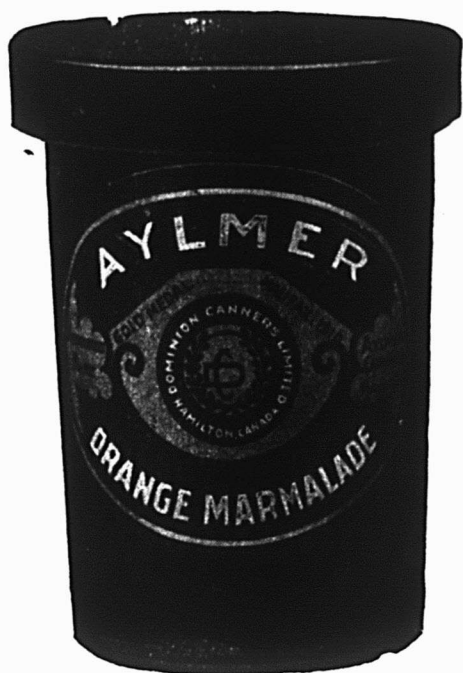
La Marmelade d'Orange Aylmer

*Est toujours un article de
bonne vente*



"Le Sceau de la Qualité"

Votre confiance dans la qualité de cette ligne est certainement bien placée. Le "Sceau de la Qualité" est votre garantie que les ingrédients qui entrent dans sa composition sont soigneusement choisis et convenablement préparés.



La Marmelade d'Orange Aylmer est un grand favori parmi les ménagères. Elle se vend couramment sur sa réputation. Chaque grosseur différente de pot aide à la vente d'un autre.

Conservez en mains un bon stock de cette marque particulière.

Dominion Canners Limited

Hamilton

Canada

PRIX COURANT

Dans la liste qui suit sont comprises uniquement les marques spéciales de marchandises dont les maisons, indiquées en caractères noirs, ont l'agence ou la représentation directe au Canada ou que ces maisons manufacturent elles-mêmes. Les prix indiqués le sont d'après les derniers renseignements fournis par les agents, représentants ou manufacturiers eux-mêmes.

WAITER BAKER & CO., LTD.

BRODIE & HARVIE, LIMITED

Chocolat Premium, pains de 1/2 livre et de 1/4 livre, boîte de 12 livres, par livre0.37

Breakfast Cocoa, boîtes de 1-5, 1/4, 1/2, 1 et 5 livres0.41

Chocolat sucré, Caracas, 1/4 et 1/2 de liv., boîtes de 6 liv.0.32

Caracas Tablets Cartons de 5c, 40 cartons par boîte, la boîte1.45

Caracas Tablets, cartons de 5c, 20 cartons par boîte, 1 boîte0.75

Caracas Assortis 33 paquets par boîte, la boîte1.30



Chocolat sucré, "Diamond", pain de 1-16 de livre, boîtes de 6 livres, la livre0.26

Chocolat sucré Cinquième, pains de 1-5 de livre, boîtes de 6 livres, la livre0.25

Cacao Falcon (pour soda chaud et froid) boîtes de 1, 4 et 10 livres, la livre0.36

Les prix ci-dessus sont F.O.B. Montréal.

Farines préparées de Brodie. La doz "XXX" (Étiquette rouge) paquets de 3 livres2.80
Paquets de 6 livres5.50
Superb, paquets de 3 livres2.70
Paquets de 6 livres5.30
Crescent, paquets de 3 livres2.75
Paquets de 6 livres5.40
Buckwheat, paquets de 1 1/2 livres. 1.75
— — — 3 livres.
— — — 6 livres.

Griddle Cake, paquets de 3 liv.
Paquets de 5 livres
Pancake, paquets de 1 1/2 livre
Avoine roulée Perfection, la douzaine de paquets0.00
Pancake, paquets de 1 1/2 livre.

Les caisses contenant 12 paquets de 6 livres ou de 2 douzaines de 3 livres, à 30 cents chaque.

La pleine valeur est remboursée pour caisses retournées complètes et en bon état seulement.

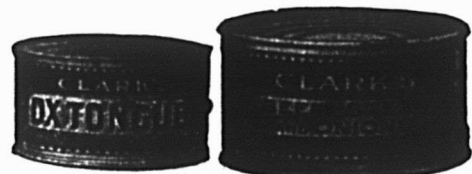
Pour les cartons contenant 1/2 douzaine de paquets de 6 livres, ou 1 douzaine de paquets de 3 livres, pas de frais.

Condition: argent comptant

W. CLARK, LIMITED, Montréal.

Conserves La douz.
Corned Beef Compressé 1/2s. 2.90
Corned Beef Compressé 1s. 4.45
Corned Beef Compressé 2s. 9.25
— — — 6s. 34.75
Corned Beef Compressé14s. 80.00

Roast 1/2s. 2.90
Boast 1s. 4.45
Roast 2s. 9.25
Roast 6s. 34.75
Boeuf bouilli 1s. 4.45
Boeuf bouilli 2s. 9.00
Boeuf bouilli 6s. 34.75
Veau en gelée 1/2s. 0.00
Veau en gelée 1s. 0.00
Fèves au lard, Sauce Chili, étiquettes rouge et dorée, caisse de 66 livres, 4 douzaines à la caisse, la douzaine0.95
do, 43 livres, 4 douzaines, la douz. 1.25
do, grosses boîtes, 42 livres, 2 douzaines, la douzaine2.30
do, boîtes plates, 51 livres, 2 douzaines, la douzaine2.95
— à la Végétarienne, avec sauce tomates, boîtes de 42 livres2.25



— au lard, grandeur 1 1/2
Sauce Chili, la douzaine1.90
Pieds de cochons sans os1s. 4.95
Pieds de cochons sans os2s. 9.90
Boeuf fumé en tranches, boîtes de fer-blanc3.45
Boeuf fumé en tranches, pots en verre1s. 4.15

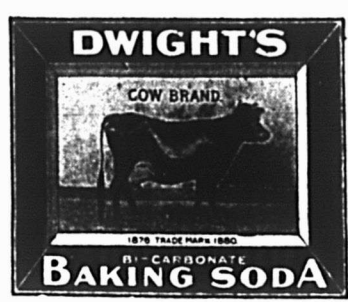


CASCO 2 3/8 CLYDE 2 1/8

FAUX-COLS ARROW

Donnant une élégante apparence demilitaire. S'ajustant bien et possédant un ample espace pour le noeud de la cravate.

CLUETT, PEABODY & CO., INC. Fabricants, MONTREAL



“COW BRAND” la marque toujours digne de confiance dans ses résultats.

Aucun autre soda sur le marché n'est aussi connu de la bonne ménagère que le “Cow Brand” Il est fameux pour ses résultats absolument certains, sa force, sa pureté. Recommandez-le à toutes.

Prenez-en en stock, votre marchand de gros en a.

CHURCH & DWIGHT
Manufacturiers LIMITED.

MONTREAL



Les
**Chaussures
 de Sports
 "LIFE BUOY"**

Tout semble indiquer que la demande pour ces sortes de chaussures sera plus considérable cette année que d'ordinaire, et vous ferez bien d'en faire provision d'avance.

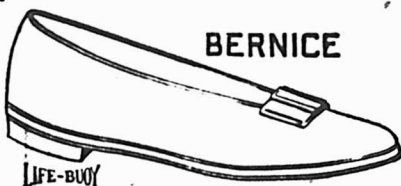
Vos commandes adressées à l'un ou l'autre des deux Entrepôts-succursales spécifiés ci-dessous, vous seront expédiées par PREMIER TRAIN, dès réception de vos ordres.

The Kaufman Rubber Co.,
 LIMITED

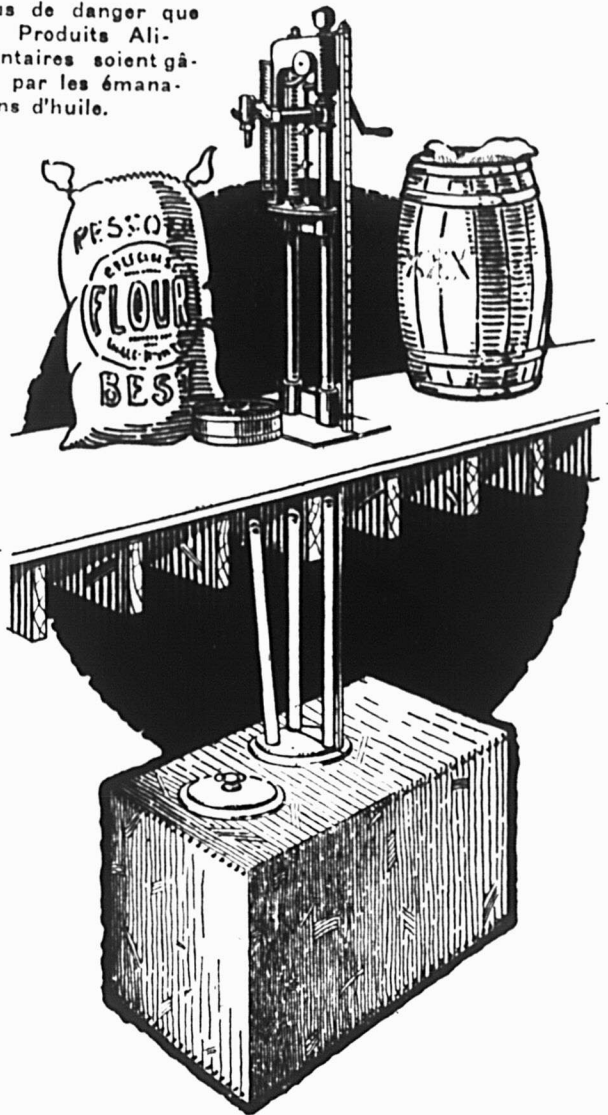
Montréal - - - 310 Rue Craig Ouest

Québec - - - - 615 Rue St-Valier

*Faites des
 "LIFE BUOY"
 votre ligne
 favorite d'été*



Plus de danger que les Produits Alimentaires soient gâtés par les émanations d'huile.



**Systeme d'Emmagasinage
 de
 l'Huile BOWSER**
ESTABLISHED 1885

Les dommages sérieux qui arrivent fréquemment aux approvisionnements alimentaires par les émanations d'huile, sont dus à l'emmagasinage défectueux de l'huile. Les émanations, du fait de leur assimilation facile avec l'air, se répandent dans tout le magasin où tous les aliments capables d'absorption et de contamination sont rendus inutilisables.

Le BOWSER retient les émanations d'huile (qui sont d'ailleurs la force et le corps de l'huile) là où elles doivent être, c'est-à-dire dans l'huile même — et prévient toutes autres pertes telles que renversement, égouttement, sur-mesure, etc.

Tout marchand vendant de l'huile devrait avoir un Bowser — c'est un épargneur d'argent et un producteur de profits.

Ecrivez à présent pour catalogue.

S. F. BOWSER & Co., Inc.

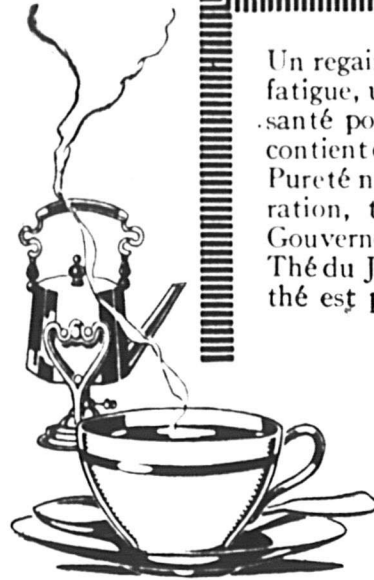
TORONTO (Ont.)

et 507 Bâtisse Coristine, Montréal (P.Q.)

BUREAUX DE VENTES DANS
 TOUS LES CENTRES

REPRESENTANTS
 PARTOUT

THÉ DU JAPON



Un regain de vigueur quand arrive la fatigue, un aliment pour les forts, la santé pour les malades, voilà ce que contient chaque tasse de Thé du Japon. Pureté naturelle et absence d'adultération, tels sont les règlements du Gouvernement Japonais. Buvez du Thé du Japon pour être sûrs que votre thé est pur.

*"Le thé adoucit le caractère,
éveille l'esprit, stimule l'or-
ganisme."*

14

une de nos annonces au consommateur.

Nous créons la demande en faveur du Thé du Japon--c'est sa qualité supérieure qui maintient cette demande.

Quel que soit le volume de publicité au consommateur et si attrayante qu'elle puisse être, elle ne pourrait pas continuer à augmenter la demande en faveur du Thé du Japon, si sa qualité ne répondait pas aux exigences du client.

Recueillez votre part de la demande de Thé du Japon en suggérant à la ménagère d'en acheter. Elle lit constamment ce que nous publions dans nos annonces au consommateur et une suggestion de votre part déterminera un courant de ventes.

Le Thé du Japon vous donne des profits.

LE PRIX DES BALAIS ne sera pas plus bas cette année. IL EST PROBABLE QU'IL AUGMENTERA.

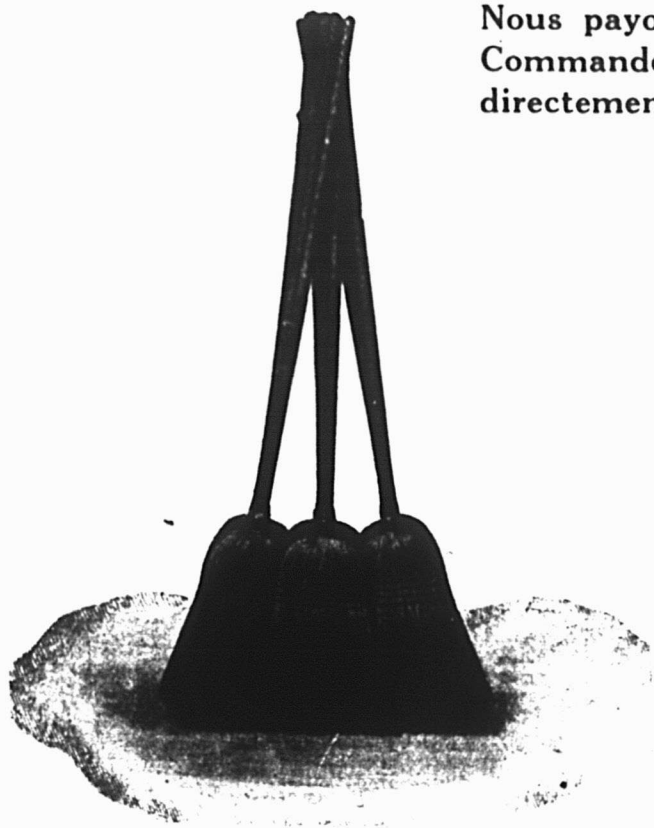
Nous conseillons vivement au commerce de donner à présent, ses commandes pour les besoins de l'été. Nous payons le fret par envois de six douzaines. Commandez vos balais à votre marchand de gros ou directement à nous, Nous garantissons satisfaction.

VENDUS EN GROS PAR:—

H. N. Bate & Sons Ltd.
S. J. Major Ltd.
The F. J. Castle Co., Ltd.
Provost & Allard
E. M. Lerner & Sons
J. B. Verdon & Sons
L. H. Major & J. Soubliers } **OTTAWA**

P. D'Aoust & Co., à Hull (Qué.)
Monette & Valin Ltée, à Hull (Qué.)
A. C. Trempe & Fils Ltée, à Sorel (Qué.)
Lafrance & Sylvestre Ltée, à St-Hyacinthe (Qué.)
Chevalier, Pouliot & Co., à Joliette (Qué.)

The
Parker Broom Co.,
OTTAWA (Canada)



— — — en verre	¼s.	2.95
— — — en verre	¼s.	1.75
Langue, jambon et pâté de veau	¼s.	2.25
Jambon et pâté de veau	¼s.	2.25
Viandes en pots épicées, boîtes en fer blanc, boeuf, jambon, langue veau gibier	¼s.	0.75
— — — en fer blanc, boeuf, jambon, langue, veau, gibier	¼s.	1.40
— — — de verre, poulet, jambon, langue,	¼s.	2.35
Langues	¼s.	
—	1s.	
— de boeuf, boîtes en fer blanc,	½s.	3.85
—	1s.	7.95
—	½s.	12.45
—	2s.	15.95
— en pots de verre		
— de boeuf pots de verre,	size 1½	14.50
—	2s.	17.50
Mince Meat en "tins" cachetés hermétiquement		

CANADIAN BOILED DINNER

1s.	2.45
2s	5.95
Mince meat.—	
En seaux de 25 livres	0.21
En cuves, 50 livres	0.21
Sous verre	3.45

KETCHUP AUX TOMATES

Bouteilles,	
— 56" 16 —	3.50

BEURRE DE PEANUT

Beurre de Peanut, 16 " — ¼ — 2	1.45
Beurre de Peanut, 24 " — ½ — 2	1.95
Beurre de Peanut, 17 " — 1 — 1	2.45
Boîtes carrées	
Seaux 24 livres	0.30
Seaux 12 livres	0.31
Seaux 5 livres	0.33

Clark's Fluid Beef Cordial, bouteilles de 20 onces, 1 douzaine par caisse, la douzaine	10.00
Clark Fluid Beef Cordial, bout. de 10 onces, 2 douz. par caisse, la douz.	5.00

Fèves au lard, sauce tomate, étiquette bleue, caisse de 66 livres, 4 douzaines à la caisse, la douzaine.	0.95
do, 41 liv., 4 douz., la douz. 1's	1.25
do, 40 liv., 2 douz., la douz. 2's	2.30
do, boîtes plates, 49 liv., 2 douz., la douz.	2.95
do, grosses boîtes, 67 liv., 2 douz., la douz.	3.35
do, grosses boîtes, 96 liv., 1 douz., la douz.	12.00
do, grosses boîtes, 82 liv., ½ douz., la douz.	20.00

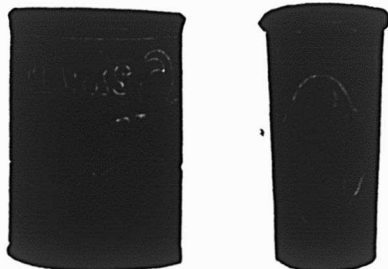
FEVES AU LARD

Etiquette rose, caisse de 66 liv., 4 douz. à la caisse, la douz.	0.85
do, 43 liv., 4 douz. à la caisse, la douz.	1.15
do, 42 liv., 2 douz. à la caisse, la douz.	1.95
do, boîtes plates, 51 liv., 2 douz., la douz.	2.50
do, grosses boîtes, 68 liv., 2 douz., la douz.	2.95
do, grosses boîtes, 96 liv., 1 douz., la douz.	10.00
do, grosses boîtes, 82 liv., ½ douz., la douz.	18.00
Pork & Beans, Tomato, 1½	1.90
Pork & Beans, plain, 1½	1.65
Veau en gelée	0.00
Hachis de Corned Beef	¼s 1.95
Hachis de Corned Beef	1s. 3.70
Hachis de Corned Beef	2s. 5.45
Beefsteak et oignons	¼s. 2.90
Beefsteak et oignons	1s. 4.45
Beefsteak et oignons	2s. 8.45
Saucisse de Cambridge	1s. 4.45
Saucises de Cambridge	2s. 8.45
Pieds de cochons sans os	½s. 2.90

Prix sujets à changements sans avis
 Commandes prises par les agents sujettes à acceptation de La Maison.
 (Produits du Canada.)

KLIM

Grandeur Hôtel, 6 boîtes de 10 livres, à la caisse	\$15.50
Grandeur Famille, 24 boîtes de 16 onces, à la caisse.	6.30
Grandeur Echantillon, 48 boîtes de 4 onces, à la caisse	4.50



Mince Meat	1s.	2.95
Mince Meat	2s.	4.45
Mince Meat	5s.	12.95

Les Fèves au Lard
Les Soupes aux Légumes
de
CLARK
Deux produits de vente rapide.
Bien annoncés et d'une réputation sans égale de *qualité*.
Economique pour vos clients.
Profitable pour vous.
W. Clark Ltd - Montréal



Le Cacao et le Chocolat de Baker
Procurent de bons clients et les conservent
Ce sont les produits sur lesquels on peut le plus compter, vendus avec une garantie réelle de pureté et de qualité supérieure; préparés en conformité avec les lois des produits alimentaires purs de tous les Etats; ils se vendent couramment et assurent un rapide écoulement de stock.
WALTER BAKER & CO. Limited
Montréal, (Canada)
Dorchester, (Mass.)
Fondée en 1780



Registered Trade-Mark

Demandes toujours cette marque
Téi Lasalie 92

Demandez les Saucisses
Etiquettes de
COTE & LAPOINTE
287 RUE ADAM, MAISONNEUVE
Manufacturiers de
Saucisses spéciales au Porc Frais.
Frankfurt, Saucisse aux Fèves et Porc, Saucisse au Riz et Porc, Saucisse au Sauge, Saucissons de Boulogne et à l'Ail et jambon pressé.
Toujours les Meilleures.
Vendez-les et ayez des clients satisfaits



Farines Préparées de Brodie
Licence No 2-001.
Avoines Roulées "Perfection"
Licence No 2-034.
Le Contrôleur des Vivres ayant accordé les licences ci-dessus, les EPICIERS se trouvent pleinement protégés pour la vente de ces produits.
BRODIE & HARVIE Limited
Montréal Téléph. Main 436

Arthur Brodeur
MANUFACTURIER
D'EAUX GAZEUSES
Spécialités:
IRON BREW GINGER ALE CREAM SODA LEMON SOUR CHERRY CREAM CHAMPAGNE KOLA
CIDRE CHAMPAGNE CIDRE DE POMME EAU MINERALE FRAISE ORANGE SIPHON, ETC
35 rue Frontenac, TELEPHONE LASALLE 256

MONUMENTS
MARBRE & GRANIT
Spécialités: Sculpture, Statues, Bas-relief, etc.
J. BRUNET Limitée,
675 Chemin de la Côte-des-Neiges

Service régulier et glace pure
THE CITY ICE CO., LIMITED
Bureau principal:
280 ST-JACQUES
Téléphone Main 8605
" " 8606
" " 8607

Bonnes chasses et pêches pendant la saison.
Meilleures conditions pour touristes et voyageurs.
Jeu de Tennis et Croquet—Chaloupe et Voiture à la disposition des visiteurs.
SQUARE LAKE INN
A. BRAZE, Prop.
Pension \$14.00 et plus par semaine
Bell Tél. 23 ring 32 Station St-Faustin (P.Q.)

Volaille Vivante, Oeufs Frais Pondus et Plume
Demandés par
P. POULIN & CIE
MARCHE BONSECOURS, MONTREAL
Remises Promptes. Pas de Commission.
Demandez les prix par lettre.

SIROP
DE GOUDRON ET D'HUILE DE FOIE DE MORUE DE
Mathieu
CASSE LA TOUX
Gros flacons.—En vente partout.
CIE. J. L. MATHIEU, Prop., SHERBROOKE P. Q.
Fabricant aussi les Poudres Nervines de Mathieu, le meilleur remède contre les maux de tête, la Névralgie et les Rhumes Fiévreux.



Ce que dit E. B. EDDY



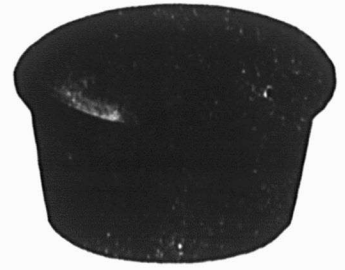
Seau d'utilité générale

Du fait de l'augmentation continue des prix de revient du zinc, du fer-blanc, du fer galvanisé, etc., employés dans la manufacture des articles de ménage, les *Articles en Fibre* ont vu leur faveur augmenter considérablement pour cuvettes, seaux, planches à laver et autres accessoires de maison, d'un usage courant.

Les ménagères canadiennes montrent leur préférence pour ces articles de fibre, en achetant un millier par jour.

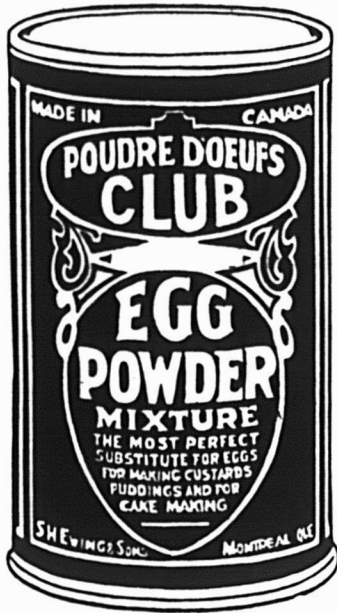
Obtenez-vous votre part de ce commerce profitable?

Ecrivez-nous pour liste de prix illustré



Crachoirs 2 grandeurs

The E. B. EDDY Company, Limited, - Hull, Canada



LA POUDRE D'OEUF "CLUB"

est celle que tout marchand devrait tenir, parce que c'est un succédané des oeufs, qui est garanti pur et dont tous les ingrédients sont absolument purs.

LA POUDRE CUSTARD "CLUB"

est fabriquée conformément à la loi des "Aliments Purs", et est aussi délicate que les oeufs, dans les gâteaux, blanc-manges, etc., etc.

Cette poudre est de moitié moins cher que les oeufs et produit les mêmes résultats.

Demandez-nous nos prix et conditions aux marchands.

S. H. EWING & SONS

98 RUE KING, MONTREAL (P.Q.)

TELEPHONES, MAIN 65
" " 155
" " 7925

L'appel du Canada— "Conservez les Aliments!"

La perte d'aliments — même la plus légère, est, dans les conditions présentes, absolument criminelle.

Les fabricants de conserves devraient prendre toutes les précautions possibles pour éviter toute perte dans les conserves de cette année, en scellant les bocaux en verre de confitures, etc., avec les Capsules Anchor, d'une sécurité absolue.

Il a été prouvé par l'expérience, que les Capsules Anchor étaient la meilleure méthode de protection contre la contamination en général.

En outre, ces seaux gracieux ajoutent à l'apparence de votre stock qui voit de ce fait sa valeur matériellement rehaussée.

Protégez-vous cette saison contre la perte, en scellant vos bocaux de verre avec le seau de sécurité: les Capsules Anchor.

Anchor Cap & Closure Corporation
OF CANADA, LIMITED

MUNUFACTURE ET BUREAUX GENERAUX



50 Chemin Dovercourt TORONTO (ONT.)



Fait en Canada

La douz.

Caisse assortie, contenant 4 douz.	1.15
Citron	— 2 — 1.15
Orange	— 2 — 1.15
Framboise	— 2 — 1.15
Fraise	— 2 — 1.15
Chocolat	— 2 — 1.15
Pêche	— 2 — 1.15
Cerise	— 2 — 1.15

Vanille — 2 — 1.15

Poids, caisse de 4 douz., 15 liv., caisse de 2 douz., 8 livres.
Tarif de fret, 2e classe.



Fait en Canada

La douz.

Caisse assortie, contenant 2 douz.	1.35
Chocolat,	— — 1.35
Vanille,	— — 1.35
Fraise,	— — 1.35

Citron. — — 1.35

Sans essence — — 1.35

Poids par caisse, 11 3/4 livres. Tarif de fret, 2e classe.

CHURCH & DWIGHT

Cow Brand Baking Soda.



En boîtes seulement.

Empaqueté comme suit:

Caisnes de 96 paquets de 5 cents . . . \$3.45

Caisse de 60 paquets de 1 livre.. \$3.45

— — 120 — de 1/2 livre.. 3.65

— — 30 — de 1 livre..

et 60 paquets mélangés, 1/2 livre. 3.55

Tablettes Chamberlain

Une ligne qui a été constamment annoncée, d'année en année;

- qui est connue presque partout;
- qui vous paye un pourcentage de profits plus élevé que la moyenne.
- qui ne prend que peu de place sur le comptoir, ou sur vos rayons et qui n'y reste pas longtemps;
- c'est une ligne que vous devez tenir.

Ecrivez aujourd'hui pour notre proposition. Un généreux approvisionnement de Cartes de Vitrites, Cartes de Comptoirs, Pamphlets, Catalogues, etc., est prêt pour vous.

The Chamberlain Medicine Co.,
TORONTO

REMEDE
CONTRE
LA TOUX

Chamberlain

E. W. GILLETT COMPANY LIMITED

Toronto, Ont.



AVIS.—1. Les prix cotés dans cette liste sont pour marchandises aux points de distribution de gros dans Ontario et Québec, excepté là où des listes spéciales de prix élevés sont en vigueur, et ils sont sujets à varier sans avis.

Levain en Tablettes
'Royal'

Caisse 36 paquets, à la caisse . . 1.50



Poudre à Pâte
'Magic'

Ne contient pas d'alun. La doz.
6 doz. de 2 oz. \$0.75
4 doz. de 4 oz. 1.15
4 doz. de 6 oz. 1.60
4 doz. de 8 oz. 2.15
4 doz. de 12 oz. 2.65
2 doz. de 12 oz. 2.70
4 doz. de 1 lb. 3.40
2 doz. de 1 lb. 3.45
1 doz. de 2 1/2 lbs. 8.30
1/2 doz. de 5 lbs. 15.10
2 doz. de 6 oz. à la
1 doz. de 12 oz. cse
1 doz. de 16 oz. 9.20

Vendue en canistre seulement.

Remise spéciale de 5% accordée sur les commandes de 5 caisses et plus de la Poudre à Pâte "Magic".



2 doz ppts. 1/2 lb.
4 doz. ppts. 1/4 lb.

5 lbs. canistres carrées (1/2 doz. la lb. dans la caisse) 0.95
10 lbs. caisses en bois 0.89
25 lbs. seaux en bois 0.89
100 lbs. en barillets (baril ou plus) 0.84
360 lbs. en barillets 0.83

Fèves Cuites au Four

DE

HEINZ

une des 57 Variétés

LES Fèves Rôties de Heinz sont réellement cuites au four, et non pas seulement bouillies et passées à la vapeur; elles sont saines, farineuses et nourrissantes. Elles répondent à la demande de vos clients pour un aliment économique, approprié qui donne la plus grande valeur nutritive pour la moindre dépense de temps et d'argent. Et leur réputation de qualité est déjà connue de votre commerce par des années de publicité.

H. J. Heinz Company

Cuisines Canadiennes: Leamington (Canada)

Entrepôts: Montréal et Toronto

Fournisseurs du Gouvernement de Sa Majesté

LESSIVE
PARFUMÉE DE
GILLETT

La caisse
4 doz. à la caisse 5.45
3 caisses 5.35
5 caisses ou plus 5.30

Soda "Magic"
la caisse
No. 1 caisse 60 paquets de 1 lb. . . 3.95
5 caisses 3.90
No. 6, caisse de 100 ppts. de 10 oz. . 4.35
5 caisses 4.25

Bicarbonat de Soude supérieur de "Gillett"
Caque de 100 livres, par caque 4.90
Barils de 400 livres, par baril . . 13.90

Crème de Tartre "Gillett"
1/4 lb. ppts. papier. La doz. (4 doz. à la caisse) 2.80
1/2 lb. paquets de papier (4 doz. à la caisse) 5.45
1/2 lb. Caisnes avec couvercle vissé. (4 doz. à la caisse) 6.00
Par Caisse

Assortis. 22.15

Nouveaux prix du Soda Caustique de Gillett:

La liv. Franco dans Québec et Ontario
Seaux en bois, 25 liv. 0.12
Seaux en bois, 50 liv. 0.11 1/4
Caisnes en bois, 50 liv. 0.10 1/4
Canistres 5 livres 0.15
Canistres 10 livres 0.13 1/4
Barils en fer, 100 livres 0.10 1/4
Barils 400 livres 0.10 1/4

THE CANADA STARCH CO., LTD
Manufacturier des Marques
Edwardsburg.

Empois de buanderie. La liv.
Canada Laundry Starch (caisse de 40 livres) 0.09 1/4
— White Gloss (caisse de 40 livres, paquets de 1 livre . . . 0.10
Empois No. 1, Blanc ou Bleu, (caisses de 48 liv.), boîtes en carton de 3 livres 0.10 1/4
Kegs No. 1 d'Empois Blanc No 1 (caisse de 100 livres) 0.10
Barils d'Empois Blanc No 1, (200 livres) 0.10
Edwardsburg Silver Gloss, paquets chromo de 1 liv., (20 livres) 0.11 1/4
Empois Silver Gloss (48 liv.), en bidons de 6 livres 0.13
— — (36 liv.)
boîtes à coulisces de 5 livres . . 0.13
Kegs Silver Gloss, gros cristaux (100 livres) 0.11
Benson's Enamel (eau froide) (40 liv.), la caisse 3.25
Celluloid
Caisse conterant 45 boîtes en carton, par caisse 4.50

Empois de cuisine.
 W. T. Benson's & Co's. Celebrat-
 et Prepared Corn (40 liv.) . . 0.11½
 Canada Pure Corn Starch (40 li-
 vres) 0.10½
 Farine de pomme de terre raffi-
 née Casco, (20 liv.), paquets
 de 1 livre 0.18
 (Boîte de 20 liv., ¼c. en plus, ex-
 cepté pour la farine de pomme de ter-
 re).

Sirop de Blé-d'Inde. Marque Crown.

Par caisse

Jarres parfaitement cachetées, 3
 livres, 1 douz., en caisse . . 4.25
 Boîtes de 2 liv., 2 doz., en cal-
 se 4.65
 Boîtes de 5 liv., 1 doz. en caisse 5.20
 — 10 liv., ¼ doz., en caisse 4.95
 — de 20 liv., ¼ doz., en caisse 4.90
 (Les boîtes de 5, 10 et 20 livres ont
 une anse en fil de fer).
 Barils, environ 700 livres . . . 0.07
 DemiBaril, environ 350 livres... 0.07½
 Quart de Baril, environ 175 liv. 0.07½
 Seaux en bois de 8 gals., 25 liv.,
 chaque 2.15
 — — 3 gals., 38½ liv., cha-
 que 3.25
 — — 5 gals., 65 liv., cha-
 que 5.25

Sirop de Blé-d'Inde. Marque Lily
 White.

Par caisse

Boîtes de 2 livres, 2 douzaines. 5.15
 Boîtes de 5 livres, 1 douzaine. 5.70
 Boîtes de 10 livres, ½ douzaine 5.45
 Boîtes de 20 livres, ¼ douzaine 5.40

(Les boîtes de 5, 10 et 50 livres ont une
 anse en fil de fer.)

Fret payé pour 5 caisses de sirop ou
 250 livres, pour 10 boîtes d'empois ou
 10 boîtes assorties de sirop et d'empois
 jusqu'à toute station de chemin de fer
 dans les provinces de Québec et d'On-
 tario à l'est ou au sud du Sault Sainte-
 Marie, Sudbury, North Bay et Matta-
 wa et jusqu'à tous les ports des lacs
 pendant la saison de navigation.

Conditions, net 30 jours. Pas d'es-
 compte pour paiement d'avance.

**BORDEN MILK CO., LIMITED
 MONTREAL**

Liste des prix pour l'est de Fort Wil-
 liam, (cette dernière ville comprise),
 dans les provinces d'Ontario, de Qué-
 bec et Maritimes.



LAIT CONDENSE

La caisse

Marque Eagle, 48
 boîtes 8.75
 — Reindeer, 48
 boîtes 8.45
 — Silver Cow,
 48 boîtes 7.90
 — "Gold Seal"
 et "Purity", 48
 boîtes 7.75
 Marque Mayflower, 48 boîtes . . . 7.75
 — "Challenge", "Clover", 48
 boîtes 7.25



Lait Evaporé

Marques St-Charles,
 Jersey, Peerless,
 "Hotel", 24 boîtes . . . 6.40
 "Tall", 48 boîtes . . . 6.50
 "Family", 48 boîtes . . 5.50
 "Small", 48 boîtes . . 2.60

CAFE CONDENSE

Marque Reindeer, "Grande", 24
 boîtes 5.75
 — "Petite", 48 boîtes 6.00
 — Regal, 24 boîtes 5.40
 Cacao Marque Reindeer —
 24 grandes boîtes 5.75
 — Marque Reindeer, petites boi-
 tes 6.00

Conditions: net, 30 jours.
 Lots de 5 boîtes et plus, fret payé
 jusqu'à 50 cents par cent. Le surplus
 sera marqué sur la facture.

PRODUITS B. F. BABBITTS

Nous cotons:

Poudre de savon 1776, caisse de
 100 paquets \$4.00
 Nettoyeur Babbitt, caisse de 100
 paquets, \$4.00
 Nettoyeur Babbitt, ½ caisse de 50
 paquets \$2.00
 Nettoyeur Babbitt, (Kosher), cal-
 se de 50 paquets \$2.00
 Lessive Pure Babbitt, caisse de 4
 douzaines \$4.50
 Port payé pour envois de 5 caisses ou
 plus, ne dépassant pas un fret de 25
 cents les 100 livres.

HENRI JONAS & CIE

Montréal.

Pâtes Alimentaires "Bertrand"

Petites Pâtes—
 Extraits Culinaires "Jonas" La doz.
 1 oz. Plates Triple Concentré 1.00
 2 oz. Carrées — — 2.30
 4 oz. — — — 4.00
 8 oz. — — — 7.50



Une boîte de 10c. pour 5c. et des primes pour les Marques de Commerce

Voilà la proposition de vente que vous re-
 cevez avec le Nettoyeur Babbitt.

La ménagère connaît le Babbitt. Cela ne
 demande que peu d'efforts de votre part pour
 vendre rapidement votre stock.

On peut toujours se fier au Nettoyeur de
 Babbitt. C'est pour cette raison qu' il pro-
 cure des ventes répétées.

Wm. H. DUNN LIMITED, MONTREAL



LICENCE No.

La loi vous oblige à étamper sur tous vos produits alimentaires,
 entêtes de lettres, fiches de ventes, commandes, paquets, etc., le
 No. de votre licence obtenue de la Commission Canadienne des
 vivres.

*Nous pouvons vous fournir l'étampe en caoutchouc,
 comme dessin ci-contre, avec le No. de votre licence,
 pour \$1.50.*

ADRESSEZ-VOUS POUR CELA AU

"PRIX COURANT", 80 rue St-Denis, MONTREAL



Un Système de Caisse Enregistreuse "National" résoudra pour vous les problèmes du manque de commis causés par la guerre

Les marchands du Canada sont confrontés avec de nouveaux et sérieux problèmes.

(1) Le personnel de vente est très rare. Pour parer à ce déficit, il est devenu nécessaire pour le commerçant d'adopter des méthodes modernes qui prépareront des commis meilleurs.

(2) L'engagement des commis est beaucoup plus coûteux qu'autrefois. Pour faire face à cette condition, il est nécessaire que les commis servent plus de clients et effectuent plus de ventes.

(3) Le personnel de vente qu'on peut se procurer à présent est étranger à ce genre de travail. Il n'a que peu ou pas de pratique. Il est moins habile. Il n'est pas aussi bon producteur d'affaires qu'il pourrait l'être. Pour combler ce handi-

cap, le marchand a absolument besoin de méthodes de tenue de magasin qui aideront à instruire les nouveaux venus et à les rendre très efficaces.

Le marchand placé en face de tels problèmes, se doit à lui-même, à sa famille, et à son propre commerce d'installer, sans retard, un Système de Caisse enregistreuse "National".

Une Caisse Enregistreuse "National" vous assurera protection, prompt service et économie.

Elle vous procurera des comptes exacts et interchangeable. Elle activera votre service de telle sorte que des ventes plus nombreuses pourront être faites par le commis. Elle arrêtera l'à-peu-près et les pertes. Elle aidera à faire de bons vendeurs.

Une Caisse Enregistreuse "National" aura tôt fait de se payer par elle-même, en outre des économies qu'elle fait faire.

- - - Pour plus amples informations, remplissez ce coupon et mettez-le à la poste aujourd'hui - - -

Département No C. 16
The National Cash Register Company
of Canada, Limited, Toronto, Ont.

Veuillez, s.v.p. me donner de plus amples informations sur ce qu'un système de C. E. N. peut faire pour mon magasin.

Nom _____ Commerce _____

Adresse _____

Cette Marque de Commerce Signifie Plus de Dollars pour les Marchands

La marque de commerce enregistrée, du Petit Lord Fautleroy, signifie des dollars pour vous, parce que le public canadien l'a essayée et goûtée et qu'il a reconnu qu'elle représente la qualité et constitue la plus haute perfection qu'on puisse obtenir dans l'art de la fabrication des biscuits.

Les Marchands-Détailants de partout, sont fiers d'être identifiés avec les Biscuits Sodas Jersey Cream, parce que cela signifie satisfaction absolue pour le client et ventes répétées — et profits.

Et rappelez-vous que notre publicité continue dans les journaux entretient et augmente la demande pour ces Sodas excellents.

The McCormick Manufacturing Co., Limited

Bureaux Principaux et Fabrique: London (Canada)
Entrepôts Succursales: Montréal, Ottawa, Hamilton, Kingston, Winnipeg, Calgary, Port-Arthur, St-Jean (N.B.)

Fabricants aussi des Biscuits de Fantaisie McCormick's



McCormick's JERSEY CREAM Sodas

16 oz. — — —	14.60
2 oz. Rondes Quintessences	2.49
2 1/2 oz. — — —	2.74
5 oz. — — —	4.61
2 oz. — — —	1.90
8 oz. — — —	8.00
8 oz. Carrées Quintessences	8.00
4 oz. Carrées Quintessences, bouchons émeri	5.00
8 oz. Carrées Quintessences, bouchons émeri	9.00
2 oz. Anchor Concentré	1.26
4 oz. — — —	2.11
8 oz. — — —	3.60
16 oz. — — —	7.20
2 oz. Golden Star "Double Force"	0.95
4 oz. — — —	1.75
8 oz. — — —	3.25
16 oz. — — —	5.75
2 oz. Plates Solubles	0.91
4 oz. — — —	1.75
8 oz. — — —	3.25
16 oz. — — —	5.75
1 oz. London	0.65
2 oz. — — —	0.95
Extraits à la livre, de	\$1.25 à \$4.00
— au gallon, de	8.00 à 24.00
Mêmes prix pour les extraits de tous fruits.	
Vernis à chaussures.	La douz
Marque Froment, manquant.	
Marque Jonas, manquant.	
Vernis militaire à l'épreuve de l'eau. \$2.50.	
Moutarde Française "Jonas"	La gr.
Pony	2 doz. à la caisse 15.00
Small	2 — — 12.00
Medium	2 — — 18.00
Large	2 — — manquant
No. 64 Jars	1 — — manquant
No. 65 Jars	1 — — 30.00
No. 66 Jars	1 — — 36.00

No. 67 Jars	1 — — manquant
No. 68 Jars	1 — — manquant
No. 69 Jars	1 — — manquant
Molasse Jugs	1 — — manquant
Jarres, 1/4 gal.	1 — — manquant
Jarres, 1/2 gal.	1 — — manquant
Pts Perfect Seal, 1 doz.	à \$33.00 par grosse.
Qrts. Perfect Seal, 1 doz.	à \$45.00 par grosse.
— — —	1/4 livre, c-s 29

Poudre Limonade "Mesina" Jonas

Petites boîtes, 3 douzaines par caisse	à \$15.00 la grosse.
Grandes boîtes, 3 douzaines par caisse.	à \$36.00 la grosse.
Sauce Worcestershire	15.00
"Perfection" 1/2 pt.	à \$15.00 la grosse, 3 douzaines par caisse.

L. CHAPUT, FILS & CIE, LTEE, Montréal.

"PRIMUS"

Thé Noir Ceylan et Indien

Etiquette Rouge, paquets de 1 livre, c-s 30 livres, la livre	0.58
— — — 1/2 livre, c-s 30 livres, la livre	0.58
— — — 1/4 livre, c-s 29 1/2 livres, la livre	0.60
Etiquette Argent, paquet de 1 livre, c-s 30 livres, la livre	0.65
— — — 1/2 livre, c-s 30 livres, la livre	0.65
— — — 1/4 livre, c-s 29 1/2 livres, la livre	0.67

"PRIMUS"

Thé Vert Naturel, non coloré

Etiquette Rouge, paquets de 1 livre, c-s 30 livres, la livre	0.58
--	------

— — — 1/2 livre, c-s 30 livres, la livre	0.58
— — — 1/4 livre, c-s 29 1/2 livres, la livre	0.60
Etiquette Argent, paquet de 1 livre, c-s 30 livres, la livre	0.65
Etiquette Argent, paquets 1/2 livre, c-s 30 livres, la livre	0.65
Etiquette Argent, paquets 1/4 livre, c-s 29 1/2 livres, la livre	0.67

AGENCES



AGENCES
LAPORTE, MAR
TIN LIMITEE

Eau de Vichy

Admirable crown.	50 Btles.	8.50 c-s
Neptune	50 Btles	9.50 c-s
Limonade de Vichy		
La Savoureuse	50 Btles	12.50 c-s
	100 1/2 Btles	15.00 c-s

Eau Minérale Naturelle

Ginger Ale et Soda Importées		
Ginger Ale Trayder's—		
c-s doz., chop.	1.50 doz.	(cou-)
Extrait de Malt.		
Miller de Milwaukee,	cs 2 doz.	4.60 c-s
Miller de Milwaukee,	Brl 8 doz.	18. brl.
Lager Beer		
Miller's High Life,	Baril 10 doz.,	18.50 Brl.

Bière Anglaise de Bass doz. — c-s 12 doz. 1/4 Btles 1.65

Thés Noirs		
Marque Princess,	tins de 30 et 50 livres,	65 cents.
Marque Victoria,	tins de 30 et 50 livres,	68 cents.

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS

Compagnie de Publication des marchands détaillants
du Canada, Limitée,

Téléphone Est 1184 et Est 1185.

Bureau de Montréal: 80 rue Saint-Denis.

MONTREAL.

ABONNEMENT { Montréal et Banlieue . . \$3.00
Canada \$2.50 } PAR AN.
Etats-Unis \$3.00
Union postale, frs 20.00

Circulation fusionnée

{ LE PRIX COURANT
Le Journal des Marchands détail-
lants
Liqueurs et Tabacs
Tissus et Nouveautés

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.
A moins d'avis contraire par écrit, adressé directement à
nos bureaux, quinze jours au moins avant la date d'expiration
l'abonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier.
L'abonnement ne cesse pas tant que les arrérages ne sont
pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait
payable au pair à Montréal.

Chèques, mandats, bons de Poste doivent être faits paya-
bles à l'ordre du Prix Courant.

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:
"LE PRIX COURANT", Montréal.

Fondé en 1887

LE PRIX COURANT, vendredi 7 juin 1918

Vol. XXXI—No 23

LA NECESSITE DES TRIBUNAUX DE COMMERCE A MONTREAL

La Chambre de Commerce clôturait ses séances pour la saison par un dîner-causerie donné mercredi à l'hôtel Bureau, au Bout de l'Île.

MM. L. E. Beaulieu, C.R., et Edouard Montpetit, furent les principaux orateurs de ce dîner qui a réuni la plupart de nos industriels et de nos commerçants les plus en vue.

M. L. E. Beaulieu fit un plaidoyer en faveur de l'établissement dans notre ville de tribunaux de commerce. M. Beaulieu est un érudit. Il va chercher presque dans la poussière les archives nationales de France des preuves à l'appui de sa thèse. Les tribunaux de commerce ne seraient pas à Montréal une innovation. Il est inutile de le prétendre.

Bien avant que notre pays fut connu les tribunaux de commerce existaient. Sous Henri IV, la ville de Toulouse, fatiguée des réclamations des marchands établit des tribunaux à leur usage exclusif. Les avocats en sont bannis. Les différends commerciaux sont jugés devant ces cours par des marchands. La marche de la justice est rendue beaucoup plus expéditive au contentement de tous.

L'idée a fait son chemin, en 1563 s'établit le rouage des tribunaux de commerce. Des juristes choisis parmi la bourgeoisie, c'est-à-dire la classe des marchands, a seule l'entrée de ces tribunaux. Pas d'avocats ni de procureurs.

L'institution des tribunaux de commerce s'est perfectionnée depuis, mais sans jamais perdre sa nature exclusive. Les avocats en sont ostracisés.

Revenant au Canada, l'orateur se demande pourquoi nous n'avons pas de tribunaux de commerce. L'Acte de 1763 ne garantissait-il pas toutes les vieilles lois et les tribunaux français?

La raison peut en être attribuée à la faible extension de notre commerce alors. Mais depuis 1763, le Canada a progressé. Sa situation commerciale n'est plus à comparer avec celle des premiers temps de la domination anglaise. Les tribunaux de commerce sont deve-

nus une nécessité. Les plaintes poussées sur la lenteur des tribunaux civils à juger les causes commerciales embrouillées souvent par les connaissances commerciales rudimentaires des avocats, ne sont que justes. "Justice tardive, déni de justice", ce paradoxe se réalise tous les jours.

M. Jos. Quintal, 1er vice-président de la Chambre de commerce remercia l'orateur et exprima que les tentatives des marchands pour obtenir des tribunaux de commerce n'obtiendraient plus à l'avenir les échecs qu'elles ont essayés par le passé.

M. Edouard Montpetit se plut à reconnaître dans M. Beaulieu, le juriste estimé d'aujourd'hui, l'élève studieux d'autrefois. Il permit aux industriels de se vanter d'avoir leur université dans l'école des Hautes Etudes Commerciales. Partisan de la réciprocité, ennemi des boycottages commerciaux, railleur à l'égard des familles qui veulent à tout prix compter un "avocat" ou un homme de profession libérale parmi elles, tel s'est montré à nous M. Montpetit dans cette causerie.

C'est vers l'industrie et le commerce que notre éminent économiste voudrait à l'avenir voir se canaliser les énergies de notre jeunesse. C'est là que gît notre prospérité.

Aux hommes pratiques des Etats-Unis et de l'Ontario nous aurons désormais à opposer outre les vétérans du commerce et de l'industrie, la jeune génération qui sort de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

M. Montpetit regrette la maladie qui nous stabilise comme elle stabilise la France; la pléthore des professions libérales. A ses yeux l'industrie et le commerce incarnent l'avenir de notre nation.

Ces discours furent très vivement applaudis.

DELAI POUR LICENCE DE CONFISEUR

Un nouvel ordre d'Ottawa prolonge jusqu'au 1er juillet, l'obtention d'une licence de "confiseur" pour la manufacture au Canada pour vente de la crème à la glace, des bonbons, des gâteaux, biscuits, pâtisseries, gummies à mâcher, etc.

BLACK
WATCH

TABAC NOIR A CHIQUER, (EN PALETTES)

Black Watch

IL SE VEND FACILEMENT ET RAPPORTE DE BONS PROFITS

BLACK
WATCH

LE PIQUE-NIQUE DES COMMIS-EPICIERES

Le grand pique-nique annuel de l'Union des Commis-Epicieries de Montréal, qui a eu lieu dimanche, à Berthier, a été l'un des plus beaux succès remportés jusqu'ici par cette association. On compte que pas moins de 800 à 900 personnes y ont pris part. Le départ eut lieu, dimanche matin à 9.30 heures, du quai Bonsecours, et le voyage fut fait à bord du vapeur "Trois-Rivières."

Pendant le voyage, un orchestre, entièrement composé de vétérans de la guerre des Fénians, fit les frais de la musique.

Les excursionnistes arrivèrent à Berthier vers une heure, puis, après un dîner servi au "Manoir de Berthier", on se rendit à la Brasserie Melehers, qui fut visitée dans tous ses moindres détails. De là, on revint sur le superbe terrain situé en face de la brasserie, où fut exécuté le programme des courses et jeux athlétiques. Il y eut, même, sur le gazon, plusieurs parties de lutte, entre amateurs, qui intéressèrent fort les excursionnistes.

En toute justice, nous croyons devoir féliciter les organisateurs pour l'ordre parfait que l'on a su maintenir durant tout le voyage. Rien n'avait été épargné pour donner satisfaction à tous, et, à tous les points de vue, cette excursion fut un magnifique succès.

LE COMMERCE CANADIEN

L'état du commerce canadien pour le mois de mars dernier n'est pas aussi favorable que ceux de mars 1917 et 1916, puisque la balance favorable n'est plus que de \$12,599,000 tandis qu'elle atteignait 20 millions l'année passée et qu'elle dépassait 26 millions il y a deux ans. Seules nos exportations de produits agricoles ont augmenté: elles ont été de près de 38 millions contre environ 22 en mars 1917. Nos exportations d'objets fabriqués sont tombés de plus de 69 millions à environ 38 millions, de mars 1917 au même mois cette année.

Pendant le premier trimestre de cette année, les exportations accusent une légère diminution, si on les compare à celles de la période correspondante de l'année dernière, et les importations ont subi un profond fléchissement. Au total, le premier trimestre de cette année donne au Canada une balance favorable au commerce de 82 millions contre 47 millions pendant le premier trimestre de 1917 et 66 pour la période correspondante de 1916. Ce premier trimestre 1918 accuse même une balance la plus favorable qui se soit encore vue au Canada, dont le commerce se soldait il y a 5 ans en janvier-février-mars par une balance déficitaire de 86 millions.

LE SUCRE DE CUBA

L'"International Sugar Committee," qui a récemment opéré l'achat de 2 millions et demi de tonnes de sucre de la récolte cubaine de 1917-1918, pour les répartir parmi les Etats-Unis et ses alliés, vient de décider d'exercer son droit de préemption sur les autres 25 p. 100 de la récolte. D'après l'entente intervenue, ce droit de préemption devait être exercé avant le 15 juin. Le prix versé pour le sucre, lors du premier contrat, était de 4.6 sous la livre, à bord des transports amarrés aux ports cubains d'expédition.

D'après M. Frank C. Lowry, représentant de la Federal Sugar Refining Company, l'effet à Cuba du mouvement du sucre, tel que projeté actuellement, dépend entièrement de l'augmentation de la production. L'

administration de l'alimentation a résolu de transporter, en 1918, aux Etats-Unis, 2,446,000 tonnes de sucre de Cuba et de Porto Rico.

En déduisant les 460,000 tonnes produites à Porto Rico et à Ste-Croix la consommation du sucre de Cuba serait en 1918 aux Etats-Unis d'environ 1,986,000 tonnes. L'on estime que le Royaume-Uni et la France auront besoin de 1,000,000 de tonnes dont 252,000 tonnes ont déjà été expédiées depuis le 1er janvier jusqu'au 18 mai. La consommation qui se fait annuellement à Cuba est d'environ 100,000 tonnes et les exportations directes qui se font de cette île à destination du Canada, du Mexique et de l'Espagne se montent approximativement à 80,000 tonnes. Ce qui ferait un total de 3,166,000 tonnes.

CHANGEMENTS AUX REGLEMENTS DE LA COMMISSION DES VIVRES, CONCERNANT LES RESTAURANTS

La commission des vivres du Canada a annoncé aujourd'hui que dans l'application de l'ordre No. 25, relativement aux restaurants, on a trouvé nécessaire de faire certains changements qui sont maintenant incorporés dans le nouvel ordre de la Commission.

D'après les nouveaux règlements, par "restaurants" on comprend les hôtels, les restaurants, les cafétérias, les clubs ou salles de club, les pensions de familles privées, les maisons de pension, les écoles, les wagons-buffets, les navires ou toutes autres places semblables où des repas sont régulièrement servis ou vendus à d'autres que les membres de la famille ou aux domestiques du propriétaire ou du pourvoyeur.

En plus des restaurants, les règlements s'appliquent à toutes les réunions publiques, les réunions de société en plein air, les bazars et les thés, lunchs publics, dîners ou pique-niques, fêtes et expositions, aux réunions des loges et des sociétés fraternelles et à toutes places d'un caractère analogue. Ils s'appliquent aussi aux lunchs privés ou semi-privés, aux dîners, parties et pique-niques où des vivres et des rafraîchissements sont servis à quinze personnes ou plus, autres que les membres de la famille ou aux domestiques du propriétaire.

L'aloïau, les côtelettes, telles que coupées par les bouchers, et les ris de veau, en plus des autres parties de l'animal mentionnées comme exceptions à l'ordre 25, ne sont pas compris dans le terme "lard" your les fins des présents règlements. Les saucisses sont aussi incluses dans la liste des exceptions aux restrictions sur le boeuf et le veau.

Un repas comprend toute la nourriture qu'une personne absorbe durant n'importe laquelle des périodes fixées pour la servir et telles que limitées dans les règlements. Les heures pour le repas du matin et pour celui de l'après-midi ne sont pas changées, mais sous le terme "repas du soir", on comprend tout repas servi entre 5.30 p.m., et 8.30 p.m., au lieu de 6 p.m., à 9 p.m., tel que l'ordre 25.

L'on ne devra pas servir de sandwichs au repas du midi. Cela s'applique à tous les endroits inclus dans le terme "restaurant", y compris aussi les comptoirs de chemin de fer.

Au repas du midi, l'on ne devra pas employer de pain ou gâteaux roulés, contenant plus de 75 pour cent de la farine de blé étalon, et pas plus d'un total de une once de ladite farine ne devra être servi à qui que ce soit dans tous les produits, soit le pain, les fours, les biscuits, les pâtisseries ou autres produits analogues.

Toute personne sujette aux règlements des restaurants est aussi requise de complaire aux règlements de la commission des vivres du Canada applicables aux boulangers et aux confiseurs — ordre No. 16, en date du 9 février 1918, ou à l'ordre No. 34, en date du 27 avril 1918.

Des permis devront être obtenus par toutes les personnes qui possèdent ou dirigent des restaurants où des repas et des rafraîchissements sont servis à quinze personnes ou plus par jour ou vendus à d'autres personnes que les membres de la famille ou aux domestiques du propriétaire. Il sera illégal de diriger ou de posséder un tel établissement sans permis après le 1er juillet.

SIR HORMISDAS LAPORTE



Sir Hormisdas Laporte qui vient d'être honoré du titre de chevalier par le Roi, est membre de la Commission des achats de guerre, ancien maire de la cité de Montréal et chef de l'importante maison d'épicerie en gros, Laporte, Martin & Cie. Il est en outre directeur d'un certain nombre d'institutions financières, et s'occupe activement des œuvres de l'Hôpital Général et de l'Hôpital Notre-Dame. Nulle distinction ne pouvait être attribuée à plus digne titulaire.

LA MAISON PERRIN FRERES A CHANGE DE LOCAL

La maison Perrin Frères, la grande fabrique de gants dont les produits sont universellement connus et particulièrement populaires au Canada, vient de quitter le local qu'elle occupait depuis onze ans dans l'Edifice "Mark Fisher", au Square Victoria, pour s'installer dans l'édifice Sommer, où un aménagement spécial avait été préparé pour convenir au volume sans cesse croissant de ses affaires.

La Maison Perrin Frères occupe dans son nouveau local, tout le dernier étage qui offre un espace vaste et confortable qui facilitera le travail des employés et sera plus propice à la réception des clients. L'endroit est particulièrement bien choisi, car il est en plein centre du trafic des tramways et permettra facilement aux

commerçants de détail de se rendre chez leur fournisseur de gants et bonneterie suivant les besoins de leurs achats. On entre par la rue Mayor et par la rue Ontario.

La Maison Perrin Frères ne peut que se féliciter d'avoir effectué ce déménagement qu'exigeait le développement de ses affaires, et dans cette voie. Elle a saisi un fois de plus, l'opportunité qui s'offrait à elle, d'apporter une amélioration sensible à sa vaste entreprise commerciale.

LA BANQUE DES MARCHANDS DU CANADA

La cinquante-cinquième assemblée annuelle des actionnaires de la Banque des Marchands a eu lieu aux bureaux de la Banque, rue Saint-Jacques, sous la présidence de M. K. W. Blackwell, vice-président.

Du rapport soumis aux actionnaires, il ressort que les profits de l'année écoulée le 30 avril dernier se sont élevés à \$1,236,680.96, soit une augmentation de \$116,372.12, sur l'année précédente.

En dépit des souscriptions à l'Emprunt de la Victoire, qui se sont élevées à \$25,000,000, chez les clients de la Banque, les dépôts ont augmenté à \$20,000,000, ou vingt-et-un pour cent, et le bilan de la Banque indique un état financier des plus satisfaisant.

Outre les impôts payés au gouvernement, les contributions au fonds de pension des officiers, etc., des dividendes au montant de \$700,000.00 ont été payés au taux de 10 pour cent par année.

Enfin, l'actif total s'élève à \$140,937,544, comparativement à \$121,130,558, l'an dernier. Comme on peut le juger d'ailleurs par l'état financier de la Banque, cette institution est très prospère et sa situation financière ne le cède en rien aux autres institutions du genre.

LES POMMES DE TERRE

Chaque sac doit avoir un poids de 90 livres.

Les producteurs et marchands de pommes de terre sont avertis que, subordonnement à la loi d'inspection et de vente, modifiée en 1914, un boisseau de pommes de terre doit peser 60 livres; un quart doit peser quinze livres, et un gallon sept livres et demie. Un sac de pommes de terre doit peser 90 livres, et un baril doit en contenir 165 livres. La loi s'applique aussi à la province de Québec, où le poids légal d'un sac est maintenant de 90 livres, bien que 80 fût anciennement le poids légal dans cette province. Quiconque achète un sac de pommes de terre et reçoit moins de livres peut invoquer les peines établies par la loi de l'inspection et de la vente. Pour la première infraction, une amende d'au moins \$10 et d'au plus \$25, et pour chaque récidive une amende d'au moins \$50 peut être imposée. A défaut de paiement des amendes, l'infraction rend passible d'emprisonnement pour au plus un mois.

le destructeur de mouches nonvénéneux

Sans danger, Hygiénique, Sûr

**Attrape 50,000,000 de mouches
chaque année**

SOMMAIRE DES RECENTS REGLEMENTS

Quelle peut être la provision légale?

La farine faite en tout ou en partie de blé

Pour les habitations et les non-commerçants:

Si l'on demeure à moins de deux milles d'un commerçant patenté, pas plus qu'une provision nécessaire à quinze jours.

Si l'on demeure à plus de deux milles et à moins de cinq milles d'un commerçant patenté, trente jours de provision.

Si l'on demeure à plus de cinq milles et moins de dix milles d'un commerçant patenté, 60 jours de provision.

Si l'on demeure à dix milles ou plus d'un commerçant patenté, 120 jours de provision.

Pour les commerçants de gros ou de détail patentés:

Pas plus que la provision nécessaire aux exigences de la clientèle pendant soixante jours.

Pour les fariniers, boulangers et confiseurs patentés:

Les restrictions ci-dessus ne s'appliquent pas à leur cas.

Sucre

Pour les habitants et les non-commerçants:

Les mêmes restrictions que pour la farine s'appliquent.

Pour les manufacturiers qui emploient le sucre dans leurs produits. Commerce du gros et du détail.

Provision pour les exigences ordinaires de la clientèle pendant quarante-cinq jours.

Pour les manufacturiers de sucre de canne:

Les restrictions ci-dessus ne s'appliquent pas à leur cas.

Procédure lorsque la provision réglementaire est dépassée

Sucre.—L'excédant doit être incessamment remis au commerçant de qui l'on a acheté. Ce dernier est requis, si le produit est en bon état, d'en rembourser le prix d'achat ou de marché selon la cote la plus basse. Les commerçants qui refusent d'accepter la remise à cause de l'état du produit doivent consigner immédiatement les faits à la commission canadienne des vivres.

Farine.—L'excédant doit être incessamment remis au commerçant ou au meunier de qui le produit a été acheté. Les mêmes règles générales s'appliquent comme pour le sucre. Les marchands qui ont de la farine en plus de la provision permise par l'ordonnance, doivent immédiatement en avvertir le comité des meuniers, 178 rue Queen, Ottawa, et l'on verra à son rachat.

AUTRES REGLEMENTS

Restrictions sur l'utilisation du blé ou de la farine de blé

Dans les produits manufacturés.—A compter du 1er juin, on pourra utiliser au plus 80 pour 100 de farine de blé dans la manufacture, pour la vente, de biscuits, gâteaux ou produits de pâte douce. Dans la manufacture des biscuits au soda, on pourra utiliser une proportion de 90 p. 100.

L'usage de la farine de blé dans la manufacture des bonbons est interdit (après le 1er mai).

Nourriture des animaux.—Il est maintenant illégal de donner ou de laisser donner du blé de meunerie ou tout sous-produit, sauf le son et la moulée, comme nourriture au bétail ou à la volaille, et de les vendre à ces fins interdites.

Le blé poussé avec d'autres graminées, si le triage est impraticable pour les fins de meunerie, pourra être donné aux volailles, lorsque la proportion de blé ne dépassera pas vingt-cinq pour cent.

Restrictions sur l'usage du sucre et des graisses composées

Il est maintenant illégal d'utiliser plus de cent livres de sucre de canne et quarante livres de graisse composée par 200 livres de farine et de succédanés dans la fabrication de biscuits quelconques, ou plus de cent livres de sucre de canne et 65 livres de graisse composée par 200 livres de farine ou de succédanés, dans la préparation de gâteaux quelconques (certaines sortes de gâteaux sont prohibées—voir ci-dessous); ou plus de 25 livres de sucre et 15 livres de graisse composée par 200 livres de farine ou de succédanés dans tout produit de pâte douce.

A compter du 1er juin, il sera illégal de vendre l'un quelconque des produits ci-dessus faits avec plus de sucre et de graisse composée que ne le permet la loi. La manufacture pour la vente des produits suivants est interdite: pâte française ou feuilletée; beignets ou croquignoles; gâteau croustillant écossais; macarons de fantaisie aux amendes et produits similaires ayant plus de cinquante pour cent de sucre de canne; pâte de guimauve ayant plus de 20 liv. de sucre par 60 liv. de pâte; gâteaux ou biscuits ayant sur la croute des produits faits entièrement ou partiellement de sucre de canne, ou remplis de produits de sucre de canne ou de graisse composée, sauf de compote, de gelée ou de fruits.

Restrictions sur la manufacture de crème à la glace

Il est illégal d'utiliser plus de dix pour cent de gras ou plus de six livres de sucre de canne par huit gallons de crème à la glace.

Restrictions sur la manufacture des bonbons

Du 1er mai au 31 août, les manufacturiers de bonbons ne devront pas utiliser par mois plus de 50 pour 100 de la quantité moyenne mensuelle de sucre qu'ils auront utilisée l'an dernier.

Restrictions pour les habitations privées

Il est maintenant illégal de faire des pâtes feuilletées, des gâteaux ou biscuits glacés ayant des couches de glaçage au sucre de canne, à l'intérieur ou à l'extérieur, ou de faire des tires de sucre de canne, pour consommation privée.

Peines imposées

Une amende de \$100 à \$1,000; ou l'emprisonnement jusqu'à trois mois, ou les deux. L'amende sera payée aux autorités municipales ou provinciales, si elles intentent les poursuites.

De plus, les approvisionnements de farine ou de sucre excédant les quantités maximums prescrites rendent possible de saisie et de confiscation après le 15 mai.

Pénalités pour la provision dépassant la quantité permise par l'ordonnance

Une amende de \$100 à \$1,000; ou l'emprisonnement jusqu'à trois mois; ou les deux. L'amende sera payée aux autorités municipales ou provinciales qui auront intenté les poursuites.

Les excédants de provision seront saisis et confisqués après le 15 mai.

NOUVELLE FABRIQUE DE CONSERVES

Une dépêche de New-York mande qu'une importante fabrique de conserves, assumant la mission de satisfaire aux besoins des Alliés, sera construite au Canada, "si les autorités consentent à supprimer les impôts sur les bénéfices industriels." La nouvelle entreprise serait capitalisée à 15 millions de dollars et alimentée par des capitaux anglais et américains.

PROHIBITION D'IMPORTATION DE CERTAINS PRODUITS ET ARTICLES

Les articles de sport, les oeuvres d'art, les bijoux, les préparations de toilette et certains légumes, quelques fruits tombent sous le coup de l'arrêté ministériel adopté dans le but de restreindre l'importation des objets de luxe. L'arrêté ministériel stipule que les articles énumérés peuvent être importés seulement que par ceux qui ont obtenu un permis du ministre des Douanes sur la recommandation du Bureau du Commerce de Guerre. Il donne une longue liste d'articles spécifiés comme non-essentiels en temps de guerre.

Sur la liste des articles de sport on remarque les tables et les queues de billards, les chaloupes de plaisance, les esquifs et les canots, les fusils et les carabines de chasse et les cartouches nécessaires à ce sport, les gibecières et les ceintures à cartouches, les patins de toutes sortes, les pistolets, les revolvers et d'autres armes à feu autres que celles de guerre et les lignes à pêcher.

Dans la liste des fruits prohibés, sont inclus :

Les noix avec écaïlle et écaïllées, noix du Brésil non écaïllées, pois avec ou sans cosse, les pistaches avec écaïlle, noix de Grenoble sans écaïlle et les autres noix sans écaïlle; les mûres, groseilles à marguereau, les framboises, les cerises, les fraises, les canneberges, raisin de Corinthe et les autres raisins, les pêches, les prunes, les coings, les poires, les abricots, les brugnons, les ananas, les mangots, les plantins, les grenades, les betteraves à sucre, les tomates fraîches.

Les peaux de citrons confites, les fruits et les noix candits, les petits pains, les gâteaux, les tartes, les puddings contenant du sucre, les essences, les crèmes cuites au four et les poudres à gelée, l'eau de chaux et le jus de fruits.

Les automobiles évaluées à \$1,200 et au-dessus f.o.b., à l'endroit de la manufacture, les peintures, les articles de photographie, les peintures à l'huile et les gravures.

Les préparations de toilette pour les cheveux, la bouche et la peau, importés autrement que de la matière spécifiée.

Les objets manufacturés d'or et d'argent, électrolysés ou sterling.

Un autre arrêté ministériel prohibe l'exportation de lingots d'or et d'argent excepté pour ceux qui ont obtenu un permis du ministre des Finances. A ce sujet, il sera rappelé que dans les premiers jours de la guerre, le gouvernement a pris les mesures pour garder les ressources d'or du Dominion. On a pu arriver à cela en mettant de côté, pour la période de la guerre, la loi du cours monétaire d'après laquelle tout le papier-monnaie du Dominion est garanti par sa valeur en or. Une autre mesure pour la conservation de l'or est maintenant prise la prohibition, si ce n'est sous permis de l'exportation de pièces d'or, de lingots d'or or fin en barres.

L'ELEVAGE DES MOUTONS

La rareté de la viande et de la laine se continuera après la guerre

L'élevage des moutons, sur le continent américain, se fait sur une petite échelle, dit un collaborateur du "Country Gentleman". Pourtant, nous sommes à la veille d'une disette de laine, sans compter la rareté de la viande qui s'accroît de plus en plus. Il y a donc une bonne raison d'augmenter le volume de l'élevage des moutons en Canada.

Il faut mettre à contribution la laine d'environ vingt moutons pour l'habillement d'un soldat. En 1910-1911, la production de la laine en Canada, a été de 13,000,000 de livres, en 1914-1915, soit la première année de la guerre la production de la laine a été de 13,250,000 liv. En 1916-1917, cette production a été de 14,000,000 de livres. Le nombre moutons en Canada, en 1910-1911, était de 2,100,000; en 1914-1915, de 2,225,000 et en 1916-1917, de 2,500,000. Le prix de la laine en 1910-1911, était de 15 cents la livre; en 1914-1915, il était de 20 cents, et en 1917, de 65 cents la livre. Avant la guerre, une brebis de bonne race, valait à un fermier, de \$25 à \$50. Aujourd'hui, elle vaut de \$50 à \$100. On calcule que pas plus de deux pour cent des brebis sont conduites à l'abattoir en Canada, et il n'y a pratiquement que les jeunes moutons de qualité inférieure qu'on livre à l'abattage, pour obtenir la viande d'agneaux.

Un grand nombre de fermiers canadiens se rendent facilement compte, que l'élevage des moutons en ce pays, est appelé à devenir une industrie profitable et payante. Le fait qu'il existe une grande rareté de viande et de laine, est une garantie comme quoi qu'un excellent marché sera ouvert pour ces produits après la guerre.

La Commission des Vivres du Canada a appelé l'attention des autorités municipales, sur les dommages que les chiens peuvent causer à l'élevage des moutons, et elle les a engagées à prendre les moyens nécessaires pour protéger cet élevage.

LA MORUE CANADIENNE

Les rapports de poissonniers en gros du Canada indiquent que le prix moyen de la morue, au Canada, n'est que de 2/5 de 1 p. c. plus cher aujourd'hui qu'en janvier 1916, augmentation de 6 2-3 p. c. dans les deux années dernières. Cette augmentation a été inférieure à l'augmentation de toute autre denrée, presque, et la morue est aujourd'hui, comme valeur nutritive, l'un des aliments les moins chers qu'on puisse trouver. Ce poisson s'achète au Canada à dix ou douze cents la livre, décapitée, selon les endroits et les moyens de transport.

L'an dernier, les pêcheurs canadiens ont pris 200,000,000 de livres de morue, dont 5 p.c. seulement ont été exportés en Europe, en Amérique du Sud et dans d'autres ports, outre-mer.

FAILLITES AUX ETATS-UNIS

Le nombre de faillites relevées pour le mois de mai aux Etats-Unis est de 880, avec un passif total de \$13,134,672.

COGNAC ROY

"LE ROY DES COGNACS"

La Maison HENRI ROY & CO. de COGNAC (France) possède plus de 300 Agences dans les principales Villes du Monde entier et accepte des REPRESENTANTS sérieux partout où elle n'est pas représentée.

The Merchants Bank of Canada

ETAT DU PASSIF ET DE L'ACTIF AU 30 AVRIL 1918

1.—Aux actionnaires:	PASSIF	
Capital payé		\$7,000,000.00
Fonds de réserve		7,000,000.00
Dividendes déclarés et non payés		176,900.00
Balance des profits d'après le compte des Profits et Pertes, soumis avec les pré-sentes		437,973.92
		<hr/>
2.—Au public:		\$14,614,873.92
Billets de la banque en circulation		12,327,168.00
Dépôts ne portant pas intérêt		34,886,747.83
Dépôts portant intérêt (y compris intérêt accumulé jusqu'à la date du rapport		75,946,985.48
Balances dues à d'autres banques en Canada		1,400,941.75
Balances dues à des banques et agents dans le Royaume-Uni et pays étrangers		1,161,976.79
Billets payables		
Acceptations sur lettre de crédit		598,851.20
Autres dettes non comprises dans ce qui précède		
		<hr/> <hr/>
		\$140,937,544.97

ACTIF

Monnaie courante	\$4,890,061.36
Dépôts dans les réserves centrales d'or	6,000,000.00
Billets de la Puissance	5,912,092.50
Billets d'autres banques	893,076.00
Chèques sur autres banques	5,311,786.12
Balances dues par autres banques en Canada	4,704.37
Balances dues par banques et agents de banques dans le Royaume-Uni	82,580.53
Balances dues par banques et agents ailleurs qu'en Canada et le Royaume-Uni	1,357,843.03
Garanties des gouvernements fédéral et provinciaux, n'excédant pas la valeur courante	5,435,464.66
Obligations, débetures et actions de chemins de fer et autres, n'excédant pas la valeur courante	4,060,204.70
Garanties municipales canadiennes, aussi garanties anglaises, étrangères et coloniales, autres que canadiennes	14,589,065.54
Prêts à demande au Canada, sur obligations, débetures et actions	5,223,953.88
Prêts à demande ailleurs qu'en Canada	3,906,648.93
	<hr/>
	\$57,667,481.62
Prêts et escomptes courants en Canada, (moins remise de l'intérêt)	76,194,016.15
Prêts et escomptes courants ailleurs qu'en Canada (moins remise de l'intérêt)	339,987.29
Dettes de clients sur lettres de crédit d'après contrat	598,851.20
Immeubles autres que les édifices de la banque	312,928.11
Dettes en souffrance, auxquelles on a pourvu	272,226.60
Edifices de la banque, à pas plus que le prix coûtant, moins les montants déduits	4,886,438.98
Dépôt au gouvernement pour garantir la circulation des billets	355,000.00
Autres actifs non mentionnés ci-dessus	310,615.02
	<hr/>
	\$140,937,544.97

K.-W. BLACKWELL,
Vice-président.

E.-F. HERBEN,
Directeur-gérant.

D.-C. MACARROW,
Gérant-général.

Rapport des Auditeurs aux Actionnaires de The Merchants Bank of Canada.

Conformément aux clauses des sous-sections 19 et 20 de la section 56 de l'Acte des Banques, nous faisons rapport aux actionnaires comme suit:—

Nous avons examiné le bilan ci-dessus avec les livres de comptes et autres rapports de la banque au bureau principal et avec les rapports signés des succursales et agences, et avons vérifié l'encaisse et les valeurs de la banque au bureau principal contre les entrées faites à ce sujet dans les livres de la banque telles qu'elles apparaissaient le 30 avril 1918 et à une autre époque durant l'année, et nous avons trouvé qu'elles concordaient avec ces entrées. Nous avons aussi visité quelques-unes des succursales au cours de l'année et vérifié l'encaisse et les valeurs détenues aux dates de nos visites et nous les avons trouvées conformes avec les entrées dans les livres de la banque faites à leur sujet.

Nous avons obtenu tous les renseignements et explications que nous avons demandés. A notre avis, les transactions de la banque qui ont été portées à notre connaissance n'ont pas dépassé les attributions de la banque, et le bilan ci-dessus est convenablement exposé de manière à donner un aperçu fidèle et correct de l'état des affaires de la banque, s'accordant avec les renseignements et explications qui nous ont été donnés et tel qu'il appert par les livres de la banque.

VIVIAN HARCOURT
GORDON TANSLEY, Auditeurs.

Montréal, 23 mai 1918.

(de Deloitte, Plender, Griffiths & Co.)

Appel de L'Association Athlétique d'Amateurs Nationale aux Canadiens-Français

Le palais des sports que le "National" vient d'ériger sur la rue Cherrier, est certainement un monument digne de la race canadienne; il témoigne de l'esprit d'entreprise et de la persévérance du groupe d'enthousiastes de la culture physique qui, depuis 1895, a travaillé sans relâche pour développer parmi notre population le goût de la culture physique, l'amour du Beau, du Vrai, du Bien.

Ce que "LE NATIONAL" a accompli

Ce que le "National" a accompli jusqu'à présent, il l'a fait dans le seul but d'aider la race canadienne-française et de la servir en lui fournissant les moyens de sauvegarder et de perpétuer, parmi ses membres, ces précieuses qualités de développement physique, d'entrain, d'agilité, de souplesse, de furie, qualités françaises par excellence; ainsi que de développer chez eux ces qualités caractéristiques de l'Anglo-saxon: l'activité, l'initiative, l'agressivité et ses habitudes de coopération, de solidarité, d'association, de discipline volontaire, qui lui facilitent la lutte pour la vie, lui assurent le succès en affaires.

Canadiens-Français Quel que soit votre âge, quelle que soit votre condition, vous êtes intéressés au succès du "National." Aidez-le de vos deniers dans la mesure de vos ressources et de votre influence parmi vos relations. Coopérez avec les directeurs du "National" afin de faire du club-house de la rue Cherrier, le centre de ralliement, le foyer de la jeunesse canadienne-française et de toutes les forces vives de notre race.

Les Directeurs du "National" n'ont ménagé ni leur temps, ni leur argent pour obtenir ces résultats. Aujourd'hui, afin de faire vivre cette grande oeuvre, ils sollicitent le généreux concours de tous les Canadiens-français de Montréal.

Inscrivez-vous Aujourd'hui Même Comme Membre du NATIONAL et Enrolez vos Enfants et vos Employés

BROCHURE ILLUSTRÉE GRATUITE

Vous trouverez d'intéressantes informations sur "Le National" et son oeuvre dans une jolie brochure illustrée que vous obtiendrez gratis en remplissant et en adressant le coupon ci-contre au Bureau de Recrutement, Edifice Dandurand, Montréal.

Comme Membre à Vie

Votre cotisation acquittée de \$100.00 payable par versements mensuels vous donne droit, votre vie durant, à tous les privilèges du gymnase de la rue Cherrier et vous serez, de plus admis aux différentes joutes athlétiques disputées sous les auspices de l'A. A. d'A. Nationale, sur son terrain de jeux. Ces privilèges vous seront inestimables, car ils vous aideront, en vous fournissant l'occasion de faire de la culture physique à prévenir la maladie, à garder le plus longtemps possible la souplesse de la jeunesse et à maintenir, avec l'âge, votre organisme en bon état. Par votre cotisation de membre à vie, vous aurez de plus la satisfaction d'avoir aidé une oeuvre Nationale utilitaire, qui contribuera à assurer le bien-être et le succès des nôtres et à préparer l'avenir et la survivance de la race.

LE RECRUTEMENT DES MEMBRES A VIE BAT SON PLAIN

Nous espérons que nos hommes d'affaires, hommes de professions, industriels, commerçants, comptables, employés, réserveront à nos équipes un accueil empressé et souscriront largement pour eux-mêmes, et, dans la mesure du possible, pour leurs employés.

Bureau de Recrutement du "National," édifice Dandurand, Montréal.
 Veuillez m'adresser votre brochure illustrée, le "National."

DETACHEZ ET ADRESSEZ-NOUS CE COUPON.

NOM

ADRESSE

.

Le Marché de l'Alimentation

LE MARCHE DU GRAIN

Les cotations du marché local du grain s'établissent comme suit:

Avoine de l'ouest canadien,	
No. 2093½
Avoine de l'ouest canadien,	
No. 3090
Avoine d'alimentation No.	
1087
Avoine d'alimentation No.	
2084
Avoine blanche d'Ontario,	
No. 3085
Orge d'alimentation du Ma-	
nitoba126
le boisseau ex-magasin.	

LE MARCHE LOCAL DE LA FARINE

De bonnes affaires se font pour la nouvelle farine étalon faite de blé de printemps et la demande est excellente. Les lots de chars complets pour envois aux différents points de la campagne se vendent à \$10.95 le baril, en sacs, f.o.b. Montréal; les lots pour boulangers se vendent à \$11.05.

La demande pour farine de blé d'hiver était calme et les prix fermes de \$11.40 à \$11.50 le baril, en sacs, ex-magasin. Il s'est fait de bonnes affaires en farine de blé d'Inde, à \$13.00, le baril, en sacs.

LES SAINDOUX

Les cotations des saindoux purs ont été de 32c à 33c la livre, en seaux en bois de 20 livres et de 30c en tierces, tandis que les saindoux composés se sont vendus à 27 cents la livre.

BEURRE — MARGARINE

Margarine, la livre.	0.32	0.33
Beurre supérieur de crèmerie	0.43½	0.44
Beurre fin de crèmerie	0.42½	0.43
Beurre supérieur de ferme	0.38	0.38½
Beurre fin de ferme	0.36½	0.37

FROMAGES

La commission d'achat paye les prix suivants:

Fromage No. 1	0.23
Fromage No. 2	0.22½
Fromage No. 3	0.22

HALLES AU FROMAGE

London, Ont., 5.

Le beurre a décliné de 2 cents sur le marché local lundi. • Plusieurs ventes se sont effectuées à quarante cents la livre, et il est probable que les prix baisseront encore.

Cornwall, Ont., 5. — A la dernière vente à l'enchère de fromage, les ventes ont consisté en 2,869 boîtes, dont 2,079 de fromage blanc et 290 de coloré. Les prix ont varié de 22 cents ¼ à 22 cents 9-16.

Belleville, Ont., 5. — A la Halle au fromage, samedi, 1,673 boîtes de blanc ont été offertes et vendues à raison de 22 sous et demi la livre.

Vankleek Hill, Ont., 5. — On a enregistré 1,306 boîtes de fromage blanc, lors de la réunion de samedi, qui ont été absorbées au prix de 22 sous et 11-16 la livre.

Saint-Pascal, Qué., 5. — A une vente tenue hier, 286 boîtes de fromage ont trouvé preneurs à raison de 22 cents 5-16 la livre et 243 paquets de beurre ont trouvé acquéreur à 42 cents 5-8.

FRUITS ET LEGUMES

La "Peterson Fruit Co." nous communique les cotes suivantes (F. O. B. Montréal): oranges de Valence, \$6 à \$8 la boîte; bananes, \$5 et \$5.50; citrons de Messine, \$7.50 et \$8 la boîte; pamplemousses de Porto-Rico, \$4.50 et \$5; fraises, probablement à 23c la pinte; pêches de Georgie, \$5 la demi-douzaine de paniers; pommes canadiennes, \$3.50 à \$6 la caisse; oignons, du Texas, No 1, \$2.75; No 2, \$3.25; laitue de Montréal, \$4 la boîte de 4 douzaines; pommes de terre nouvelles de Floride, \$6 et \$6.75 le baril de 190 livres; choux nouveaux, \$1.75 et \$3.25 selon la quantité; tomates de Floride, \$8 et \$8.50; tomates du Mississippi, \$3.50; fèves vertes, \$3; concombres, \$5.50; noix de coco, \$8.50 le sac; cerises de Californie, \$3.25 la boîte, rhubarbe de Montréal, 30c la douzaine; pistaches rôties, 23c la livre; amandes nouvelles, 23c la livre; noix de Sicile, 19c la livre; noix de Naples, 18c la livre; noix du Brésil, 19c la livre.

CHANGEMENTS DIVERS

Dans les changements de la semaine, le beurre de peanut montre une hausse de 2 cents la livre à 29 cents.

L'Arrowroot en boîtes de 7 livres est en hausse de 3 cents par livre à 25 cents.

Les gelées Crystal Weir qui se vendaient sur la base de \$6.88 la grosse, sont à présent à \$9.00. L'huile de foie de morue a été avancée de 50c le gallon à \$4.50.75.

NOUVEAUX PRIX DES ALLUMETTES

Des changements ont été faits dans quelques-unes des lignes régulières d'allumettes. Nous cotons:

	la caisse
Buffalo Silents	\$7.80
Silent Parlor, 500's	8.30
Silent Parlor, 200's	4.25
Pony	6.40
Home Matches, boîtes de 100	5.40
Golden Tips, Silents	8.05
Royal George Silents,	7.05
Eddy's de sûreté	8.60

PRIX DE L'HUILE DE CASTOR

Nous cotons:	la douz.
Bouteilles 1 once	\$0.95
Bouteilles de 2 onces	1.75
Bouteilles 3 onces	2.50
Bouteilles 4 onces	3.25
Bouteilles 6 onces	4.75
Bouteilles 10 onces	7.50
Bouteilles 16 onces	12.00

LES OEUFS

Nous cotons les prix de gros suivants:

Oeufs frais	0.44	0.45
Oeufs stock de choix	0.42	
Oeufs stock No. 1	0.40	
Oeufs stock no 2	0.38c	

LES PRODUITS D'ERABLE

La demande a été calme pour les produits d'érable, et le volume d'affaires a été restreint quoique le ton du marché soit ferme. Des ventes se sont faites en sirop d'érable, en barils de 15 à 20 gallons, à \$1.80 le gallon; en boîtes de cinq gallons, à \$1.85 le gallon;

en boîtes d'un gallon, de \$2.00 à \$2.10 le gallon, et en boîtes de 8½ livres, à \$1.50.

Les affaires ont été calmes également en sucre d'érable et les prix du gros ont été de 21c à 22c la livre.

LES POMMES DE TERRE

La demande est bonne pour les pommes de terre. Nous cotons: Lots de chars des Montagnes Vertes, \$1.55 à \$1.60, le sac de 90 livres, en vrac; pommes de terre rouges, à \$1.70, sacs compris; McIntyres, \$1.69, ex-voie, tandis que dans le gros, les Montagnes Vertes se sont vendues à \$1.80, les rouges à \$1.70 et les McIntyres à \$1.60, le sac de 90 livres, ex-magasin.

LES CAFES SONT EN HAUSSE

La récente taxe qui vient d'être imposée aux cafés a provoqué une hausse.

Nous cotons actuellement:—
Café rôti:

Bogotas, la livre.	0.28½	0.32
Jamaïque, la livre	0.24	0.28
Java, la livre	0.38	0.41
Maracaïbo, la livre.	0.27½	0.30
Mexicain, la livre	0.24	0.28
Mocha, la livre	0.33	0.37
Rio, la livre	0.22	0.26
Santos Bourbon, la livre	0.27	0.30
Santos, la livre	0.26	0.29

Cacao

Cacao, en vrac (pur)	0.30	0.35
Cacao, en vrac, (doux)	0.25	

LES THES

Nous cotons les prix suivants:

Ceylan et Indes:

Pekoe, Souchong, la livre, 0.47 à 0.49.

Pekoes, la livre 0.49 0.52
Orange Pekoes 0.53 0.55

Java:

Pekoes 0.41 0.43
Broken Orange Pekoes 0.43 à \$0.45.

Orange Pekoes 0.46 0.49

LES MELASSES

Des mélasses sont arrivées en assez grosses quantités du Sud, ce qui indique une meilleure condition du transport.

Nous cotons:

	Prix pour	
Mélasses de la	Ile de	
Barbades	Montréal	
Puncheons	0.97	1.00
Barils	1.00	1.03

½ barils 1.02 1.05
Pour territoires en dehors les prix sont environ de 3c en dessous.

LES FEVES — LES POIS

Nous cotons:

Fèves canadiennes triées à la main, le boisseau.	8.50	9.50
Fèves d'Ontario, nouvel- le récolte, 3 à 4 lbs.	8.50	9.00
Fèves canadiennes, 4 à 5 livres pickers	7.75	8.00
Yellow Eyes, la livre	8.00	9.50
Pois blancs, à soupe, le boisseau	4.50	5.00
Pois, split, nouvelle ré- colte, sacs de 98 lbs.	9.50	10.50
Orge (pot) le sac de 98 livres.		6.50

LES SUCRES

Les prix sont comme suit:

	Les 100 livres
Atlantic Sugar Company, extra granulé	\$8.90
Acadia Sugar Refinery, ex- tra granulé	8.80
St. Lawrence Sugar Refine- ry	8.80
Canada Sugar Refinery	8.65
Dominion Sugar Co., Ltd., crystal granulé	8.80

LE MARCHE A PROVISION

Il y a eu baisse cette semaine, sur le porc et des ventes ont été faites en lots de chars de \$19.50 à \$20.00 les 100 livres pesées hors chars. Il y a eu par contre un plus fort sentiment pour porc apprête et des ventes d'animaux fraîchement tués des abattoirs se sont faites dans le gros à \$29.50 les 100 livres.

LES JAMBONS ET BACONS

Un sentiment plus fort s'est manifesté pour les jambons et bacons qui ont vu leurs cotations s'élever aux chiffres suivants:

Jambons, 8 à 10 li- vres	0.38
Jambons, 12 à 15 li- vres	0.34 0.35
Jambons noids lourds	0.32 0.33
Bacon pour Break- fast	0.41 0.42
Bacon de choix Wind- sor	0.44 0.45
Bacon Windsor dé- sossé	0.46

LE MARCHE AUX BESTIAUX

Les offres au marché de l'est ont été importantes durant cette

semaine, et ont eu pour résultat une activité exceptionnelle.

Le ton du marché a été ferme et les prix ont tant soit peu monté, spécialement en ce qui concerne les pores de choix.

Les cotations ont été par 100 livres comme suit:

Bouvillons, de \$9.50 à \$13, suivant les qualités.

Vaches, de \$8 à \$9.50 .

Taureaux, de \$8 à \$10.50.

Viandes en conserves, de \$5.50 à \$8.

Veaux, de \$8 à \$13.

LE SON — LA MOULEE — L'AVOINE ROULEE

Le son se vend \$35.00 et les "shorts" à \$40.00 la tonne, sacs compris.

La moulée pure se vend à \$72.00 la tonne, sacs compris.

La demande pour avoine roulée est limitée. Les qualités courantes se vendent à \$5.15 le sac de 90 livres en jute.

LE FOIN PRESSE

Le foin pressé se vend, No 2, à \$15.50, No. 3, à \$13.50, et mélangée de trèfle, de \$6.00 à \$9.00 la tonne ex-voie.

ARTICLES DE CONSERVE

Les produits de conserve sont en bonne demande et des affaires importantes sont relatées. Ci-dessous, quelques cotations:

Saumon Sockeye—

"Clover Leaf" ½ liv. flats \$2.45

"Clover Leaf", 1 liv. flats 4.00

"Clover Leaf", 1 liv. talls,

caisses de 4 doz., la doz.... 3.75

Chums, 1 liv., talls 1.80

Pinks, 1 liv., talls 2.40

Cohoes, 1 liv., talls 2.65

Red Springs, 1 liv., talls 2.70

Saumon de Gaspé, marque

Niobé, (caisses de 4 doz.),

la doz. 2.25

Sardines canadiennes, (caisse)
se) 6.75 7.00

Sardines Norvégiennes, la
caisse de 100 "¼s" 20.00

Légumes en conserves

Tomates, 3s 2.67½ 2.75

Tomates, E.-U., 2s 2.12½

Tomates, 2½s, 2.50 2.60

Pois, standard 1.75

Pois, Early June 1.90

Fèves, golden wax 1.85 1.90

Fèves, Refugees 1.85 1.90

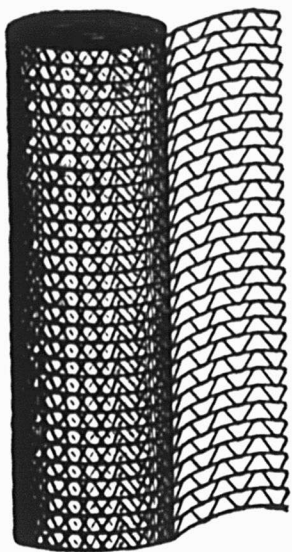
Blé-d'Inde, 2s, la doz. 2.35 2.40

Epinards, E.-U., 3s, 3.00

Epinards, E.-U., gallons. 10.00

Blé-d'Inde (sur épis, can.
gall.), doz. 8.50

La Marque "WW" **Fait toujours des Amis!** La Marque "WW"



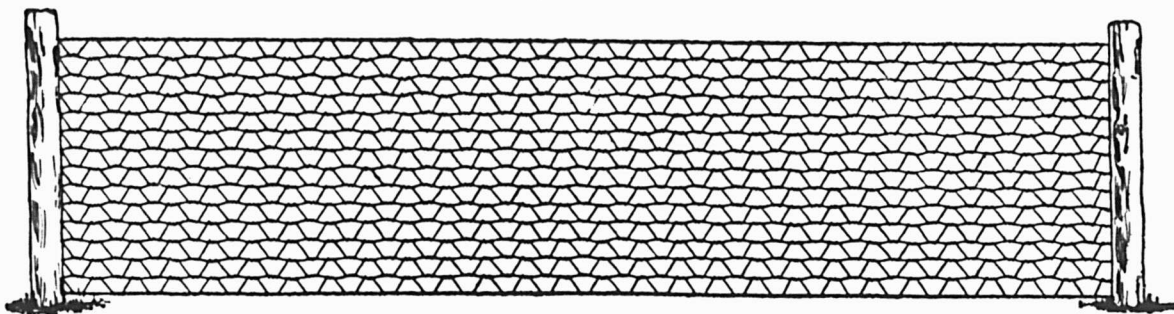
**W. W. Poultry
Fence**

(La Clôture de Basse-Cour W W)

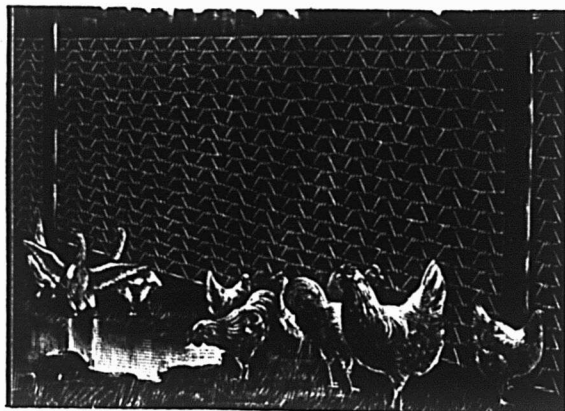
Chaque rouleau est garanti

La garantie veut dire que les fils de fer horizontaux, en formation de tresse, sont deux fois plus épais que les fils de fer croisés. Aux intersections, les fils de fer sont complètement enroulés ce qui écarte toutes tendances de glissement et d'ouverture par dévidement comme la chose se produit communément avec certaines autres sortes de clôtures. Se maintient droite et tendue entre les poteaux sans affecter la largeur ni exiger de coulisse ou de planche en haut et en bas.

CLOTURE DE BASSE-COUR



Faite en mailles de un et deux pouces



Avis important pour vous

Les manufacturiers de la clôture de Basse-Cour "WW" contrôlent chaque étape de la fabrication et peuvent en conséquence, régler la qualité du commencement à la fin. Rien n'est livré au commerce que ce ne soit de la meilleure qualité.

Prix Attrayants. Ecrivez pour Proposition

DISTRIBUTEURS EN GROS

LEWIS BROS., LIMITED, MONTREAL.

Ferronnerie, Plomberie, Peinture

Marché de Montréal

CHANGEMENTS DIVERS

De nouveaux prix montrant une hausse ont été appliqués aux torches Samson. En lots de trois styles 204, elles étaient à \$6.84 et sont à présent à \$8.35 et en lots seules, l'ancien prix de \$7.20 est porté à \$8.80. Le no 418 se vendant en lot de trois-quantités, à \$8.83 chaque, est monté à \$9.65 et en unité, de \$9.30 à \$10.15.

Les assembleurs de piston ont monté de \$1.68 la pièce à \$2.08. Les "roller bearings" sont en hausse de 10 à 25 pour 100.

Les pompes diverses ont été en hausse de 15 pour 100 sur les anciens prix.

Les ficelles Seine sont très cher et une hausse de 2½c leur a été appliquée, les prix nouveaux étant: No. 6, la livre, 75c; No 9, 7½c; No. 12, 68½c; Nos 15 à 36, 68c; et Nos 42 à 100, 67½c.

Les courroies d'éventail sont en hausse. Cette hausse s'applique aux Fords, 1909-1916, et les prix précédents de 33 1-3 cents chaque au commerce, 31½c par lots de 25, et 29c par lots de 100, ont été avancées à 40c, 37½c et 34½c respectivement. Un escompte de 33 1-3 pour 100 s'y applique.

Le nettoyeur Buckeye qui se vendait précédemment en boîte, de 5 livres à \$1.33 pour une boîte seule, \$1.25 par lots de caisse et \$1.15 par lots de quatre caisses, est maintenant porté aux cotations qui suivent:

\$1.50, \$1.40 et \$1.30 respectivement.

Les mêmes prix comparatifs pour boîtes de 10 livres sont: anciens, \$2.67; nouveaux, \$3.00; caisses, \$2.50 à \$2.80; et quatre caisses, \$2.30 et \$2.60. Les boîtes de 25 livres: \$6.34-\$7.00, \$5.95-\$6.50, et \$5.47-\$6.00. L'escompte au marchand est de 33 1-3 pour cent.

Les crampons de brosse en acier fondu sont en hausse. Ils se vendaient précédemment à \$14.50 et

sont à présent à \$15.75, la douzaine.

Les cloches de sleigh ont enregistré une avance d'environ 10 pour 100. Les motometers du modèle spécial Boyce, sont en hausse. L'avance est d'environ 15 pour 100. Les anciens prix étaient de \$2.63 au commerce, \$2.45, par lots de 6, et \$2.27 par lots de 24. Les nouveaux prix de liste sont: \$3.00, \$2.80 et \$2.60. Un escompte spécial s'y applique.

Le cylindre perfectionné Heiser est maintenant coté à \$68.85 au lieu de l'ancien prix de \$60.16. Un escompte spécial s'y applique, de même qu'aux roues de direction simples qui ont avancé de \$2.73 à \$3.32 à l'unité, et de \$2.60 à \$3.15 par lots de six.

Les clefs de tuyaux ont monté de 15 pour cent. Le prix des 8-pouces était avant, de \$1.25 chaque, par lots de 12, et est à présent de \$1.44.

Les prix comparatifs similaires pour les 10-pouces sont \$1.41-\$1.63; les 12-pouces, \$1.87-\$2.15 et les 18-pouces, \$2.30-\$2.65. L'escompte qui s'y applique est de 33 1-3 pour 100.

LA CORDE

Le prix de base de la Manille pure est de 39c et la Manille anglaise, de 33, tandis que la corde sisal se maintient à 27½c la livre.

LE FER-BLANC EN HAUSSE

La rapide hausse du fer-blanc sur le marché de Londres a eu son effet ici. On ne peut obtenir de cotations du marché de New-York et les marchands d'ici ont monté leurs cotations à \$1.25 la livre.

LES MASTICS

Les prix du mastic demeurent fermes. De bonnes affaires sont notées dans cette branche. Nous

cotons:

Mastic Standard	Les 100 livres		
	5	1	moins
	tonnes	tonne	dre
En vrac en baril	\$4.00	\$4.15	\$4.35
" ½ baril	\$4.15	\$4.30	\$4.50
" 100 liv.	\$4.85	\$5.00	\$5.20
" 25 liv.	\$4.85	\$5.00	\$5.20
" 12½ liv.	\$5.10	\$5.25	\$5.45
Boîtes 3 et 5 liv.	\$6.85	\$7.00	\$7.20
Boîtes 1 et 2 liv.	\$7.35	\$7.50	\$7.70

Mastic à l'huile de lin pur, \$2.00 les 100 livres en-dessus des prix ci-haut.

Mastic Glazier—\$1.60 les 100 livres en-dessus des prix ci-haut.

Conditions: 2% 15 jours, net à 60 jours.

LA THEREBENTHINE

Les prix qui sont en vigueur sont les suivants:

Le gallon Impérial	
1 à 4 bari's	0.70

LES PRODUITS DE PLOMB

Une des caractéristiques du marché de ferronnerie de cette semaine est une nouvelle augmentation de la soudure. Cette augmentation est due à la situation difficile du fer-blanc.

Nous cotons:

Tuyaux de plomb, la livre	.014
Tuyaux de dégagement, la livre	.015
Trapes et coudes en plomb, la livre	net liste
Lead wool, la livre	.012
Plomb en feuilles, 3 à 3½ livres, au pied carré, la livre	.011½
Plomb en feuilles, 4 à 8 livres, au pied carré, la livre	.011
Feuilles coupées, ¾c la livre, en plus, et feuilles coupées en mesures spéciales, 1c la livre en plus.	
Soudure garantie	.068
Soudure stricte, la livre	.057
Soudure commerciale, la livre	.053
Soudure wiping, la livre	.053

Soudure, en tige, (calibre 8)
 40-60 0.58½
 45-55 0.63¾
 Zinc en feuilles, casks 0.26 0.30
 Zinc en lots brisés... 0.28 0.32

CLOUS ET BROCHE

Les clous de broche sont fermes à \$5.35; les clous taillés à \$5.60 et la broche en acier mou se maintient encore au prix de base de \$6.25.

L'HUILE DE LIN EN BAISSÉ

Le marché de l'huile de lin a marqué une faiblesse qui s'est traduite par une baisse nouvelle, portant les prix aux niveaux suivants:

Huile de lin Le gallon Impérial
 Brute Bouillie
 1 à 4 barils:—
 \$1.82-\$1.86 \$1.84½-\$1.88½

**LA GAZOLINE — LE PÉ-
 TROLE**

La gazoline se vend à 34c le gallon; le pétrole Royalite à 19c, la Palacine et l'Electroline, à 22c le gallon.

**LE BLANC DE PLOMB A
 L'HUILE EN HAUSSE**

Le blanc de plomb à l'huile accuse une hausse de 50 cents les 100 livres, ce qui donne les cotations suivantes: lots de 5 tonnes, \$15.50 les 100 livres; lots d'une tonne, \$16.00 les 100 livres, et plus petites quantités, \$16.35 les 100 livres.

RAMSAY'S
 WHITE
 A. RAMSAY & SON CO.
 MONTREAL

for Exteriors

DES PEINTURES ET DES VERNIS QUI RESISTERONT A L'USAGE ET AUX INTEMPÉRIES

Assurez la conservation de votre propriété et de l'argent que vous avez investi en employant les Peintures et Vernis de qualité de Ramsay. Vous avez, dans vos environs, un marchand de Peintures Ramsay qui n'attend que l'occasion de vous servir.

Lettres et demandes non imprimées et nos suggestions sur la question de peinture

A. RAMSAY & SON COMPANY
 FABRICANTS DE PEINTURES ET VERNIS DEPUIS 1842
 Toronto MONTREAL Vancouver

RAMSAY'S
 THE RIGHT PAINT TO PAINT RIGHT

for Interiors

"L'annonce ci-dessus est une reproduction exacte d'une des annonces de la fameuse ligne des Peintures Ramsay, apparaissant dans vos journaux locaux quotidiens et hebdomadaires. Si vous n'êtes pas encore agent de Ramsay, écrivez-nous pour proposition attrayante de ventes. Il y a du profit à faire, dans la peinture."

M. le Marchand: Voici votre chance de faire de votre magasin le siège principal du meilleur commerce

**La Clôture de Basse-Cour
 "PEERLESS"**

N'est pas un treillage de poulailler ordinaire

Voici une clôture que vous pouvez vendre.

Elle se maintient droite, s'étend à plat, et tous ses fils sont de même longueur. Fait en broche d'acier Open Hearth pour clôture—rigide, élastique, rebondissante—ne rompra ni ne brisera sous un choc ou sous l'influence de conditions atmosphériques. Notre méthode de galvanisation prévient la rouille. Ne se détache, ni ne se coupe. Les joints en sont rete-

ous sûrement par la "Boucle Peerless", et elle peut être posée sur le sol le plus accidenté sans que les joints se disloquent, se brisent ou tirebouchonnent. Les fils de fer d'arrêt posants, préviennent le fléchissement et n'exigent que moitié des poteaux des autres clôtures. Elle écarte tous les animaux de l'extérieur et garde à l'intérieur les plus petits poussins qui ne peuvent s'en échapper.

De bons Territoires ouverts à de bons Marchands

Nous avons encore de belles offres pour de bons marchands. Si vous voulez être le principal marchand de clôtures de votre localité, écrivez-nous de suite. Il n'y a jamais eu un temps meilleur pour vendre de la clôture de qualité. Vous pouvez faire de votre magasin le siège principal du meilleur commerce. Ne manquez pas de nous écrire, pour obtenir notre Proposition au Marchand.

THE BANWELL-HOXIE WIRE-FENCE CO., Ltd.
 Winnipeg, Man. Hamilton, Ont.

Maison fondée en 1870

AUGUSTE COUILLARD

IMPORTATEUR DE
 Ferronnerie et Quincaillerie, Verres à Vitres, Peinture, etc.

Spécialité: Poêles de toutes sortes
 Nos 232 à 239 rue S.-Paul
 Ventes 12 et 14 S.-Amable MONTREAL

La maison n'a pas de commis-voyageurs et fait bénéficier ses clients de cette économie. Attention toute spéciale aux commandes par la malle. Messieurs les marchands de la campagne seront toujours servis au plus bas prix du marché.

**200,000 Automobiles
3,200,000 Gallons**



Plus de Clients pour vous et de plus Gros Profits

Comment vous pouvez augmenter le nombre de vos clients en vendant les Huiles Polarine

LES 200,000 automobiles du Canada, emploieront cette année plus de 3,200,000 gallons d'huile lubrifiante.

Combien de ces affaires profitables seront vôtres?

Une partie de cet important marché est à votre portée, et tout nouveau client que vous faites pour l'huile d'automobile, est aussi un futur acheteur des nombreux autres articles que vous vendez dans votre ligne régulière de quincaillerie.

La plupart de ces 200,000 automobilistes emploient des Huiles à Moteur Polarine. La meilleure preuve de leurs mérites réside dans l'augmentation des ventes et dans l'emploi de plus en plus étendu qu'on en fait. Une publicité continuelle, pendant plusieurs années, dans les journaux de tout le Dominion, et dans nombre de magazines d'automobiles et de revues fermières a créé pour ces huiles une demande sans cesse croissante.

Voici donc votre opportunité de faire de rapides et généreux profits dans les huiles d'automobile aussi bien que d'augmenter le nombre de vos clients pour les autres articles de quincaillerie.

La Polarine est faite en deux sortes: la Polarine et la Polarine Epaisse. Il y a aussi une Huile Polarine pour la Transmission et une Graisse Polarine pour Transmission et Moyeux. Les Huiles à Moteur Polarine se vendent en bidons scellés artistiquement lithographiés, d'un demi-gallon, d'un gallon et de quatre gallons. Elles se vendent aussi en tonnelets d'acier de 12½ gallons, en barils et en demi-barils.

L'Huile à Moteur Polarine signifie un moteur efficace. Un moteur efficace signifie un client satisfait.

Un client satisfait reviendra à votre magasin pour de nouveaux achats d'huile aussi bien que d'autres articles.

Nous avons une proposition très attrayante à offrir aux marchands de quincaillerie qui vendront la ligne Polarine.

Ecrivez-nous pour recevoir notre nouvelle brochure Polarine sur la Lubrification de l'Automobile.

IMPERIAL OIL LIMITED

Manufacturiers et vendeurs des HUILES à MOTEURS et GRAISSES POLARINE
Vendeurs au Canada des huiles Gargoyle Mobiloils
SUCCESSALES DANS TOUTES LES VILLES

LA CONSTRUCTION

Pertes par le feu; 2 résidences et buanderie, Hull, Québec, (rue Bridge). Propriétaire: Dr. C. E. Graham, 1 rue Montcalm, résidence et buanderie. Pertes, \$3,000; P. H. Charron, 107 rue Champlain, résidence; pertes, \$2,800.

Manufacture, Montréal, \$100,000, (rue Lannes). Propriétaires: Caron Frères, 233 rue Bleury. Surintendant: A. Demers. Entrepreneurs généraux: Anglins, Ltd., 65 rue Victoria. 2 étages, 100 x 500; construction en briques. Architectes: McVicar & Herlot, 628 avenue Union.

Usine, \$100,000, Shawinigan Falls. Propriétaire: Canadian Ferro Alloys Co.; gérant: A. R. Raven. Entrepreneurs probables: Church, Ross Co., Ltd., 40 rue de l'Hôpital, Montréal.

2 résidences, \$10,000, Montréal, Avenue Marlowe. Propriétaires et entrepreneurs généraux: Trudeau et Tremblay, 283 avenue Northcliffe. Les propriétaires seront sur le marché pour l'achat des matériaux.

Résidence, \$1,500, Montréal, rue Jeanne Mance. Propriétaire et entrepreneur général: Ant. Granaton, 2811 rue Jeanne Mance. Travaux à la journée.

Cottage, \$7,000, Montréal, Avenue Marlowe. Propriétaire: S. D. Vallières, 1431, rue Saint-Hubert. Architecte: Jos. Sawyer, 407 rue Guly. Entrepreneur général: A. Grégoire, 220 avenue Northcliffe. Le propriétaire achètera les matériaux et donnera contrat pour toltu-

re, électricité, plomberie, chauffage, peinture, etc.

Deux garages: \$1,800, Montréal, avenues Oxford et Wilson. Propriétaire: Chéri Gagné, 238 avenue Oxford.

Magasin et logements, \$12,000, Shawinigan Falls, près rue du marché. Propriétaire: Jos. Chevallier. Entrepreneur général Albert Giguère. L'entrepreneur achète les matériaux.

Matériaux demandés, Shawinigan Falls. M. Albert Giguère est sur le marché pour 40,000 briques communes et 10,000 briques plastiques, 300 sacs de ciment, une certaine quantité de sélinite, châssis, portes, radiateurs, tuyaux, fournales à eau chaude No 6 et 7.

Ecole, \$6,000, Saint-Mathias, Comté Rouville. Propriétaire: Commission Scolaire; secrétaire-trésorier: Jos. Demers.

Presbytère, \$12,000.00, Saints-Anges, Québec, Comté de Beauce. Propriétaire: Paroisse. Curé: Révérend J. A. Provencher. Architecte: Lorenzo Auger, 39 rue Saint-Jean, Québec. 2 étages, 60 x 42, construction en pierre artificielle. Entrepreneur général: M. Alphonse L'Abbé, c/o propriétaire.

Moulin à sulphite et force motrice, Témiscamingue, (Québec). Propriétaires: Riordon Pulp & Paper Co., 355 Square du Beaver Hall, Montréal. Gérant de manufacture: C. B. Thorne, c/o compagnie. Entrepreneurs géné-

raux: Geo. A. Fuller Co., Ltd., 45 rue Saint-Alexandre, Montréal.

Trois résidences de famille, \$10,000, Outremont, avenue Dvaar. Propriétaire et entrepreneur général: 3303 avenue Lanoraie, Montréal; construction en briques.

Manufacture de chaussures, 167 rue Saint-Vallier. Propriétaire: Ls. Beau-bien, 191 rue Fleurie. Travaux à la journée.

Club, \$35,000, Montréal, rue Lagouchetière ouest, près Saint-Urbain; Propriétaire: The High Wah Club, Ltd., 112 rue Saint-Urbain. Architecte: Zotique Trudel, 238 rue Saint-André. Entrepreneur général: Alphonse Gratton, 142, Cinquième avenue, Maisonneuve. 4 étages, construction en briques. Les propriétaires demandent des prix pour meubles et accessoires.

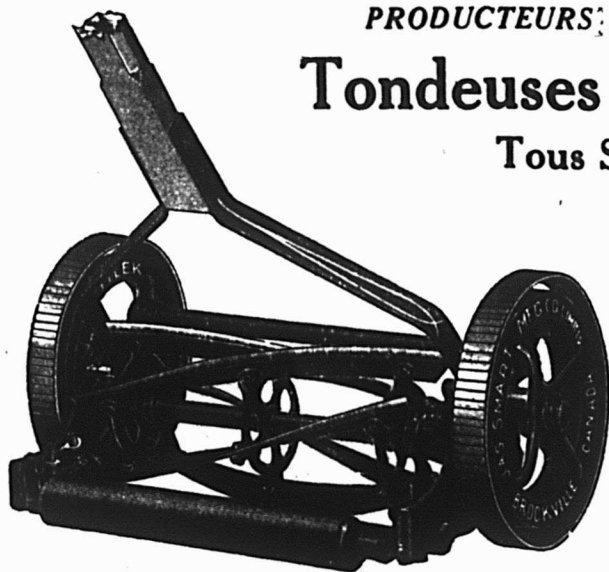
Altérations à Système d'aqueduc, \$200,000, Grand'Mère. Propriétaires Conseil de ville. Maire: Dr. J. O. H. Ricard. Ingénieur: Chs. Gélinas. Ingénieurs consultants: R. S. & W. S. Lea, 10 rue Catchart, Montréal.

Deux résidences, \$10,000, Outremont, Avenue Outremont. Propriétaire: Lucien Savaria, 928 rue Saint-Vallier, Montréal. Entrepreneur, le propriétaire. Le propriétaire fait les travaux à la journée, mais donnera contrats pour certains travaux. Achètera briques, bois de construction, sable, ciment, gravois, etc.

CANADA FOUNDRIES & FORGINGS LIMITED

PRODUCTEURS D'ORIGINE ET DISTRIBUTEURS

Tondeuses de gazon Brockville Tous Styles et Grandeurs



Lames en acier trempé de Sheffield. Couteau fixe en acier fondu. Essieux en acier. Moyeux malléables. Cliquets fermant d'eux-mêmes.

Toutes commandes expédiées
le jour même de leur
réception

The James Smart Plant
Brockville (Ont.) W. nipeg (Man.)

Preuve Absolue

Le mérite d'un produit est attesté par la demande.

Le volume de la demande est mis en évidence par l'importance des usines.

Et lorsque les usines augmentent régulièrement, d'année en année et atteignent des proportions immenses—

ALORS se trouve démontrée de façon concluante la confiance absolue et continue de la vaste armée de ceux qui font usage des marchandises jugées comme excellentes, de bonne valeur et sur lesquelles on peut compter.



HENRY DISSTON & SONS, Inc.

MANUFACTURIERS DES

SCIES KEYSTONE, OUTILS, ACIER ET LIMES

PHILADELPHIE, E. U.



La plus grande manufacture du monde

USINES CANADIENNES: TORONTO (ONT.)

Ferronnerie, Quincaillerie, Peintures et Vernis,
Huiles, Vitres, Matériaux de Construction, etc.

EN GROS SEULEMENT

NOS voyageurs sont actuellement en route pour vous visiter; ils vous offriront les dernières nouveautés de l'année.

RESERVEZ quelques minutes d'examen à leurs échantillons, ce ne sera pas du temps perdu pour vous.

LEUR collection d'articles est aussi complète que possible et présente un assortiment des plus variés.

NOS prix ont été établis avec soin, vous ne pouvez manquer de les trouver avantageux et nous espérons que vous voudrez bien nous donner la faveur de vos ordres, que nous remplirons à votre entière satisfaction.

L.-H. Hébert & Cie. (Limitée)

- - IMPORTATEURS - -

297 et 299 rue Saint-Paul.

MONTREAL

ACTES ENREGISTRÉS AU BUREAU D'ENREGISTREMENT D'ARTHABASKA

du 27 mai au 1er juin 1918

Testament—Geo. Saint-Onge, en faveur de Paul Saint-Onge et al, 100-215, 10-216, 100-217, Sainte-Victoire.

Vente—Wille Laforest à Hubert Anttil, 776, 777 et 778, Warwick, \$4,000 — \$1,500 a/c.

Jugement—Willfrid Laliberté vs. Ovide Tardif, ½ in. e. 657, Warwick, \$85.

Rétrocession—Mme Antoinette Côté à Mme Béatrice Crépeau, de divers transports.

Marriage—Edouard Leblanc et Mlle Alice Michaud, séparation de biens.

Echange—Arthur Pontbriand et Hector Lambert, 1er cédant: p. 198 et p. 199, Bulstrode; 2e cédant: p. 305, Bulstrode.

Vente—Succession Geo. Saint-Onge à Philippe Rousseau, 100-215, et autres Sainte-Victoire, \$3,100 — \$2,100 a/c.

Obligation—Philippe Rousseau à Alexandre Rousseau, 100-215 et autres, Sainte-Victoire, \$2,100.

Vente—Donat Desfossés à la Société des Patentes de la fromagerie du 4e rang, Saint-Rosaire, p. 199, Bulstrode, \$2,800 — \$1,500 a/c.

Obligation—Aimé Emond à Eugène Pellerin, p. 151, Sainte-Victoire, \$100.

Vente—Napoléon Durocher à Elphège Allie, p. e. 216 et autres, Bulstrode, \$1,000—\$500 a/c.

AVIS DE DIVIDENDE

R. Duguay & Co. Montréal, un premier et dernier dividende, payable le 15e jour de juin, par Vincent Lamarre, curateur.

Carlton, Ltd., Montréal, un premier et dernier dividende, payable le 17e jour de juin, par Oscar Beauchamp, liquidateur.

J. T. Lemay, Repr., de Lac Mégantic, un premier et dernier dividende payable le 19e jour de juin, par Bédard et Bélanger, de Québec, curateurs.

COMPAGNIES PROVINCIALES

Abitibi Fish Co., Ltd., Montréal, \$20,000.

Club Corona Ltd., Saint-Hyacinthe, \$10,000.

Club de Montréal-Est, Ltd., à Montréal Est, \$5,000.

Holland's Ltd., Montréal, \$99,000.

L. Capponi Co., Ltd., Montréal, \$20,000.

La Cie Nationale d'Aqueduc et Pouvirs, Montréal, \$20,000.

Star Coal & Feed Co., Ltd., Montréal, \$20,000.

AUTORISÉS A FAIRE AFFAIRES

British Traders Ins. Co., Ltd.

Union Insurance Society of Canton, Ltd.

CURATEURS

Universal Pants Mfg. Co., Montréal, Paul L. Turgeon, curateur.
La Cie Impériale Reg., Québec, Bédard & Bélanger, curateurs.

ABANDON JUDICIAIRE

H. Lewis, Montréal, Hyman Lévy, gardien provisoire.

Pearson Bros., Montréal, Finlayson & Gardiner, Montréal, gardiens provisoires.

DEMANDES EN SEPARATIONS DE BIENS

Nelle Kentish v. Vict. M. Teller, Montréal.

Laura Tremblay v. J. A. Ducharme, Montréal.

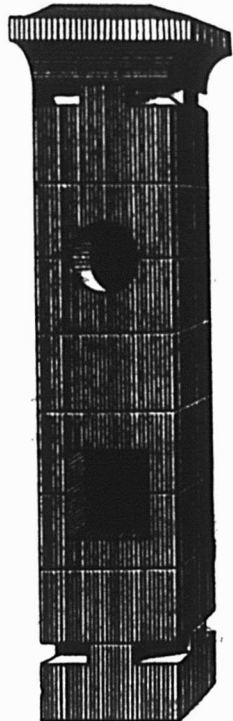
LA CONSTRUCTION

Bungalow, \$5,800, Grand'Mère (près du Moulin). Propriétaires et entrepreneur généraux: Laurentide Co., Ltd., gérant: Geo. Cahoon, Sr.

Logements et magasin, \$8,000, Saint-Adelphie, (Québec), Comté de Champlain. Propriétaire et entrepreneur général: Maquair Lepage. Le propriétaire achète les matériaux.

Logement, \$2,500, Sherbrooke, rue de Québec. Propriétaire et entrepreneur général: W. L. Gilson, Waterville, Québec. Arch.: S. L. Gilson, Waterville.

Changements à résidence, \$3,000, Westmount, Chemin Côte Saint-Antoine. Propriétaire: J. A. Saint-Germain, 613 Côte Saint-Antoine. Architectes: Audet et Charbonneau, 194 Parc et Cartier, Montréal.



Cheminée "Perfection"

La Cheminée "Perfection" possède maintes améliorations que ne possède aucune autre cheminée.

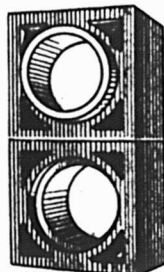
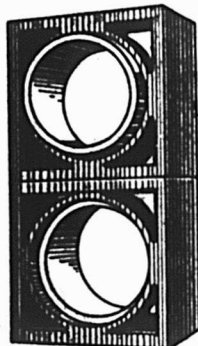
Il est avantageux pour vous de l'avoir en stock

VENTE FACILE—BON PROFIT

Ecrivez-nous, et nous vous donnerons les détails de construction et nos prix aux marchands.

C. E. Laflamme

MANUFACTURIER
ST-JEROME, P.Q.



**PARFAITE
IMPERMEABLE
DURABLE**

LA CIE WISINTAINER ET FILS, INC.

devient de plus en plus populaire parmi les marchands-détaillants de ferronnerie au détail de la Province. C'est que depuis les nombreuses années qu'elle fait affaires avec les Canadiens-français, elle a toujours eu pour principe de les servir honnêtement et de leur fournir des articles de qualité à des prix avantageux.

Pour vos achats de

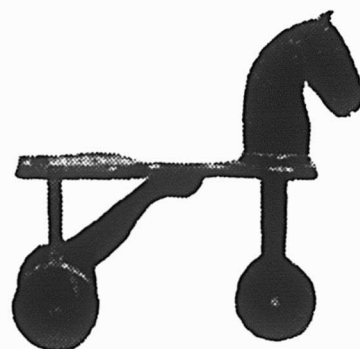
CADRES, MOULURES, MIROIRS, ETC.,

adressez-vous à

LA CIE WISINTAINER & FILS. Inc.

Magasins: 58-60 Boulevard Saint-Laurent
(près rue Craig), MONTREAL

Manufacture, 7 rue Clarke, Montréal.



**Le Kiddie-Kar
CHAMPION**

Prix régulier \$18.00
la douzaine.

Prix spécial pour
populariser le
CHAMPION \$15.00
la première douzaine.

Se détaille à \$2.50

Papiers à Tapisser STAUNTON

Nos voyageurs seront bientôt en route avec notre ligne nouvelle contenant un splendide assortiment de toutes les qualités de Papiers à Tapisser dessinés suivant les modes les plus récentes et colorés en fantaisies les plus plaisantes.



Les Papiers "Tout Garnis" STAUNTON

(Procédé patenté)

rendent facile la pose du papier, épargnent du temps et du travail, et augmentent les affaires et les profits des marchands.

Attendez le Voyageur de Stauntons avant de placer votre Commande de Papier à Tapisser, pour la prochaine saison.

STAUNTONS LIMITED,

Manufacturiers de Papier à Tapisser

TORONTO (Canada)

La Baratte de Confiance



Le plus ancien et le meilleur modèle de baratte à beurre du monde, rapide et sanitaire. Ni saleté, ni éclaboussure, ni travail fatigant, bat plus rapidement et fait plus de meilleur beurre.

Un ou plusieurs marchands demandés dans toute ville ou village de la Province de Québec. Gros profits, ventes rapides, et satisfaction toujours assurée aux clients.

Plus de 100,000 de ces barattes à présent en usage et tous ceux qui en ont, pleinement satisfaits.

Ecrivez-nous pour prix.

The Reliable Churn Co.

141 RUE KING EST

- TORONTO

Fil de Fer Galvanisé de toute Description

Fil de Fer Barbelé Galvanisé

Les marchands de quincaillerie qui tiennent des articles en broche, déclarent que notre fil de fer barbelé est le plus satisfaisant qu'on puisse acheter. Les pointes de coupe nette demeurent fermement en place — les fils sont soigneusement galvanisés et protégés.

Fil de Fer Tordu Uni Galvanisé pour Clôture

Fait de fil d'acier fortement galvanisé, tordu en un cordon. Ce fil est fait particulièrement pour le cordon du haut dans les clôtures à fil barbelé.

Le fil de fer tordu uni ou barbelé est placé sur des rouleaux de bois facilement maniables, d'environ 100 livres.

Fil de Corde à Linge

Ce fil est spécialement préparé pour le Commerce de Quincaillerie, en rouleaux de 50, 100, 200 pieds, et plus. Il est solidement galvanisé et préserve de la rouille pendant des années.

THE STEEL COMPANY OF CANADA, LIMITED

HAMILTON

MONTREAL

LES TRIBUNAUX

SAISIES-ARRETS EN COUR DE CIRCUIT

Le nom du demandeur vient en premier lieu, ensuite celui du défendeur, puis, en dernier lieu, celui du tiers-saisi.

P. A. Dorais v. A. Vézina, & Steel Co. of Can.
A. Dupré & Cie v. G. Rancourt et O. Tremblay.
Surkes Bros. v. G. Quesnot et H. Morgan & Co.
E. Montpetit v. Em. Tremblay et Bailargeon Express.
J. Samtsky v. W. Fine & Moses Rittenberg et al.
A. Monette v. Rossard Marcelin et P. Lyall & Sons.
J. Vanier v. G. H. Laurendeau et Can. Cement Co.
A. Rieldele v. Jos. Walsh et Fraser Viger Co.
J. M. Jolicoeur v. Moïse Boyer et Thos. Davidson.
L. Pilon v. Jos. Vignault et Jos. Beaudoin.
L. Beauvais v. C. Laberge, et J. Soucisse.
Cie Bédard Ltd. v. L. Leduc et A. Aubry et fils.
Briskin Bros. v. A. Boucher et J. Toussaint & Co.
C. Darabaner v. X. Beaulieu et C.P.R.
H. Lamel v. C. Aubry et A. Leduc.
L. Ouellette v. T. Décarie et Dom. Bridge Co.

J. Chatterton v. J. Marquette et G.T.R. V. Lafontaine v. S. Vallancourt et la Cité de Montréal.
F. L'Archevêque v. O. Doucet et Globe Shoe, Ltd.
D. Trépanier v. F. Saint-Amour et Globe Shoe, Ltd.
F. Frison v. J. Lallemand et Montreal Abattoirs, Ltd.
J. Archambault v. A. Foucault et Dom. Flour Mills. Co.
J. Archambault v. H. Lapalme et Can. Car & Foundry Co.
W. Laframboise v. E. Duclos et Steel Co. of Canada, Ltd.
J. B. Emard v. J. O'Connor et J. McDougall Caledonia Iron Works.
Beaudoin Ltée v. N. Brisebois et J. Deslauriers et al.

Cohens Ltd. v. A. Beauchamp et Munitions & Metal Product Co.

J. Levey v. E. Verdun et Steel Co. of Can.
A. Frolich v. A. Lafontaine et A. Gagnon.
A. Frolich v. S. Léveillé et United Shoe Mfg. Co.
M. Singer v. A. Leclair et O. Martineau & Fils, Limitée.
C. Barnard v. T. Boucher et U. Boileau, Ltd.
Art. Dupré Co. v. H. Lanctôt, et Thomson Line et al.
Protestant School Trustees Saint-Henry v. E. L. Baugh et J. J. Stanger.
Mme R. A. Boucher v. A. Hudon et la Cité de Montréal.
W. Bumbray v. J. Boudreau et Geo. Hall Coal Co.
J. Chartrand v. L. Vézeau et R. Archambault et al.
Cohen Ltd v. O. Laberge et Fraser Brace Co.
J. B. Goyer v. G. U. Forest et F.-X. Roy.
W. Bumbray v. E. J. Stevens, et Can. Steel Foundry Co.
S. Guenette v. Jos. Véronneau et E. Bernard.
M. Moody & Sons v. Jos. Côté et C. P. R.

JUGEMENTS EN COUR DE CIRCUIT

A. Michaud v. Marc Saint-Laurent dit Huot et Orphir Viau, \$99.
A. Michaud v. Alphège et Mme Jos. Benoit, \$484.
W. D. Cusson v. J. B. Dalphond, \$16.
O. Laonde v. Honorius Marion, \$75.
O. Lalonde v. J. E. Poitras, \$70.
Frost & Wood Ltd. v. Léopold Darche, \$36.
C. Saint-Aubin v. Jeffrey Perrault, \$99.
M. Raymond v. Raymond Blais, \$21.
E. Monette v. A. Lapalme, \$34.
L. Langlois v. H. Lussier, J. R., \$28.
E. Marleau v. B. Clark, \$4.
L. N. Caron v. Gauvreau & Cie, \$30.
A. Léger v. E. Marchand, \$20.
Goodwins Ltd v. Mme B. P. Fitzpatrick et vir, \$8.
A. Legris v. H. Desmond, \$45.

H. Leboeuf v. H. Bédard, \$23.
J. C. Lamothe et al v. Roy Dohin, \$80.
J. O. Labrecque v. Crown Dairy, Ltd., \$90.
C. Robin v. Société Boulevard Pie IX Ltée, \$57.
J. Rose v. D. Dutremble, \$37.
Renfrew Machinery Co., Ltd. v. J. C. Chabot, Sainte-Justine, \$40.
Larivière frère v. Wm. Morrissette, Lachute, \$30.
Renfrew Machinery Co., Ltd. v. J. C. Chabot, Sainte-Justine, \$37.
C. Tessier v. D. Durocher, Vaudreuil, \$20.
Wilders, Ltd v. C. D. Lippé, Sainte-Thérèse, \$16.
A. Bourdon v. W. Decelles, Laprairie, \$88.
D. Lainer v. W. Gagnon, Bélanger, \$17.
T. Toupin v. M. Barbeau, \$15.
A. B. Lebel v. J. Léonard, \$62.
J. H. Crépeau v. F. L. Jaspar, \$57.
A. Fortin v. J. Lecours, \$12.
Z. Lambert v. W. H. Dance, 2e classe.
Mme R. D. Vizeau & Cie v. A. Pine, \$29.
Trust & Loan Co. of Canada v. N. Holodisky, \$20.
O. Constantineau v. O. Desrosiers, \$90.
S. Leroux v. A. Hoofstetter, \$30.
J. A. Cloutier v. A. Lachapelle, \$28.
G. A. Bélanger v. F. Garland, \$10.
A. L. Brault v. F. R. Ritchie, \$32.
J. E. Forget v. E. Robert, et al, \$43.
W. Eversden v. E. V. Bavies, \$21.
J. O. Lacroix v. Marc Gravel, \$50.
A. Charbonneau v. P. McQuaish, \$25.
J. Quesnel v. N. Brals, \$54.
Gen. General Electric Co. v. J. F. Brady, \$45.
G. S. Case v. B. P. Fitzpatrick, \$35.
T. Lamb v. A. Noël, \$14.
Mme H. Langlois et vir v. H. Le-compte, \$38.
S. Franck v. Herbert Smith, \$48.
Succession I. Laviolette v. J. Jasmin, \$55.
Mme A. Rathé v. Willie Jetté, \$20.
J. Leduc v. Félix Boulanger, \$99.
J. F. Brunette v. Noé Choquette, \$36.
G. Vincent v. R. David, \$24.
O. Cournoyer v. lie Dion, \$43.
W. Hawthorn v. Jos. Hardie, \$16.
Wm. Depocas et al v. Arsène Bénard, \$19.

Feutre et Papier

N'IMPORTE QUELLE QUANTITE

Toitures Goudronnées (Roofing) prêtes à poser, 2 et 3. Papiers de Construction, Feutre à Doubler et à Tapisser, Produits de Goudron. Papier à Tapisser et à imprimer, Papier d'Emballage Brun et Manille, Toitures en Caoutchouc "Favorite" et "Capitol".

Fabricants du Feutre Goudronné

·"BLACK DIAMOND"

ALEX. McARTHUR & CO., Limited

Bureaux et Entrepôts: 82 Rue McGill, MONTREAL

Manufacture de Feutre pour Toiture: Rues Moreau et Forsythe, Montréal, moulin à Papier, Joliette, Qué.

TOLE NOIRE

"SOUTHERN CROSS"

COLD ROLLED

CLOSE ANNEALED

DEAD FLAT

JOHN LYSAGHT, LIMITED

Manufacturiers

Bristol—Newport—Montréal

A. C. LESLIE & CO. Limited

Gérants de la Succursale Canadienne

STANDARD Floor Dressing

Le vernis pour plancher STANDARD

aide le Commerçant soigneux

C'EST un moyen de rafraîchir et de redonner du brillant à tout le magasin.. Il aide à conserver les rayons et les marchandises qui sont dessus, d'une apparence fraîche et attrayante. Il entretient le plancher lui-même en condition plus unie, meilleure et plus sanitaire.

Il n'y a pas de vadrouille ou de plumeau qui puisse contrôler la poussière, comme le fait le vernis à plancher Standard. Lorsqu'il est étendu uniformément et économiquement sur la surface du plancher, il enlève et retient amplement 90% de la poussière atmosphérique du magasin. La seule chose nécessaire pour conserver en bon état la surface enduite est de balayer régulièrement la poussière et la saleté accumulées, avec une brosse ou un balai rigide.

Comme matériel, le Vernis à Plancher Standard est sanitaire et préservatif. Un gallon traitera de façon efficace, de 500 à 700 pieds carrés de surface et durera des mois.

Ce vernis est vendu en bidons d'un et quatre gallons et en barils et demi barils. Il s'applique facilement avec une vadrouille à plancher ordinaire.

IMPERIAL OIL LIMITED

Succursales dans toutes les villes



UNE INSPECTION

qui inspecte véritablement. Toute Lime Famous Five qui sort de nos ateliers est mécaniquement parfaite.

L'acier même est soigneusement inspecté quand il nous arrive des usines.

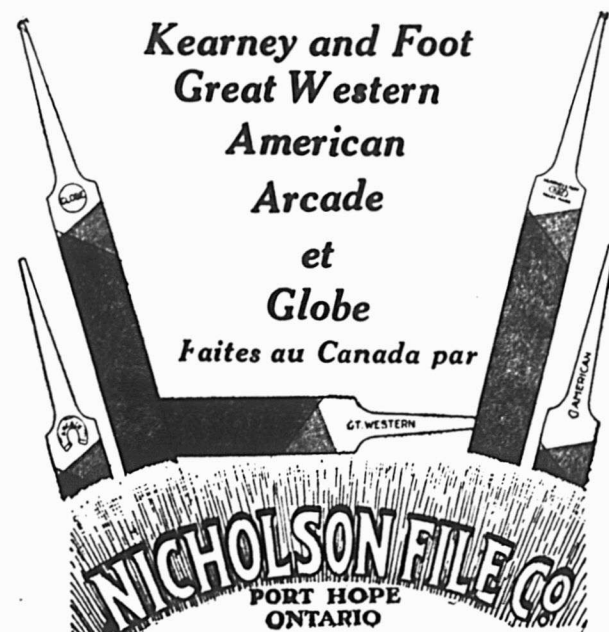
Chaque lime est inspectée après chaque étape de sa fabrication. Un soin spécial est apporté à la forme des dents.

Après le durcissement, chaque lime est éprouvée sur un morceau d'acier durci; et si une lime montre le plus léger défaut à n'importe quelle phase de sa fabrication, elle est éliminée.

C'est pourquoi toute lime qui sort de nos ateliers est mécaniquement parfaite.

Et c'est également pourquoi cela vous paye de les spécifier en donnant vos commandes à votre fournisseur.

Ce sont :



LES TRIBUNAUX (Suite)

V. E. Mitchell et al v. Nap. Gélnas, \$11.
 S. Ricci v. J. Petitjean, \$85.
 Banque Royale du Canada v. O. C. Jones, \$80.
 J. Fillatrault v. Rodrigue Beaudry, Cartierville, \$67.
 British Am. Oil Co. v. ph. Trépanier, Saint-Edouard, \$31.
 G. Séguin v. Jos. Strasbourg, Rigaud, \$27.
 Wm. Gray & Sons v. J. B. Lepage, et al, Saint-Angèle, \$47.
 Wm. Gray & Sons v. J. B. Lepage, et al, Saint-Angèle, \$65.
 Mme L. Choquet et vir v. Félix Bugnon, \$76.
 J. V. Mitchell v. Thos. White, \$23.
 M. L. H. & P. Co. v. J. Vlau, \$21.
 M. L. H. & P. Co. v. J. B. Gravel, \$21.
 M. L. H. & P. Co. v. Ferd. Duguay, \$36.
 L. Lafrance v. J. A. S. Monette, \$33.
 G. Dubois v. W. Fréchette, \$40.

JUGEMENTS EN COUR SUPÉRIEURE

J. D. Camirand & Co. v. A. H. Casavant et Merchant Co., Montréal, \$301.
 C. O. Cameron v. B. P. Fitzpatrick, Montréal, \$622.
 Aldéric Pelletier v. J. O. Molsan, Montréal, \$690.
 J. E. Lamer v. Albert Cholette, Montréal, \$140.
 Alfred Hemmaway v. Nellie J. Little, et vir, et Mme J. Little, Montréal, \$185.

Agnès Lamarche v. Eugène Lorange, Montréal, 1re classe.
 L. J. Delvecchio v. Arthur Saint-Jacques, et Hughes Dandurand, Montréal, \$113.
 Prosper Saint-Aubin v. Enfants mineurs d'Alphonsine Aubry, veuve de Zenon Pepin, Montréal, \$504.
 Gust. Vinet v. Nap. Groux, Montréal, 1re classe.
 Couvrette, Sauriol, Ltd v. Armand Lecour, Montréal, \$141.
 J. E. C. Daoust v. Israël U. Harris, Montréal, \$280.
 Agnès Tucker v. Richard James, Montréal, 1re classe.
 James Sunaderson v. Gédéon Lapointe, Montréal, \$251.
 Lachine House Furnishing Co. v. A. Fry, Montréal, \$25.
 Handfield & Handfield, v. Gabriel Lefebvre, Montréal, \$193.
 J. E. Côté v. C. Degrys, et Chas. O. Haase, Montréal, \$259.
 D. Dougall v. Montreal Locomotive Works, Limited, Montréal, \$105.
 Kilgour & McGann v. John Mills Gardner, Montréal, \$149.
 Dom. Radiator Co., Ltd. v. Amédée Bouchard et Merrill Guertin, Montréal, \$300.
 Mutual Life Association Co. of Canada v. G. T. Broughton, Montréal, \$244.
 A. V. Fiola v. Richard Wareing, Montréal, \$278.
 A. J. Leduc, v. M. F. Hicks, Montréal, \$350.
 Bahque Hochelaga v. Art. Senez, Pointe aux Trembles, \$131.

Marcotte & Frères v. Antoine Hochar, Montréal, \$183.
 Goodwins Ltd v. T. Brosseau, Montréal, \$334.
 H. Corby Distillery Co., Ltd v. Lipton Hotel Co., Montréal, \$127.
 Herman Cohen v. M. Schachter & Sons, Ltd., Montréal, \$38.
 James Platt v. Gazette Printing Co., Montréal, \$1,545.
 Chas. L. Fortier v. Bernadette Emil Gilb. Lamoureux, Montréal, 1re classe.
 A. D. Gunn v. A. Boxill, Montréal, \$126.
 Banque de Montréal v. Maison Jean Paquette, Ltd., Montréal, \$25,583.
 F. Tremblay & Co. v. W. Dickson et F. Henderson, Lachine, \$270.
 Quaker Oats Co. v. Luigi Romuti, Montréal, \$500.
 Joseph Caron, v. Olier Jutras, Montréal, \$2,230.
 Ls. Calfat v. Z. A. Lambert, Montréal, \$60.
 Mike Cantin v. G.T.R., Montréal, \$794.
 Cie J. A. Guillemette, Ltd v. Clovis Dagenais et Arthur Ecrement, Montréal, \$800.
 International Harvester Co. of Can. v. Jos. Boisvert et Olivier Boisvert, Lisgar Station, \$323.
 Saint-Germain & Co. v. Emmanuel Rochon, Sainte-Thérèse, \$893.
 D. F. Sheeky v. Charles Nurnberger et Nurnberger, Ltd., Montréal, \$524.
 J. Nesbitt v. J. T. Moore, Montréal, \$4,012.
 Rosa Marchand Ferix v. Léo Larin, Montréal, \$145.



"McCASKEY"

Systèmes de Comptes POUR TOUT COMMERCE

Représentants pour la province du Québec, J.-E. Bédard, Boîte 12, Faubourg Saint-Jean, Québec. — E.-E. Précourt, 55½ rue King, Sherbrooke.

**McCaskey Systems
Limited**

235-245 Ave. Carlaw, - TORONTO

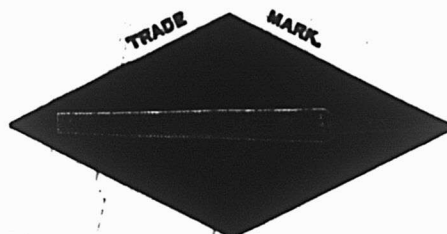
SUR LE QUI-VIVE

Les nombreux changements qui se produisent actuellement dans le commerce, tant en raison des prix qu'en raison des réglementations imposées par le contrôleur des vivres, obligent les marchands à se tenir strictement au courant des nouvelles commerciales, et, en pareilles circonstances, leur journal de commerce devient pour eux un précieux conseiller dont ils ne doivent pas négliger les informations et avis.

FABRIQUE DE LIMES BLACK DIAMOND

FONDEE EN 1863

Douze Médailles de
Récompense aux
Expositions
INTERNATIONALES



INCORPOREE EN 1895

Grand Prix Spécial
MEDAILLE D'OR
Atlanta, 1895.

Catalogue envoyé gratuitement sur demande à toute personne intéressée dans le commerce de limes.

G. & H BARNETT COMPANY,

Philadelphie (Pe.)

Propriété exploitée par la Nicholson File Co.

M. le Marchand,

Vous rendez-vous compte du bénéfice que vous réalisez en mettant en évidence des marchandises qui sont annoncées dans tout le pays?



Un commerçant qui ne fait des affaires que dans sa localité peut ne pas avoir les moyens de faire de la publicité sur une aussi grande échelle que les manufacturiers dont le commerce s'étend par tout le pays; MAIS. . .

Il peut profiter de la publicité de ceux-ci en faisant un bel étalage dans ses vitrines et en donnant aux articles annoncés dans tout le pays une place prééminente dans son magasin--en faisant--sienne--la--publicité--des manufacturiers.

L'affiche reproduite ci-dessus, bien coloriée, pleine de vie, 10' de hauteur par 25' de largeur, s'adresse plusieurs fois par jour à plus de 3,500,000 Canadiens.

Mettez une carte du STAG dans votre vitrine et voyez quelle augmentation d'affaires elle vous vaudra.

Faites vôtre cette publicité

ECRIVEZ A LA

Canadian Poster Company,

EDIFICE LEWIS, MONTREAL

Pour la Publicité par l'Affiche n'importe où au Canada.



HIRAM WALKER & SONS, Limited

DISTILLATEURS ET ENBOUTEILLEURS EN ENTREPOT

WALKERVILLE, ONTARIO (CANADA)

ETABLIE EN 1858

.....

SUCCURSALES:

LONDRES, NEW YORK, CHICAGO

SAN FRANCISCO, VICTORIA (C. A.)

.....

“CANADIAN CLUB”

“IMPERIAL”

“WALKER'S OLD RYE WHISKY”

.....

Prix et informations sur demande faite à nous-mêmes ou à MM. WALTER
R. WONHAM & SONS, Agents pour la Province de Québec.

VINS ET LIQUEURS

L'IMPORTATION DE VINS DE FRANCE

Au cours de la dernière séance de la Chambre de Commerce du District de Montréal, la commission pour l'expansion du commerce a attiré l'attention sur la diminution du commerce entre la France et le Canada de 50 pour cent. Pour remédier à cette baisse et préparer la production à l'énorme demande que ne manquera pas de faire la France au Canada après la guerre, la commission suggère que le conseil demande au gouvernement d'abolir les restrictions commerciales qu'il a imposées depuis quelque temps. Rien de plus vrai que l'opinion émise par la commission: si nous voulons que la France et les autres pays, après la guerre, viennent s'approvisionner chez nous nous n'avons qu'à leur offrir des avantages tarifaires.

Le rapport de la commission spécifie la libre importation des vins français comme la première démarche à faire en ce sens.

Ci-dessous, le texte de ce rapport:

Considérant que, depuis la guerre, les exportations de la France au Canada, ont diminué de 50 pour 100, tombant à \$7.000.000 tandis que les exportations canadiennes en France, atteignant \$70.000.000 en 1917, sont 23 fois plus considérables qu'en 1914:

Considérant que les achats de la France à l'étranger après la guerre seront énormes, et que le Canada compte en avoir sa part, ainsi qu'en témoigne l'heureuse initiative de sir George Foster, qui a envoyé en France en 1916 une mission commerciale, laquelle en a rapporté une très utile documentation:

Considérant que pour rétablir son change en vue de ces énormes importations, la France aura besoin d'exporter le plus possible;

Considérant que le gouvernement de la République française a récemment dénoncé tous ses traités de commerce dans le but de traiter à l'avenir avec les pays étrangers sur une base d'échange, et que, par conséquent, nous n'obtiendrons de la France des avantages tarifaires qu'en autant que nous lui en offrirons:

Considérant qu'après la guerre il y aura au Canada pénurie de bateaux-marchands et qu'il sera de la plus haute importance de créer du fret de Bordeaux à Montréal afin de l'utiliser au retour pour nos exporta-

tions en France;

Considérant que les vins sont pour la France des articles de grande exportation;

Considérant que le vin—dont l'importation au Canada a été interdite en même temps que celle des liqueurs alcooliques—est plutôt, à cause de sa faible teneur en alcool, une boisson hygiénique dont la consommation diminue, en la remplaçant, la consommation des spiritueux;

La commission pour l'expansion du commerce a l'honneur de recommander à la Chambre de commerce du district de Montréal de prier le gouvernement du Canada de bien vouloir autoriser l'importation des vins au Canada.

Le président de la commission,

FRANK PAUZE.

L'EMBOUTEILLAGE DU VIN

Bien souvent le dépôt que l'on constate au fond des bouteilles remplies de vin, est uniquement dû à ce que celles-ci n'ont pas été suffisamment nettoyées. Un simple rinçage à l'eau serait-il même effectué au moyen de la brosse, ne suffit pas pour rendre les bouteilles absolument propres et neutres.

Toutes les bouteilles, même les neuves, peuvent contenir, en effet, des substances capables de nuire au vin et il ne faut rien négliger pour les en débarrasser. A la suite d'une mauvaise cuisson les bouteilles présentent quelquefois à l'intérieur des taches noires et grasses formées de carbone très divisé et de goudron de houille. Logé dans de pareilles bouteilles le vin s'altère toujours plus ou moins d'où formation de dépôt et contracte même souvent un mauvais goût.

Pour éviter de tels accidents, il convient de faire tremper les bouteilles pendant un certain temps dans de l'eau contenant de la potasse ou de la soude dans la proportion de 200 grammes par dix litres d'eau. Ce trempage opéré on les rince plusieurs fois à grande eau afin de les débarrasser de toute trace de potasse ou de soude, substances qui nuiraient au vin.

On les met ensuite à égoutter soigneusement. A cet effet, on les place le goulot renversé sur des planches percées de trous et dans un lieu sec et aéré ou sur des

Joseph E. Seagram & Sons, Limited

DISTILLATEURS DE

“White Wheat” “No 83” “3 Star Rye”

MEAGHER BROS & CO., Agents, MONTREAL

égouttoirs spéciaux formés de poteaux armés de chevilles de bois ou de fer.

Les bouteilles neuves dont l'aspect est irréprochable, sont tout simplement mises dans les baquets pleins d'eau; puis rincées à l'aide de goupillons à mains ou mécaniques. Quant aux bouteilles qui ont servi, elles demandent un ou plusieurs lavages soigneux. Elles peuvent, en effet, non seulement contenir du tartre, de la lie, des moisissures, des morceaux de bouchon, etc., mais encore avoir contracté de mauvais goûts et de mauvaises odeurs.

Si, après de bons lavages et rinçages, certaines bouteilles présentent encore des caractères d'altérations, il ne faut pas hésiter à les sacrifier. Mieux vaut les rejeter que d'y loger du vin ou tout autre liquide qui serait fatalement dénaturé.

Le rinçage des bouteilles s'effectue avec la chaînette, le goupillon, les petits plombs et au besoin avec de la soude, de la potasse, de la sciure de bois, du lait de chaux, etc., etc.

Le procédé du plomb consiste à introduire du petit plomb dans la bouteille et à le secouer fortement: l'agitation qu'on imprime à la bouteille en la secouant déplace le plomb et amène un grattement qui la lave. Ce procédé, qui est encore très employé dans nos campagnes, doit être rejeté. Il peut, en effet, rester quelque grain de plomb au fond de la bouteille ce qui constituerait un gros inconvénient. Au contact des acides du vin, il se produirait, en effet, naturellement un sel de plomb dont les effets seraient désastreux sur le consommateur.

Pour prévenir de pareils accidents, on a proposé de remplacer les grains de plomb par des grains galvanisés

ou par des bouts de fil de fer ayant de quatre à cinq millimètres de longueur. Le fer ne forme pas, en effet, avec les acides du vin des sels vénéneux, mais se combinant avec le tannin contenu dans ce liquide, il donne un élément qui trouble entièrement la boisson.

Il ne faudrait cependant pas exagérer l'action d'un ou de plusieurs grains de plomb oubliés dans les bouteilles qu'on vient de remplir. C'est surtout le plomb restant dans celles-ci après qu'elles ont été vidées et se retrouvant, au bout d'un certain temps dans les bouteilles qu'on remplit de nouveau qui pourrait avoir quelques inconvénients. Aussi faut-il retirer le plomb ou le fer avec un gros fil de fer aminci par le bout ou avec le tire-plomb.

Au lieu de plomb de fer, il vaut beaucoup mieux employer la fonte granulée, le gravier fin ou les perles de verre, substances sans effet sur la tenue des vins et lavant les bouteilles tout aussi bien que le plomb.

Les lavages à l'eau se font ordinairement avec le goupillon, petite tige de fer munie de crin, qu'on introduit dans les bouteilles et à laquelle on imprime un mouvement de rotation de va et vient de façon à bien nettoyer les parois de la bouteille.

En vue de hâter le travail et de le rendre plus complet on a imaginé de nombreux types de machines à rincer. Les unes permettent de laver plusieurs bouteilles à la fois, les autres tout en ne lavant qu'une seule bouteille à la fois, vont assez vite pour qu'en une seule journée des milliers de bouteilles soient mises en bon état de propreté.

Ces machines ont tantôt pour engin de frottement le sable ou les perles de cristal, tantôt un goupillon qu'on

Bière et Porter

Black Horse

de Dawes

Les Modèles depuis 1811

Kingsbeer

**La meilleure lager et la plus
pure qui puisse être brassée,**

Etiquette Blanche—Etiquette Verte

“3 LEADERS”

Wm. DOW

ALES STOUTS

ET

Extrait de Malt

Les consommateurs qui ne peuvent acheter les Marques Dow chez les marchands de leur localité sont priés de s'adresser au “Département des commandes par la poste”, 38 Square Chaboillez, Montréal.

amène dans les bouteilles par différents procédés et auquel on imprime un mouvement rapide de rotation par un volant ou un levier commandant un engrenage.

Elles sont toutes munies de tuyaux et de pompes amenant l'eau à volonté dans l'intérieur des bouteilles. Cette eau doit y arriver à une certaine pression. Le rinçage ne s'opère bien en effet, qui si l'eau est projetée violemment dans les bouteilles.

Les diverses machines à rincer sont montées sur baquet, sur table ou sur armature. La plus simple de toutes est évidemment celle qui portée, par une armature est mise en mouvement au moyen d'une pédale. En faisant tourner la manivelle la brosse frotte la paroi intérieure de la bouteille pendant que la pompe y introduit violemment l'eau et l'on arrive à un nettoyage parfait.

Dès que les bouteilles sont bien propres et dépourvues de toute odeur on les met à égoutter sur des égouttoirs pour qu'elles sèchent pendant environ un jour.

Il ne faudrait jamais tirer du vin dans des bouteilles encore humides, sous peine de voir le liquide se couvrir de fleurs ou subir toute autre altération.

Si, pour un motif quelconque, il arrive parfois qu'on ne puisse pas attendre que l'intérieur des bouteilles soit sec, on procède à un rinçage avec du vin des quelques bouteilles à remplir de suite. Ce rinçage terminé, on les met à égoutter pendant quelques instants puis on procède à leur remplissage.

Le passage d'un peu de vin dans les bouteilles atténue le goût de l'eau qui a servi à les rincer, et fait disparaître une cause essentielle d'altération. Il faut si peu de liquide pour opérer ce rinçage complémentaire

qu'il serait très imprudent de ne point l'exécuter.

Pour effectuer rapidement ce travail, on passe le vin de rinçage d'une bouteille à l'autre; avec un litre on peut rincer dans les trois cents bouteilles.

En suivant les indications que nous venons de donner, on peut être certain d'avoir des bouteilles en bon état, d'une parfaite propreté et susceptibles de recevoir du vin sans aucun inconvénient pour l'avenir. Mais comme le vin est une boisson très délicate qu'un rien est de nature à l'altérer nous tenons à insister sur les points suivants:

1o. Les bouteilles qui ont servi étant susceptibles de prendre un mauvais goût à la cave, surtout lorsqu'elles y séjournent debout, il faut les rincer dès qu'elles sont vides;

2o. La lie et le tartre restant dans les bouteilles entretenant l'humidité, attirant les miasmes de la cave, et étant par suite une cause permanente de danger, il faut opérer un bon rinçage dès qu'elles sont vides;

3o. Les toiles d'araignées, poussières, etc., pouvant avoir sali les bouteilles soigneusement lavées depuis longtemps, il faut faire avant le remplissage, un nouveau rinçage simplement à l'eau, quelquefois cependant avec la brosse;

4o. L'eau étant une des causes les plus fréquentes d'altération, il ne faut jamais loger du vin dans les bouteilles rincées qui ne sont pas sèches. Dans tous les cas, il convient de supprimer toute l'eau qui peut rester adhérente aux parois en prenant la précaution d'y passer un peu de vin ou même d'eau-de-vie.

(“Revue Vinicole”.)

MAXIME GONTRAN.

Qualité



Saveur

LE TABAC NOIR A CHIQUER

**Black
watch**

Renferme exactement la saveur riche
et satisfaisante recherchée
par vos clients

VENDU PAR TOUS LES MARCHANDS EN GROS

Cigares, Cigarettes et Tabacs

NOUVELLES DE LA HAVANE

Les chiffres semi-mensuels des exportations de cigares de La Havane pendant la seconde quinzaine d'avril ont été avantageux en comparaison avec la même période de l'an dernier. Les gros achats de cigares et de cigarettes pour les forces américaines auront été un bon appoint pour les manufacturiers cubains, quoique la marge de profit ne soit pas bien grande. La prime sur le change espagnol est un item matériel en faveur des manufacturiers de La Havane, car de gros envois de cigares sont consignés à La Compagnie Arrendataria de Tabacos, et le prix en est payé en monnaie espagnole.

La compagnie a le monopole en Espagne de vendre les cigares et le tabac. La compagnie paye annuellement au gouvernement espagnol une somme fixe, quoique des parties privées soient autorisées à importer des quantités limitées chaque année pour consommation privée, en payant très cher pour ce privilège. Comme le Canada a élevé les droits sur le tabac, suivant en cela l'exemple de la Grande-Bretagne, les importations canadiennes de cigares cubains tomberont vraisemblablement de façon considérable dans l'avenir, quoique le Canada importe principalement des cigares à bas prix.

À La Havane, le marché de la feuille ne s'est pas encore éveillé de sa léthargie, car les réceptions de la campagne sont encore trop insignifiantes pour attirer les acheteurs américains aux rives cubaines. Mais, il est probable que les conditions changeront pendant le mois de juin, particulièrement si la grève de Tampa se règle bientôt.

Les ventes, pendant la première quinzaine de mai ne sont élevées qu'à 1,833 balles, consistant en : Vuelta Abajo, 985; Partido, 465, et Remedios, 383 balles. Les acheteurs ont été : les Américains, 325 balles; les exportateurs pour la Grande-Bretagne, 50; les expéditeurs pour le Mexique, 50; les acheteurs pour l'Amérique du Sud, 430, et les manufacturiers cubains de cigares et de cigarettes, 978 balles.

Les réceptions de tabac en feuille de la campagne ont été :

Pour les deux semaines finissant au 9 mai, 1918 :	Depuis le 1er janvier 1918.	
	Balles	
Vuelta Abajo	1,845	13,227
Semi Vuelta	86	1,423
Partido	2	35
Remedios	1,070	5,942
Oriente	6
Totaux	3,003	20,633

Comme le temps sec continue dans la région de culture du tabac, il n'y a pas beaucoup de progrès de fait, excepté dans le Partido, où le blandura est survenu de façon intermittente, et où plusieurs escogidas ont commencé déjà leurs travaux, tandis que d'autres sont sur le point de les commencer. Les acheteurs de Vuelta Abajo sont retournés chez eux et dans le Remedios, des petites opérations isolées seulement sont notées.

Les exportateurs de cigares par S.S. Morro Castle,

le 4 mai dernier, se sont élevées à 380 caisses, contenant 1,840,150 cigares, qui furent consignés aux pays suivants : Etats-Unis, 759,300; Grande-Bretagne, 689,050; Argentine, 212,550; Afrique Anglaise, 83,500; Canada, 51,750; Indes Anglaises, 34,000, Uruguay, 10,000 cigares.

Les exportations de tabac en feuille de La Havane pour la semaine finissant le 4 mai, se sont totalisées à 5,198 balles, qui furent distribuées comme suit : aux Etats-Unis, 5,074 et au Canada, 124 balles seulement.

UNE CAUSE ORIGINALE

La décision la plus drôle qu'ait jamais eu à prendre le Juge de Paix, de San Francisco, M. A. T. Barnett, est celle ayant trait à la cause de Arguelles & Co. contre Schwartz & Co., venue récemment en cour.

Arguelles & Co., manufacturiers de cigares de La Havane, poursuivent Schwartz & Co. pour recouvrement du prix du contrat de 5,000 cigares, qui furent commandés personnellement par Rudolph Schwartz, de la maison, en mai 1917, et qui furent livrés quelques semaines plus tard. À la réception des cigares, Schwartz envoya un chèque, mais en arrêta le paiement quand il découvrit, selon son dire, que les cigares ne tiraient pas bien.

Sur suggestion de l'avocat d'Arguelles & Co., un des cigares fut passé au juge Barnett, et les regards se fixèrent anxieusement sur le juge lorsqu'il alluma le cigare et commença à le fumer. Le sourire de satisfaction qui épanouit son visage, tendait à démontrer que le cigare en question était particulièrement bon et se fumait bien.

"Cependant", dit le juge Barnett, après avoir fumé quelques minutes, "il est difficile de se prononcer sur une telle question après avoir fumé un seul cigare. Aussi suggérerai-je que vous me donniez une boîte fraîche, pas encore ouverte de cinquante cigares, et, après que je les aurai fumés tous, je serai plus capable de déterminer leurs qualités de tirage. Cette suggestion fut unanimement adoptée et le juge Barnett commença, le jour même à "fumer" sa décision.

RENOUVELLEMENT DE L'EMBARGO FRANÇAIS SUR LE TABAC

Le câblogramme suivant a été reçu à Washington, concernant le renouvellement de l'embargo français sur le tabac :—

"Un décret ministériel du 14 mai, publié le 16 mai, prohibe l'exportation, le transport, etc., sans autorisation spéciale, du tabac de toutes sortes au Royaume-Uni ou aux pays anglais, à la Belgique, à la Russie et aux pays de l'Amérique du Nord et du Sud.

"Le décret ci-dessus annule l'autorisation précédemment en vigueur pour les envois de tabac de toute espèce aux alliés et aux pays américains sans autorisation spéciale. Des licences individuelles seront requises à présent pour les exportations de tabac de France à toute destination.

LES EXPORTATIONS DE CIGARES DE LA HAVANE

Les exportations de cigares de La Havane, pendant la seconde quinzaine d'avril 1918, en comparaison avec la même période de 1917, ont été comme suit :

	Cigares
Etats-Unis	2,198,062
Espagne	1,393,300
Grande-Bretagne	1,385,500
Chili	299,150
Australie	260,430
Argentine	220,096
France	132,000
Canada	126,650
Afrique française	120,000
Uruguay	23,600
Indes Orientales Anglaises	23,000
Portugal	19,550
Grèce	15,000
Etats-Unis de Colombie	13,450
Mexique	12,550
Iles Canaries	10,000
Gibraltar	10,000
Norvège	10,000
Pays-Bas	6,000
Pérou	5,000
Egypte	5,000
Bésil	4,700
Indes Occidentales Hollan- daises	2,500
San Salvador	2,200
Panama	1,250
Costa Rica	550

Total du 16 avril au 30 avril 1918	6,299,538
Total du 16 avril au 30 avril 1917	4,868,056

Augmentation durant la 2e quinzaine d'avril 1918	1,431,482
---	-----------

Total du 1er janvier au 30 avril 1918	40,132,674
Total du 1er janvier au 30 avril 1917	33,639,442

Augmentation durant les 4 premiers mois de 1918	6,493,232
--	-----------

Augmentations par pays dans la seconde quinzaine d'avril 1918, comparée avec 1917 :

	Cigares
Espagne	1,039,315
Chili	258,536
Grande-Bretagne	169,969
Afrique Française	120,000
Argentine	69,596
France	45,800
Indes Orientales Anglaises	23,000
Australie	19,255
Total	1,745,471

RECITS ET ANECDOTES

Nous empruntons à un auteur français distingué, les récits et anecdotes suivants sur la pipe et le tabac et nous sommes persuadés que nos lecteurs prendront plaisir à lire ces quelques lignes spirituelles qui indiquent que le tabac, de l'autre côté de l'Atlantique, est tout comme ici un vieil ami, dont il serait malaisé de se passer.

Je me suis souvent demandé d'où venait ce stupide discrédit qui, en France, pesa de tout temps sur la pipe. En quoi est-elle plus "indésirable" que le cigare ou la cigarette? Naguère, elle était proscrite dans nos grands cafés. Notre excellent confrère Ernest Laut raconte à ce sujet une anecdote dont Waldeck-Rousseau fut le héros vers la fin de l'Empire. Waldeck aimait la pipe et souffrait de ne pouvoir la fumer dans les cafés du boulevard où il se rendait quelquefois. Un jour avec quelques camarades du quartier latin, il se fit expulser du Café Riche, où il avait fumé la pipe malgré la défense qui en était faite. Waldeck rédigea de suite sur l'incident une consultation juridique, fit faire un constat par un huissier et engagea même un procès.

Or, cet ostracisme se manifestait chez les Boches plus encore que chez nous. Il n'y a guère qu'un peu plus de quatre-vingts ans que les Berlinoises ont le droit de fumer leur pipe partout où il leur plaît. Le 3 mai 1832, fut signé par le roi de Prusse un décret permettant aux habitants de Berlin de fumer la pipe dans les rues et au Thiergarten. Jusqu'alors, il était défendu, par "égard pour les convenances publiques," de se montrer dehors la pipe au bec, et les délinquants étaient passibles d'une amende de deux thalers, et même de la prison, s'il y avait récidive.

Vous pensez bien que, bannie de ces établissements publics, elle devait l'être plus encore du palais officiel.

Pourtant, de même que Jean-Bart l'avait fumée à Versailles, il advint que, sous le règne de Louis-Philippe, un peintre célèbre la fuma avec l'agrément du roi au palais de Saint-Cloud.

Ce peintre, c'est Diaz. Chargé de peindre une fresque dans ce palais, il besognait un jour, au haut de son échelle, tenant entre ses dents une pipe de terre noire, d'aspect peu aristocratique. Le roi passe, Diaz retire sa pipe et la dissimule, mais mal, car Louis-Philippe a vu le mouvement.

—Continuez de fumer, monsieur Diaz, vous êtes au travail, il ne faut pas changer vos habitudes.

Et, pendant que le roi s'éloigne, le peintre remet l'affreuse pipe à sa bouche. Survient alors un aide de camp brodé d'or. Son nez est blessé par l'odeur âcre du tabac.

—Eh! monsieur! crie-t-il à Diaz, on ne fume pas ici.

—Le maître de la maison me l'a permis, réplique le peintre.

—On ne fume pas chez le roi... D'ailleurs, le sentiment des convenances.

—Je vous dis que le maître de la maison me l'a permis.

—Eh bien, nous allons voir!

Et l'aide de camp sortit, furieux.

Il revient quelques heures plus tard, avec le roi, suivi de quelques personnes. Et, comme Diaz, malgré tout, retirait sa pipe :

—Allons, allons! monsieur Diaz, s'écria le roi, vous savez bien que le maître de la maison vous l'a permis.

SERGINES.



Le Bon Goût du
**TABAC A
CHIQUER**
COPENHAGEN

est connu de milliers de consommateurs.

Le choix des tabacs riches, et le procédé spécial apporté à sa fabrication, donnent au Copenhagen un goût recherché et satisfaisant.

**VENDU PAR TOUS LES MARCHANDS
EN GROS**

LES PRIX DES VENTES D'AVRIL DU TABAC DU KENTUCKY

M. Mat. S. Cohen, commissaire d'Agriculture pour l'Etat du Kentucky publie le rapport suivant relatif aux ventes de tabac pendant le mois d'avril:—

	Récoltes des années précédentes —			Rapport d'Avril	Récolte de 1917—	
	Livres	Totaux Dollars et cents	Moyenne Par 100 Livres	Livres	Totaux Dollars et cents	Moyenne Par 100 Livres
TABAC BURLEY—						
Vendu par les producteurs		\$.....	\$.....	2,424,301	\$ 695,228.38	\$28.68
Vendu par les marchands	2,444,840	644,642.58	26.37
Revendu	1,516,013	385,744.68	25.45
Totaux et moyenne	6,385,154	1,725,645.64	25.46
TABAC ONE SUCKER—						
Vendu par les producteurs	714,204	110,322.40	15.45
Vendu par les marchands	431,125	64,454.10	14.95
Revendus	123,180	20,317.21	16.49
Totaux et moyenne	1,268,509	195,093.71	15.38
TABAC FONCE NON BRULE—						
Vendu par les producteurs	3,919,666	633,507.80	16.16
Vendu par les marchands	46,290	6,647.69	14.36
Revendu	3,285	598.61	18.22
Totaux et moyenne	3,969,241	640,754.10	16.14
TABAC FONCE BRULE—						
Vendu par les producteurs	5,997,004	836,670.16	13.95
Vendu par les marchands	110,780	15,189.70	13.71
Revendu	275	36.44	13.25
Totaux et moyenne	6,108,059	851,896.30	13.95
TABAC GREEN RIVER—						
Vendu par les producteurs	3,593,345	585,679.03	16.30
Vendu par les marchands	17,630	1,800.00	10.21
Revendu	7,235	1,157.00	15.99
Totaux et moyenne	3,618,210	588,636.03	16.27
Totaux et moyenne pour avril	21,349,173	4,002,025.78	18.75
Totaux et moyenne pour mars	7,105	840.50	11.83	82,857,509	20,838,465.57	25.15
Totaux et moyenne pour février	4,010,450	509,271.44	12.70	122,229,025	28,496,521.00	23.31
Totaux et moyenne pour janvier	1,081,260	217,031.07	20.07	55,505,187	12,824,394.53	23.07
Totaux et moyenne pour décembre	2,395,406	417,678.00	17.43	46,024,245	9,998,907.28	21.72
Totaux et moyenne pour novembre	662,645	126,427.86	18.11	3,767,324	819,214.86	21.75
Totaux et moyenne pour octobre	146,950	28,211.37	19.20	1,485	257.48	17.34
Totaux et moyenne pour septembre	698,140	153,264.64	21.95	21.72
Totaux et moyenne des 8 mois	9,301,956	\$1,452,724.88	\$17.32	331,823,948	\$77,059,386.50	\$21.58

TABACS-CIGARES-CIGARETTES

NOS PRIX COURANTS

Marques spéciales de marchandises dont les maisons, indiquées en caractères noirs, ont l'agence ou la représentation directe au Canada ou que ces maisons fabriquent elles-mêmes — Les prix indiqués le sont d'après les derniers renseignements fournis par les agents ou les manufacturiers.

**IMPERIAL TOBACCO COMPANY
CO CANADA, LIMITED.
CIGARETTES**

	Boltes de	Prix par bolte	Prix par 1,000
Gloria, en boltes de 6—600	600	\$ 6.30	\$10.50
Rouquet, en boltes de 6	600	6.30	10.50
Sweet Sixteen, en boltes de 6	600	6.30	10.50
Derby, en boltes de 6	600	6.48	10.80
Old Gold, en boltes de 6	600	6.48	10.80
Guinea Gold, en boltes de 10	500	6.15	12.30
Player's Navy Cut, en boltes de 10	500	6.15	12.30
en boltes de 20	500	6.15	12.30
en boltes en fer-blanc de 50	50	.62	12.30
en boltes en fer-blanc de 100	100	1.23	12.30
Sweet Caporal, en boltes de 10	500	6.15	12.30
en boltes en fer-blanc de 50	50	.62	12.30
Old Chum, en boltes de 10	500	6.15	12.30
Gold Crest, en boltes de 20	500	5.25	10.50
The Greys, en paquets de 20	100	1.60	16.00
en paquets de 20	500	8.00	16.00
Fatima, en paquets métalliques de 20	200	2.90	14.50
Richmond Straight Cut, No. 1 — Bouts en liège ou unis — en boltes de 10	200	3.20	16.00
en boltes en carton de 20	200	3.20	16.00
en boltes en fer-blanc de 50	50	.80	16.00
Calabash — forme ovale, bouts en liège — en boltes de 10	250	4.00	16.00
Cairo — avec fume-cigarettes en carton — en boltes de 10	500	8.00	16.00
Zola — avec fume-cigarettes en carton — en boltes de 10	250	4.00	16.00
Hassan — bouts en liège — en boltes de 10	500	6.15	12.30
Mecca — bouts unis — en boltes de 10	500	6.15	12.30
Nizam — bouts unis — en boltes de 10	500	6.15	12.30
Nizam — bouts en liège — en boltes de 10	500	6.15	12.30
Hyde Park' — bouts unis — en boltes de 10	100	1.90	19.00
en boltes en fer-blanc de 150	100	1.90	19.00
Murad — bouts unis — en boltes de 10	250	4.75	19.00
en boltes en fer-blanc de 50	50	.95	19.00

en boltes en fer-blanc de 100	100	1.90	19.00
Mogul — bouts unis — en boltes de 10	250	4.75	19.00
en boltes en fer-blanc de 50	50	.95	19.00
en boltes en fer-blanc de 100	100	1.90	19.00
Mogul — bouts en liège — en boltes de 10	250	4.75	19.00
en boltes en fer-blanc de 50	50	.95	19.00
en boltes en fer-blanc de 100	100	1.90	19.00
Dardanelles — en boltes de 10 — bouts en liège (ovales)	250	4.75	19.00
bouts argentés (ovales)	250	4.75	19.00
bouts unis (ovales)	250	4.75	19.00
Yildiz Magnums — bouts dorés — en boltes de 10	250	7.50	30.00
en boltes en fer-blanc de 100	100	3.00	30.00
Yildiz Magnums — bouts en liège — en boltes de 10	250	7.50	30.00
en boltes en fer-blanc de 100	100	3.00	30.00
Yildiz Magnums — bouts unis — en boltes de 10	250	7.50	30.00
Imperial Fleur — bouts dorés — en boltes de 10	250	6.25	25.00
en boltes en fer-blanc de 50	50	1.25	25.00
en boltes en fer-blanc de 100	100	2.50	25.00
Imperial Fleur — bouts unis — en boltes de 10	100	2.40	24.00
Pall Mall, Originales — bouts en liège — en boltes de 10	250	6.00	24.00
en boltes de 20	200	4.80	24.00
en boltes ouatées de 50	50	1.20	24.00
en boltes ouatées de 100	100	2.40	24.00
Pall Mall Originales — bouts unis — en boltes plates de 10	100	2.40	24.00
en boltes ouatées de 100	100	2.40	24.00
Pall Mall, format royal — bouts en liège — en boltes ouatées de 10	100	3.20	32.00
en boltes ouatées de 50	50	1.60	32.00
en boltes ouatées de 100	100	3.20	32.00
Egyptian Deities, No. 3 — bouts unis — en boltes plates de 10	100	2.40	24.00
Egyptian Deities, No. 3 — bouts en liège — en boltes de 10	100	2.40	24.00
Maspero, No. 22 — (ovales) — en boltes de 10	250	4.75	19.00

en boltes en fer-blanc de 50	50	.95	19.00
en boltes en fer-blanc de 100	100	1.90	19.00
No. 31, (ovales) — en boltes de 10	250	4.75	19.00
en boltes en fer-blanc de 50	50	.95	19.00
en boltes en fer-blanc de 100	100	1.90	19.00
Maspero, No. 39, rondes) — en boltes de 10	100	3.20	32.00
en boltes en fer-blanc de 50	50	1.60	32.00
en boltes en fer-blanc de 100	100	3.20	32.00
No. 41, (rondes) — en boltes de 10	100	4.00	40.00
en boltes en fer-blanc de 50	50	2.00	40.00
en boltes en fer-blanc de 100	100	4.00	40.00
Three Castles — en boltes en fer-blanc étanches de 50	50	1.20	24.00
en boltes en fer-blanc décorées de 100	100	2.40	24.00
en boltes en fer-blanc plates de fantaisie de 10	500	12.00	24.00
en cartons de 10	100	2.40	24.00
Gold Flake — en boltes en fer-blanc étanches de 50	50	1.05	21.00
en paquets de 10	500	10.50	21.00
en boltes de 10	500	10.50	21.00
Capstan, (douces) — en boltes en fer-blanc étanches de 50	50	1.05	21.00
en cartons de 10	500	10.50	21.00
en cartons de 10 avec fume-cigarettes	500	10.50	21.00
Capstan (moyennes) — en boltes en fer-blanc étanches de 50	50	1.05	21.00
en cartons de 10	500	10.50	21.00
en cartons de 10 avec fume-cigarettes	500	10.50	21.00
Wild Woodbine — en paquets de 10	500	8.00	16.00
Vafiadis (Bulak) — boltes de 10	200	3.80	19.00
boltes en fer-blanc de 50	50	.95	19.00
boltes en fer-blanc de 100	100	1.90	19.00
Otto de Rose — en boltes de 10	500	10.50	21.00
Petits Cigares Columbia en boltes de 10	100	2.00	20.00
en boltes de 10	100	4.00	20.00

Prix sujets à changements sans avis.
Toutes commandes sujettes à l'acceptation du Bureau de Montréal et aux autres prix en cours au jour de l'envoi.

PETITS CIGARES

Table listing cigarette prices with columns for brand (e.g., New Light, Sub Rosa), quantity (boîtes, paquets), and price per unit.

TABACS A FUMER COUPES

Table listing cut tobacco prices with columns for brand (e.g., Seal of North Carolina, Old Chum), quantity, and price per pound (La livre).

Table listing cigarette prices for brands like St. Léger, Calabash Mixture, Piccadilly London Smoking Mixture, and West End Mixture.

TABACS A CIGARETTES

Table listing cigarette prices for brands like B. C. No. 1, Southern Straight Cut, Sweet Caporal, and Tono Sama.

TABAC COUPE

Table listing cut tobacco prices for brands like Brahad's Celebrated Mild and Best No. 1 Guard's Mixture.

TABACS IMPORTEES A FUMER DE WILLS

Table listing imported cigarette prices for brands like Capstan Mixture, Traveller, and Westward Ho Mixture.

TABAC A CIGARETTES DE WILLS

Table listing Will's cigarette prices for brands like Three Castles.

TABAC A FUMER PLAYER

Table listing Player brand cigarette prices for Navy Cut.

TABACS IMPORTEES

Table listing imported tobacco prices for Navy Mixture and Navy Cut.

TABAC A FUMER DE RICHMOND CAVENDISH

Table listing Richmond Cavendish brand tobacco prices for Pioneer.

TABACS A FUMER DE LAMBERT & BUTLER

Table listing Lambert & Butler brand tobacco prices for Log Cabin, Viking, Warlock, Varsity Mixture, Waverly Mixture, Frontier Mixture, Garrick Mixture, and May Blossom.

TABAC DE MACDONALD

Table listing Macdonald brand tobacco prices for Cut Golden Bar, Glasgow Mixture, and Three Nuns.

TABAC D'OGDEN

Table listing Ogden brand tobacco prices for St. Bruno and St. Julien.

TABACS A FUMER DE LA CIE WESTMINSTER

Table listing Westminister brand tobacco prices for Westminister Sliced Plug.

TABACS A FUMER AMERICAINS

Table listing American cigarette prices for brands like Pride of Virginia, Old English Curve Cut, Peerless, Union Leader, Tuxedo Granulated Plug, Velvet, Lucky Strike, and Rose Leaf.

TABACS AMERICAINS EN PALET-TE, A CHIQUER

Table listing American pipe tobacco prices for brands like Battle Axe, Piper Heidsieck, Horseshoe, Star, Spear Head, and Climax.

TABAC A PRISER

Table listing pipe tobacco prices for National Tobacco Co., Copenhagen, and Horseshoe.

TABAC COUPE

Table listing cut tobacco prices for Forest and Stream, Great West, and Master Workman.

TABAC A CHIQUER NOIR

Table listing dark pipe tobacco prices for brands like Black Watch, Club, Currency, Old Fox, and Sweet Chestnut.

TRESSSES

Table listing pipe tobacco prices for Favorite and Micmac.

TABAC A CHIQUER CLAIR

Table listing light pipe tobacco prices for brands like Bobs, Empire Navy, Old Kentucky, Pay Roll, Stag, and Walnut.

TABAC A FUMER CLAIR

Table listing light tobacco prices for brands like Derby, Fire Chief, Master Workman, Old Virginia, Pedro, Rosebud, and Shamrock.

TABAC A FUMER NOIR

Table listing dark tobacco prices for B.L.

INCORPOREE 1855

LA BANQUE MOLSONS

Incorporée par Acte du Parlement en 1855

Capital versé \$4,000,000
Fonds de réserve 4,800,000

Siège Social, - - - Montréal

A part de ses 97 succursales dans les principales villes du Canada la Banque Molsons a des agents et des représentants dans les principales parties du globe, offrant ainsi à ses clients toutes les facilités de transactions dans toutes les contrées du monde.

EDWARD C. PRATT, gérant général.

LA BANQUE NATIONALE

FONDÉE EN 1869

Capital autorisé \$5,000,000
Capital versé 2,000,000
Réserves 2,100,000

Notre service de billets circulaires pour voyageurs "Travellers Cheques" a donné satisfaction à tous nos clients; nous invitons le public à se prévaloir des avantages que nous offrons.

Notre bureau de Paris,
14 RUE AUBER

est très propice aux voyageurs canadiens qui visitent l'Europe.

Nous effectuons les virements de fonds, les remboursements, les encaissements, les crédits commerciaux en Europe, aux Etats-Unis et au Canada aux plus bas taux.

Nova Scotia Steel & Coal Co.,

LIMITED

MANUFACTURIERS

ACIER en BARRES MARCHAND, MACHINERIE à ROUES, TRANSMISSIONS en ACIER COMPRIME POLI, TOLES D'ACIER jusqu'à 48 pouces de large, RAILS en "T" de 12, 18, 28 et 40 livres à la verge, ECLISSES, ESSIEUX DE CHARS DE CHEMINS DE FER.

GROSSES PIÈCES DE FORGE, UNE SPECIALITE

Mines de Fer--Wabana, Terre-neuve.--Mines de charbon. Hauts-Fourneaux, Fours à Réverbère à Sydney Mines, N.-E.—Laminaires, Forges et Ateliers de Finissage à New-Glasgow (N.-E.).

Bureau Principal: New Glasgow (N.-E.)

SAVOIR FAIRE SES ACHATS EST UN GROS AGENT DE SUCCES DANS LE COMMERCE.

—

En consultant les annonces qui figurent dans le "PRIX COURANT" vous obtenez les adresses des meilleurs maisons où vous approvisionner au mieux de vos intérêts.

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

CAPITAL AUTORISÉ \$2,000,000
CAPITAL PAYÉ ET SURPLUS (au 31 déc. 1917) 1,750,000
ACTIF TOTAL: au-delà de \$21,600,000
82 Succursales dans les Provinces du Québec, de l'Ontario et du Nouveau Brunswick.

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Président: Honorable H. LAPORTE, C. P., de la maison Laporte Martin, limitée, administrateur du Crédit foncier franco-canadien.
Vice-Président: W-F. CARSLY, capitaliste.
Vice-Président: TANCREDE BIENVENU, administrateur Lake of the Woods Milling Co., limited.
M. G-M BOSWORTH, vice-président "Canadian Pacific Railway Co."
L'Hon. ALPHONSE RACINE, conseiller législatif de la Province du Québec, président de la maison de gros Alphonse Racine limitée.
M. L-J-O BEAUCHEMIN, de la Librairie Beauchemin limitée.
M. M. CHEVALIER, directeur général Crédit foncier franco-canadien

BUREAU DE CONTROLE

(Commissaires-censeurs)

Président: l'hon. sir ALEXANDRE LACOSTE, C.R., ex-juge en chef de la cour du banc du roi.
Vice-Président: Docteur E-P LACHAPPELLE, vice-président du Crédit foncier franco-canadien.
L'HON. N. PERODEAU, N. P., Ministre sans portefeuille dans le gouvernement de Québec.

BUREAU-CHEF

Directeur-général, M. TANCREDE BIENVENU.
Secrétaire, M.J.-A TURCOT Inspecteur en Chef, M.-M. LAROSE,
Chef Département de Crédit, Inspecteur, M. ALEX. BOYER
M. C.-A. ROY

BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874.

Capital autorisé \$10,000,000
Capital versé et fonds de réserve 7,700,000
Total de l'actif 44,500,000

DIRECTEURS :

Messieurs J.-A. Vaillancourt, président;
l'hon. F.-L. Béique, vice-président;
A. Turcotte, E.-H. Lemay, l'hon. J.-M. Wilson, A.-A. Larocque et A.-W. Bonner.
Beaudry Leman, gérant général.
Yvon Lamarre, inspecteur.

SIEGE SOCIAL: MONTREAL (112 rue St-Jacques)

Bureau Principal: 95 rue St-Jacques
F.-G. Leduc, gérant.

187 Succursales et Agences au Canada
—42 Bureaux de Quartiers—

Tout dépôt D'UN DOLLAR ou plus ouvre un compte à la Banque sur lequel est payé deux fois par année un intérêt au taux de 3% l'an.

La Banque émet des LETTRES DE CREDIT CIRCULAIRES et MANDATS pour les voyageurs, ouvre des CREDITS COMMERCIAUX, achète des traites sur les pays étrangers, vend des chèques et fait des PAIEMENTS TELEGRAPHIQUES sur les principales villes du monde; prend un soin spécial des encaissements qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas taux de change.

FINANCES

LA NOTE AMERICAINE

Troisième année.

Le 5 juin, 1918.

La nervosité qui a soufflé sur le marché au récit des exploits des pirates allemands, s'apaise rapidement. S'il est vrai que la confiance est la coopératrice du succès, il semble que la communication du Conseil Suprême de Guerre, rendue publique, hier, soit de nature à relever les espoirs chancelants et à raviver la confiance inbranlable que le monde est en droit de mettre en la force géniale de Foch.

Toutes les valeurs en général étaient en hausse ce matin. United States Steel s'établit à 101¼, Tobacco Products enregistra en 10 minutes une avance de 3 points à 65½; tandis que les valeurs de guerre et les moteurs étaient aussi très en demande. Le Int. Marine fut aussi assez actif lorsqu'on annonça à Wall Street que les directeurs de la compagnie devaient se réunir demain. Dans les cereles bien informés on croit fermement que la vente des navires anglais sera annoncée à cette assemblée. Si tel était le cas, il y a tout lieu de prévoir pour cette valeur une avance considérable. L'incertitude qui régnait au sujet du maintien au niveau actuel du dividende du Utah Copper et du China Ray, provoqua un certain malaise et c'est ainsi que les cuivres après avoir donné un simulacre de fermeté s'affaiblèrent peu à peu dans le cours de la séance.

Les opinions sont plus ou moins partagées sur l'allure qu'aura le marché demain. Cependant, nous croyons qu'après la hausse de ces trois derniers jours, une réaction devait se produire et il semble que sur un recul un peu plus prononcé l'achat des aciéries soit à conseiller. Les chemins de fer demeurent très intéressants.

BRYANT, DUNN & CO.

LA JOURNEE FINANCIERE

Montréal, 5 juin 1918.

En une année de guerre les Etats-Unis ont évolué plus rapidement que les alliés en quatre, vers le socialisme. La socialisation progressive de la richesse, la règlemen-

tation plus étroite et aussi plus juste des rapports du capital et du travail, c'est peut-être l'avenir vers lequel l'Amérique est en marche. Elle apparaît à l'heure présente comme une nécessité même de la poursuite de la guerre, comme le but dont le président Wilson poursuit la réalisation. Sa politique financière, à mesure qu'elle se dessine, laisse moins de doute à cet égard.

Nous sommes loin des jours où il suffisait de parler de sous-marins pour provoquer en Bourse une baisse sérieuse. Les corsaires agissent aujourd'hui et on en parle moins qu'à l'époque où il en était question comme de navires-fantômes.

La récolte va prendre chaque jour une plus grande importance jusqu'à devenir, à défaut de la guerre, le grand facteur du marché. Pour le moment elle s'annonce bien aux Etats-Unis et sur la grande prairie canadienne. Celle du Kansas même, toujours incertaine à cette époque, donne les plus belles espérances. On prévoit, d'ici une quinzaine, l'ajournement de la Chambre et du Sénat et depuis un mois on observe une constante absorption, par le portefeuille, des valeurs de chemins de fer. L'avance allemande est arrêtée, définitivement semble-t-il, et les Sammies ont eu, sous le feu, la plus belle attitude. Telles sont les forces qui agissent sur le marché dans le sens de la hausse.

Restent les autres.

La main-d'oeuvre de l'Etat sur les chemins de fer; le contrôle qu'il exerce sur la production industrielle; ces besoins grandissants d'argent; les impôts qui viennent et frapperont les riches et les bénéficiaires de guerre, donnent à réfléchir à ceux qu'intéresse la fluctuation des cours. Les valeurs semblent être détenues par les grands financiers, et c'est peut-être ce qui explique leur bonne tenue.

Que la récolte continue à s'annoncer bonne, que le Congrès s'ajourne et que la situation militaire s'améliore; le marché fera de même, sans doute. Pour le moment une réaction en hausse est peut-être à prévoir, mais si elle se produisait, il s'agirait de savoir quelle en serait l'importance et la durée.

H.-M. CONNOLLY & Co.

VENTES PAR HUISSIER

NOTA. — Dans la liste ci-dessous, les noms qui viennent en premier lieu sont ceux des demandeurs, les suivants ceux des défendeurs; le jour, l'heure et le lieu de la vente sont mentionnés ensuite et le nom de l'huissier arrive en dernier lieu.

Imprimerie Populaire, Ltd., Mme B. Moss et vir, 10 juin, 10 a.m., 8 Saint-Laurent, Breux.
 Si Lusher, M. Sabath, 10 juin, 10 a.m., 1333 Saint-Dominique, Proulx.
 Adrien Desjardins, Alph. Bilodeau, 10 juin, 11 a.m., 45 Butler, Normandin.
 J. Seagram, Magel Jackson, 10 juin, 10 a.m., 15 Charlotte, Lavery.
 M. Lacombe, H. Sabourin, 10 juin, 10 a.m., 618, Mont-Royal Est, Robitaille.
 Jas. Prud'homme, J. T. Décarie et al, 10 juin, 10 a.m., 352 Boulevard Décarie, effets du demandeur, Decelles.
 J. R. Constantineau, David Brazeau, 10 juin, 11 a.m., 207 Côte Saint-Luc, Desroches.
 J. L. Gélinas, C. D. Bertrand, 10 juin,

10 a.m., 1486 Saint-Denis, Bissonnette.
 Alex. Laliberté, Honoré Des Roberts, 10 juin, 10 a.m., 170, 4e avenue, Rossement, Vinson.
 J. C. Lavigne, J. H. Sarault, 10 a.m., 1 p.m., 56 Parc Lafontaine, Vinson.
 Léon Larue, Hôtel Florence, Ltd., 01 juin, 10 a.m., 64 Saint-Gabriel, Normandin.
 Léon Larue, Hôtel Florence, Ltd., 10 juin, 10 a.m., 64 Saint-Gabriel, Normandin.
 Légaré Automobile Ltd, S. Viau et al, 11 juin, 10 a.m., 803 Notre-Dame E., Vinet.
 Société d'Administration Générale, Marcel Robin, 12 juin, 10 a.m., 357 Sherbrooke, E., Robitaille.
 Mme M. E. Blumhart, Abraham Kaplan, 10 juin, 10 a.m., 29 Demontigny E., Pauzé.
 T. Dupras, Dr J. E. Boivin, 10 juin, 101 Saint-Denis, Dorion.
 D. A. Léger, Mme J. Savage, 11 juin,

2 p.m., 591 Saint-Dominique, Lalonde.
 Joseph Elcovitch, Léon Altmer, 11 juin, 2 p.m., 591 Saint-Dominique, Lalonde.
 D. Benoît, T. Trempe, 12 juin, 10 a.m., 591 Saint-Valler, Lalonde.
 E. J. Miller, R. Rousselle, 13 juin, 11 a.m., 792, 2e avenue Lachine, Proulx.
 Société d'Administration Générale, Marcus Robin, 13 juin, 10 a.m., 177 Berré, chambre 2, Robitaille.
 C. W. Lindsay, Ltd., J. Oswald Bastien, 13 juin, 10 a.m., 868 Mont-Royal E., Lapière.
 Corby Distillery Co., Ltd., Hôtel Florence, Ltd., 13 juin, 10 a.m., 198 Ontario E., Brossard.
 Rose Délina Vezeau Dagenais, Péleri-ne Loïsel, 13 juin, 649 Maisonneuve, Decelles.
 B. Lipson, J. Beaudoin, 14 juin, 11 a.m., 356 Mentana, Proulx.
 Jos. Desjardins, Moses Meigher, 17 juin, 10 a.m., 198 Ontario E., Brossard.

ESINHART & EVANS

Courtiers d'Assurance

—Bureau—

EDIFICE LAKE OF THE WOODS

39 rue S.-Sacrement

Téléphone Main 553

MONTREAL

La Compagnie d'Assurance

Mutuelle du Commerce

Contre l'Incendie

Actif \$1,025,000.00

DEPOT AU GOU-

VERNEMENT \$69,660.00

—Bureau principal:—

179 rue Girouard, S.-Hyacinthe

WESTERN ASSURANCE CO.

Fondée en 1851

ACTIF, au-delà de . . . \$3,000,000

Bureau Principal: TORONTO

(Ont.).

W. R. BROCK, Président

W. B. MEIKLE

Vice-président et gérant général

C. C. FOSTER, Secrétaire

Succursale de Montréal:

61, RUE SAINT-PIERRE

ROBT. BICKERDIKE, gérant

Automobiles

Assurance couvrant contre

L'incendie, l'Explosion, le Vol, le Transport, la Responsabilité Publique, la Collision, les Dommages

Matériels à autrui.

VIE, BRIS DE GLACES,

Accidents, Maladies, Vol,

Attelages,

Responsabilité de Patrons

et Publique,

Garantie de Contrats,

Cautionnements Judiciaires,

Fidélité des Employés.

LA PREVOYANCE,

189 rue St-Jacques, Montréal

J. C. Gagné,

Directeur-Gérant.

L. B. LeBlanc,

Assistant-Gérant

Tel. Main 1626

ASSURANCES

NECESSITE DE L'EPARGNE

La première des vertus sociales qu'il importe à l'homme de mettre en pratique est celle qui consiste à mettre en réserve, en vue des besoins futurs, une part de la richesse acquise par le travail. Dans quelque situation qu'il se trouve placé, qu'il vive du revenu de son capital ou du fruit de son labeur quotidien, l'individu se doit à lui-même comme il doit à ceux qu'il a mis au monde et dont il assure l'existence, de modérer ses appétits, de limiter ses consommations, de réduire ses dépenses, de manière à obtenir, par un constant effort, un excédent de ressources disponibles, grâce auquel il pourrait soit faire face un jour ou l'autre à des éventualités actuellement imprévues, soit constituer progressivement un capital nouveau, générateur de revenus, source lui-même de nouvelles épargnes.

C'est un devoir qui s'impose au riche, parce qu'il est mauvais pour lui, physiquement et moralement, de consommer la totalité de ses revenus en donnant libre cours à tous ses instincts, parce qu'il est sage de préparer l'avenir et de se mettre à l'abri des risques d'infortune passagère, parce qu'il est dans l'ordre naturel des choses que le développement de la richesse sociale et du progrès matériel des peuples ne soit assuré que par l'accroissement du capital lentement accumulé.

C'est une obligation plus impérieuse encore peut-être pour celui qui ne peut vivre sans travailler, parce qu'il est plus que tout autre exposé aux aléas de la fortune et que le meilleur moyen pour lui de s'assurer le repos et l'indépendance auxquels légitimement et instinctivement il aspire, c'est de prélever sur le produit de son travail quotidien tout ce qui n'est pas strictement indispensable à la satisfaction de ses besoins journaliers, et de constituer ainsi une réserve pour les mauvais jours, des ressources en vue de l'heure pénible mais inévitable où les forces viendront à lui manquer.

C'est une nécessité pour tous enfin, parce que le bien-être matériel ne se conçoit pas là où n'existe pas le superflu, et parce qu'il ne saurait y avoir de société saine et prospère là où les individus se montrent incapables des qualités morales que suppose la frugalité volontaire.

L'hygiène, la morale, l'économie politique se trouvent ainsi d'accord pour conseiller la pratique de l'épargne, qui, par l'effort régulier qu'elle suppose, développe les énergies, entretient chez l'individu le sentiment de la responsabilité et de la propriété, et apprend aux hommes à mépriser le luxe et les jouissances inutiles, dont la recherche est le plus sérieux obstacle à l'amélioration de leur condition et à leur ascension vers le bien.

Ne voit-on pas l'instinct de prévoyance dont l'épargne est l'une des manifestations les plus caractéristiques se rencontrer chez tous les peuples et à tous les degrés de la civilisation.

Solide Progrès .

Des méthodes, d'affaires modernes, soutenues par un record, ininterrompu de traitements équitables à l'égard de ses détenteurs de polices, ont acquis à la Sun Life of Canada un progrès prénominal.

Les assurances en force ont plus que doublé dans les sept dernières années et ont plus que triplé dans les onze dernières années.

Aujourd'hui, elles dépassent de loin celles de toute compagnie canadienne d'assurance-vie.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
SUN LIFE OF CANADA
SIÈGE SOCIAL-MONTREAL

L'Assurance Mont-Royal

Compagnie Indépendante (Incendie)

17 rue S.-Jean, Montréal

l'hon. H.-B. Rainville, Président

E. Clément, jr., gérant général

\$5,000

de

protection pour votre maison

+ plus +

\$50 par mois

d'indemnité pour vous-même

NOTRE NOUVELLE

POLICE D'INDEMNITE SPECIALE

ne laisse rien au hasard

Demandes-nous des renseignements

CANADA LIFE ASSURANCE COMPANY

Bureau principal, - TORONTO

Bureau Principal

angle de la rue Dorchester ouest et l'avenue Union, MONTREAL

DIRECTEURS:

J.-Gardner Thompson, Président et directeur gérant; Lewis Laing, Vice-Président et Secrétaire; L. Chevallier; A.-A.-G. Dent, John Emo, Sir Alexandre Lacoste, Wm. Molson Macpherson, J.-C. Rimmer, Sir Frédéric Williams-Taylor, L.L.D., J.D. Simpson, Sous-Secrét.



Table Alphabétique des Annonces

Anchor Cap & Closure Corp. 9	Chamberlain Medicine . 10	Gonthier & Midgley . . . 50	Molson Brewery
Assurance Mont-Royal 49	Christin couverture	Handy Collection Association 50	Montbriand, L.-R. 50
Association Athletique d'Amateurs Nationale. 21	Church & Dwight. . . . 4	Hébert, L.-H. & Cie . . . 29	National Breweries, Ltd. 38-39
Baker & Co. (Walter) . 8	Cie d'Assurance Mutuelle du Commerce . 49	Hiram Walker 36	Nicholson File 33
Banque d'Hochelega . . 47	City Ice 8	Heinz & Co. 10	National Cash Register 12
Banque des Marchands (rapport) 20	Clark, Wm. 8	Imperial Oil (Polarine) 27	Nova Scotia Steel Co. . 47
Banque Molson 47	Cluett, Peabody & Co. . 4	Imperial Oil (Standard floor dressing) 33	Paquet et Bonnier . . . 50
Banque Nationale. . . . 47	Connors Bros. 14	Jonas & Cie, H.	Parker Brooms 7
Banque Provinciale . . . 47	Copenhagen 43	Jonas & Cie, H. couverture	Poulin & Cie 8
Banwell Hoxie 26	Couillard, Auguste . . . 26	Kaufman Rubber 5	Ramsey 26
Barnett 34	Dionne's Sausage 8	Laflamme 30	Rolland & Fils, J.-B. . . 50
Benoit et De Grosbois . 50	Dom. Canners Co., Ltd. 3	La Prévoyance 49	Reliable Churn 31
Black Watch 40	Disston Saw 29	Leslie & Co. A. C. 32	Roy, Henri 19
Bowser 5	Dunn Wm. H. 11	Liverpool-Manitoba . . 49	Seagram Jos. 37
Brodeur, A. 8	Eddy, E. B. Co. 9	Lewis Bros. 24	Square Lake Inn. 8
Brodie & Harvie 8	Esinhart & Evans . . . 49	Mathieu (Cie J.-L.) . . . 8	Stauntons, Ltd. 31
Brunet J. 8	Ewing, S. H. & Sons . . 9	McArthur, A. 32	Steel of Canada 31
Canada Foundries and Forgings 28	Fontaine, Henri 50	McCaskey 34	Sun Life of Canada . . 49
Canada Life Assurance Co. 49	Fortier, Joseph 50	McCormick Manufacturing Co., Ltd. 13	Tanglefoot 17
Canadian Poster 35	Furuya (Japan Tea) . . 6		Western Ass. Co. 49
Calcarsen couverture	Gagnon & L'Heureux . . 50		Wisintainer & Fils . . . 30
	Garand, Terroux & Cie 50		
	Gillett, E. W. 14		

Vient de Paraître
ALMANACH ROLLAND, AGRICOLE, COMMERCIAL ET DES FAMILLES
 — 52e Année —
 Publié par la
COMPAGNIE J.-B. ROLLAND & FILS,
MONTREAL.

La nouvelle édition de cet Almanach ne le cède en rien sur ses devancières, car on y trouve avec tous ses nombreux renseignements d'usages, un choix judicieux de conseils pratiques, anecdotes, œuvres inédites de nos meilleurs auteurs: "La Village et la Ville", par S. Clapin; "Marraine et Filloul", par A. D. DeColles; "Un héros inconnu", par R. Girard; "Polycarpe", par A. Bourgeois; article sur l'Alcoolisme, par le Dr. J. Gauvreau, etc.

Cet Almanach déjà si populaire restera encore au rang des plus précieuses publications de ce genre.

PRIX
 15c. — franco par la malle, 20c.

GEO. GONTHIER H.-E. MIDGLEY
 Licencié Inst. Comptable. Comptable Incorporé
GONTHIER & MIDGLEY
 Comptables et Auditeurs
 103 RUE S.-FRANCOIS-XAVIER - MONTREAL
 Téléphone MAIN 2701- 9
 Adresse télégraphique - "GONTHLEY"

GAGNON & L'HEUREUX
 COMPTABLES LICENCIÉS
 (CHARTERED ACCOUNTANTS)
 Chambres 315, 316, 317, Edifice
 Banque de Québec
 11 Place d'Armes, MONTREAL
 Téléphone Bell Main 4912.
 P.-A. GAGNON, C.A.
 J.-ARTHUR L'HEUREUX, C.A.

JOSEPH FORTIER
 Fabricant-Papetier
 Atelier de reliure, reliure, typographie, relief et gaufrage, fabrication de livres de comptabilité. Formules de bureau.
 210 OUEST RUE NOTRE-DAME
 (Angle de la rue S.-Pierre), MONTREAL

Benoît & De Grosbois
 COMPTABLES
 Auditeurs et Liquidateurs
 CHAMBRE 26
 92 rue Notre-Dame-Est, Montréal
 Téléphone Main 2617

L.-R. MONTBRIAND
 Architecte et Mesureur,
 230 rue S.-André, Montréal.

L.-A. CARON, Téléphone Bell
 MAIN 3570
 Comptable licencié
 Institut des Comptables et Auditeurs de la Province du Québec
 48, Notre-Dame-O., Montréal

New Victoria Hotel
 H. FONTAINE, Propriétaire
 QUEBEC
 L'Hôtel des Commis-Voyageurs.
 Pla American. Taux, à partir de \$2.00

GARAND, TERROUX & CIE
 Banquiers et Courtiers
 48 rue Notre-Dame-Ouest, Montréal

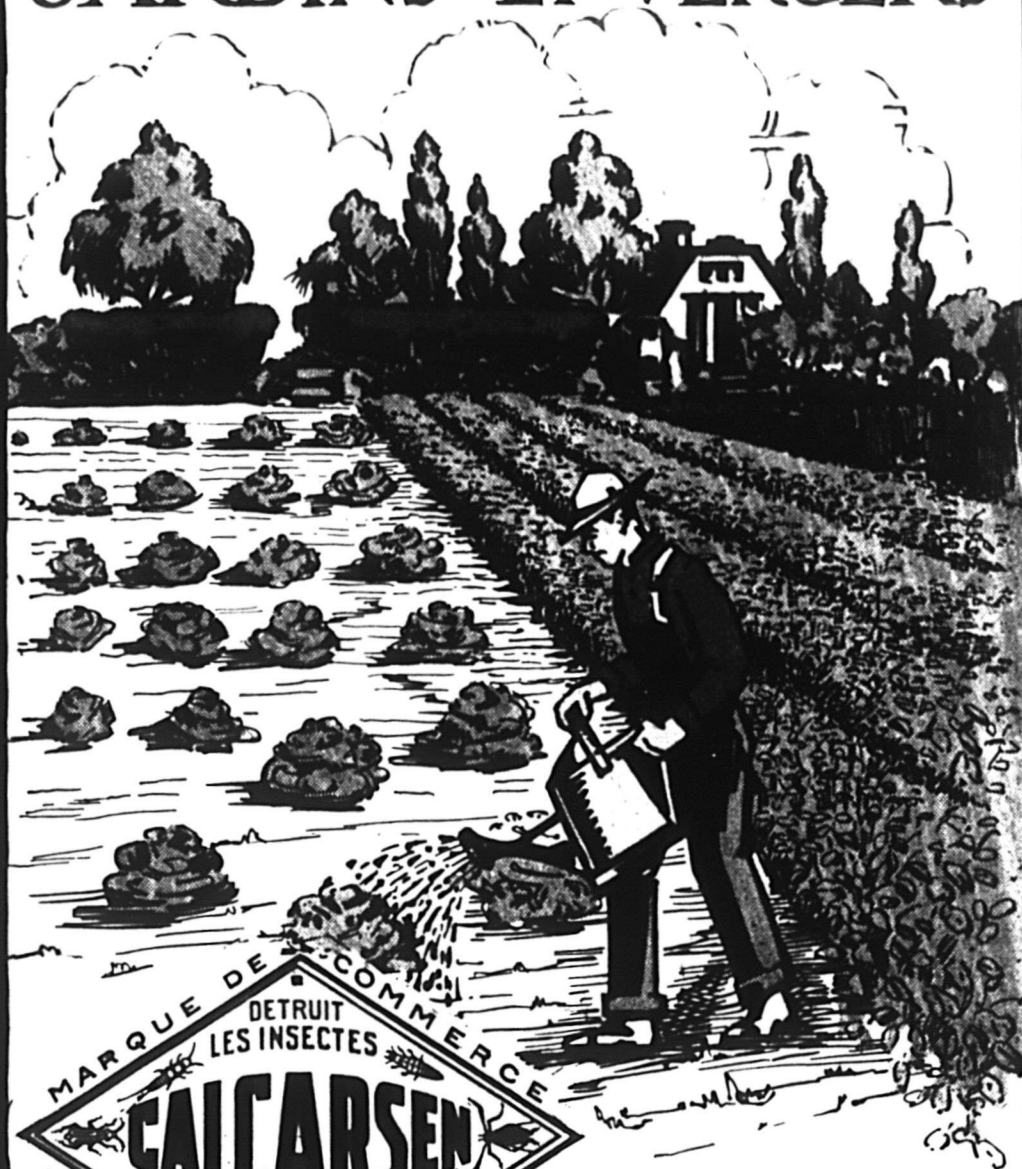
TEL. MAIN 1950 CHAMBRE 405

Collections et Achats de Comptes
 HANDY COLLECTION ASSOCIATION: 71A Rue St-Jacques, Montréal
 Edm. Chaput, Gérant, BUREAUX DU SOIR: Jos. Mayer, H. C. S.,
 1517 Papineau 154 Marquette

Main 7000

PAQUET & BONNIER
 Comptables Liquidateurs, Auditeurs, Prêts d'argent, Collection
 Chambre 501
 120 St Jacques MONTREAL,

Protégez Vos JARDINS ET VERGERS



2742-44 RUE CLARKE
MONTREAL-

Le "CALCARSEN" remplace le vert de Paris, mais coûte trois fois moins. C'est le plus efficace des destructeurs d'insectes connus. "CALCARSEN" est un fongicide et un insecticide à la fois.

Distributeurs pour la Province de Québec:

L. CHAPUT, FILS & CIE. L'EE.
LAPORTE, MARTIN, LIMITEE.
HUDON & ORSALI, LIMITEE.

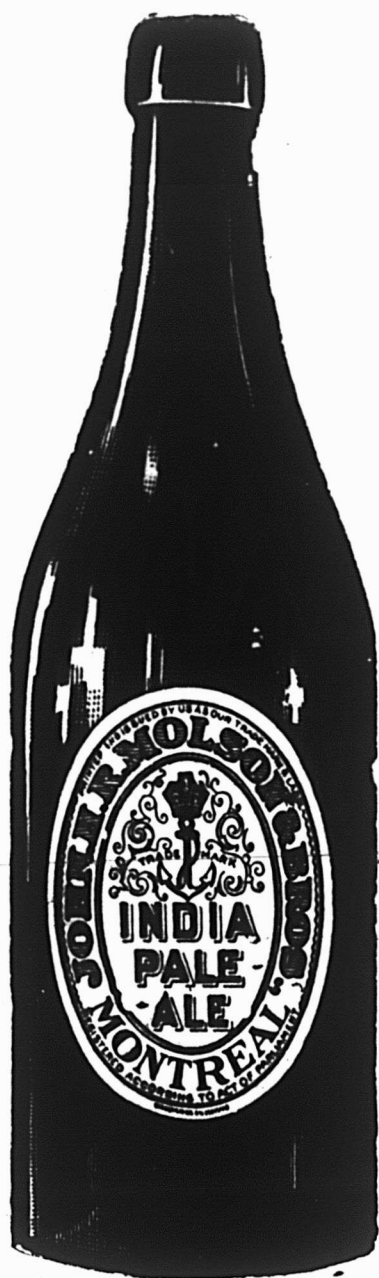
MONTREAL.

NAZAIRE TURCOTTE & CIE.
QUEBEC PRESERVING CO.
QUEBEC.

A. CARRIER & FILS.
LEVIS, P.Q.

Ou écrire directement à: "CALCARSEN" 2742-44 rue Clarke, Montréal. Tél. Rockland 3162

LA BIÈRE POPULAIRE MOLSON



Est celle que veut
le consommateur ;
donnez-la lui. . .

La vente de cette
BIÈRE en bouteilles
excède celle de tou-
tes les autres mar-
ques réunies. . . .

**Brassée à Montréal
DEPUIS 132 ANS**